UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES ESPACES RELÂCHÉS PRODUITS PAR LA CRÉATIVITÉ POPULAIRE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA MAITRISE EN ÉTUDES URBAINES

PAR

CECILIA MORA

JANVIER 2013

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonclation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [ii] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier Hélène Bélanger, professeure du département d'études urbaines, qui, tout au long de ce périple de deux ans, m'a accompagnée, offert son soutien, de même que ses conseils judicieux et ses critiques constructives. Je souligne surtout son appui indéfectible, essentiel à mon insertion professionnelle – et personnelle – dès mon arrivée au Canada jusqu'à ce jour.

J'aimerais ensuite remercier mon père qui a toujours été disponible pour m'aider, non seulement dans ce projet, mais également dans tous les autres projets auxquels j'ai déjà participé. Ce n'est pas la première fois que je reconnais son importance comme exemple professionnel et je m'efforce de suivre ses pas. C'est grâce à lui que toutes mes réalisations professionnelles ont été rendues possibles.

Non moins important, j'aimerais également remercier ma mère, qui pendant toutes ces années m'a soutenue émotionnellement et motivée à relever les défis que je m'impose continuellement, du fait d'un constant besoin de me surpasser. C'est elle qui me donne l'équilibre émotionnel pour traverser les jours non inspirés et les nuits d'anxiété.

J'aimerais encore remercier mes collègues, brésiliens, canadiens, et toutes les personnes, quelle que soit leur nationalité – à la fin, elle ne fait pas vraiment de différence – qui m'ont écouté parler plus d'une fois de cette recherche et qui m'ont aidé à trouver des solutions aux problèmes qui sont apparus tout au long de son développement.

Finalement, j'aimerais remercier les résidents défavorisés de Pointe-Saint-Charles et des *favelas* brésiliennes qui, par leur créativité, leur dynamisme et leur acharnement, ont inspiré ce projet de mémoire. Enfin, j'aimerais remercier tous ceux qui ont bien voulu donner leur temps pour m'expliquer leur façon d'agir et de penser concernant les espaces ouverts des villes.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	i
TABLE DE MATIÈRES	iii
LISTE DE FIGURES	vii
LISTE DE TABLEAUX	vii
LISTE DE PHOTOS.	ix
RÉSUMÉ	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 DES ESPACES PUBLICS AUX ESPACES RELÂCHÉS	7
1.1 La polysémie du concept d'espace public	8
1.1.1 La dimension sociale des espaces publics.	9
1.1.2 La dimension physique des espaces publics	11
1.1.3 Les enjeux des espaces publics dans la société actuelle	13
1.1.4 Les espaces publics dans les quartiers défavorisés	15
1.2 Un regard urbanistique sur les espaces étanches et sur les espaces relâchés	17
1.3 Un regard sociologique sur l'espace perçu, conçu et vécu	19
1.4 Un regard géographique sur l'espace et sur le territoire	21
1.5 Un regard psycho-environnementale sur l'espace et le lieu	23
1.6 L'approche interdisciplinaire	25
Conclusion : vers une approche interdisciplinaire	28
CHAPITRE 2 LES ESPACES RELÂCHÉS COMME CONCEPT	29
2.1 Les espaces relâchés et d'autres concepts complémentaires	30
2.2 Les principales caractéristiques des espaces relâchés	32
2.2.1 Des espaces urbains	33
2.2.2 Des espaces « du quartier »	34
2.2.3 Des espaces de taille réduite	35
2.2.4 Des espaces résiduels et/ou abandonnés	36
2.2.5 Un aperçu des caractéristiques ressorties	37
2.3 Les usages des espaces relâchés	39
2.3.1 Activités commerciales et de services informels	41

2.3.2 Activités artistiques	41
2.3.3 Activités récréatives.	41
2.3.4 Activités d'expression (autres qu'artistiques)	42
2.3.5 Activités interdites	42
2.4 Les usagers des espaces relâchés	43
2.5 Quand est-ce que les espaces sont-ils relâchés?	44
2.6 L'aménagement et les espaces relâchés	45
Conclusion : vers l'approfondissement du concept des espaces relâchés	48
CHAPITRE 3 LA STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE ET LE CAS DE POINTE-SAINT-CHARLES	49
3.1 La stratégie méthodologique	50
3.2 L'univers de l'étude	51
3.2.1 La recherche qualitative	51
3.2.2 L'étude de cas	51
3.2.3 Le choix du secteur analysé	51
3.3 Le portrait de Pointe-Saint-Charles.	52
3.4 La cuillette de données	57
3.4.1 Les relevés de terrain.	58
3.5 L'organisation et le traitement des données	61
3.6 L'analyse et l'interprétation des données	63
Conclusion : l'application du concept des espaces relâchés à Pointe-Saint-Charles	64
CHAPITRE 4 LES ESPACES RELÂCHÉS À POINTE-SAINT-CHARLES	65
4.1 Les espaces relâchés recensés à Pointe-Saint-Charles	66
4.1.1 Les caractéristiques des espaces relâchés à Pointe-Saint-Charles	66
4.1.2 Les usages des espaces relâchés à Pointe-Saint-Charles	72
4.1.3 Les usagers des espaces relâchés à Pointe-Saint-Charles	74
4.2 Les activités commerciales et de services informels	75
4.2.1 Les lieux d'activités de services	75
4.2.2 Les extensions des cafés, des bars et des restaurants	76
4.2.3 D'autres lieux de commerce et de service informel	79
4.3. Les activités artistiques.	81
4.4. Les activités récréatives.	83

4.4.1 Les extensions de terrasses et de jardins privés	83
4.4.2 Les espaces relâchés comme lieu d'activités ludiques	87
4.4.3 Les espaces relâchés comme lieu d'activités sportives	90
4.5. Les activités d'expression	91
4.5.1 Les espaces relâchés comme lieu de culte	91
4.5.2 Les espaces relâchés comme lieu de manifestations	92
4.6 Les activités interdites	94
4.7 D'autres usages alternatifs des espaces relâchés	95
4.7.1 L'espace public comme extension de la cuisine et du secteur de « service »	96
4.7.2 Les toits des édifices utilisés comme espaces résiduels.	97
Conclusion : vers les espaces relâchés analysés	98
CONCLUSION L'IMPORTANCE DES ESPACES RELÂCHÉS DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS,	99
5.1 Les portés et les limites	99
5.1.1 Les exemples utilisés	99
5.1.2 Le sujet	100
5.1.3 La méthodologie.	101
5.2 En guise de conclusion.	102
5.2.1 Des solutions créatives aux nouveaux lieux	105
5.2.2 Des lieux adaptés aux différents usagers	106
5.2.3 Le relâchement des lieux : la déprogrammation des espaces programmés	106
5.2.4 La poursuite des travaux	108
BIBLIOGRAPHIE	109

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
0.1 Le quartier Pointe-Saint-Charles	. 1
1.1 Formation du terme espace public ouvert	12
1.2 Hard architecture et soft architecture x Tight space et loose space	. 19
1.3 Espace perçu, espace conçu et espace vécu.	21
1.4 Espace et lieu	. 25
1.5 L'approche interdisciplinaire	25
1.6 Mise en relation des concepts.	. 26
2.1 Les caractéristiques principales des espaces relâchés	38
3.1 Le chemin de la recherche.	. 50
3.2 Les limites du quartier Pointe-Saint-Charles.	. 53
3.3 Les quatre parcours à Pointe-Saint-Charles.	. 59
4.1 Les parcs et espaces verts à Pointe-Saint-Charles.	. 66
4.2 Les terrains vacants à Pointe-Saint-Charles.	. 69
4.3 Les lieux de concentration de tables ou chaises à Pointe-Saint-Charles	. 70
4.4 Les espaces relâchés trouvés à Pointe-Saint-Charles	. 71
4.5 Les citoyens dessinent leur quartier.	63

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
3.1 Variables et indicateurs	62
4.1 Les activités des espaces relâchés selon leurs types	72
4.2 Les activités détaillées des espaces relâchés	74

LISTE DES PHOTOS

Photos	Page
4.1 Parc du Canal de Lachine	67
4.2 Piste cyclable du parc du Canal de Lachine	67
4.3 Parc de l'Irlande à Pointe-Saint-Charles.	68
4.4 Parc Joe Beef à Pointe-Saint-Charles	. 68
4.5 L'espace public comme lieu de service à Rio	75
4.6 L'ajout de chaises dans un service à Pointe-Saint-Charles	75
4.7 L'espace public comme extension de kiosques dans une favela à Rio	76
4.8 L'espace public comme extension de bars dans une favela à Recife	. 76
4.9 L'espace public comme extension des restaurants à Rio	. 77
4.10 L'espace public comme extension des bars à Rio	. 77
4.11 L'espace public comme extension des restaurants à Pointe-Saint-Charles	. 78
4.12 L'espace public comme extension des bars à Pointe-Saint-Charles	. 78
4.13 L'espace public comme lieu de service dans une favela à Rio	. 79
4.14 L'espace public comme lieu de commerce dans une favela à Recife	. 79
4.15 L'espace public (place) comme lieu de commerce informel à Rio	. 80
4.16 L'espace public (trottoir) comme lieu de commerce informel à Rio	. 80
4.17 L'espace public et la variété des articles commercialisés (nourriture) à Rio	. 80
4.18 L'espace public et la variété des articles commercialisés (œuvres d'art) à Rio	. 80
4.19 L'espace public et la création artistique dans une favela à Recife	. 81
4.20 L'espace public comme lieu des festivals dans une favela à Recife	. 81
4.21 Les activités de graffiti proches des HLM à Pointe-Saint-Charles	. 82
4.22 Les activités de graffiti dans la piste cyclable à Pointe-Saint-Charles	. 82
4.23 Le projet « murale »	82
4.24 Les citoyens dessinent le mur perçu comme barrière physique	. 82
4.25 Des œuvres artistiques à Pointe-Saint-Charles.	. 83
4.26 Le rassemblement des enfants dans une favela à Recife.	. 84
4.27 Le rassemblement des adultes dans une favela à Recife.	. 84
4.28 L'ajout de chaises e/ou de tables sur les trottoirs devant les commerces à Rio	. 85
4.29 L'ajout de chaises e/ou tables dans les espaces publics une favela à Rio	85

4.30 L'ajout de chaises sur les trottoirs devant les maisons à Pointe-Saint-Charles	86
4.31 L'ajout de mobiliers sur les arrière-cours à Pointe-Saint-Charles	86
4.32 L'ajout de sofas sur les trottoirs à Pointe-Saint-Charles	86
4.33 L'ajout de sofas devant les maisons à Pointe-Saint-Charles	86
4.34 L'ajout de chaises dans les stationnements des HLM à Pointe-Saint-Charles	87
4.35 L'implantation des piscines dans les espaces publics une favela à Recife	87
4.36 L'implantation des piscines dans les espaces publics des HLM à Pointe-Saint-Charles.	87
4.37 L'espace résiduel avec l'implantation d'un toboggan à Pointe-Saint-Charles	88
4.38 L'espace résiduel avec l'implantation d'une bascule à Pointe-Saint-Charles	88
4.39 Le trottoir utilisé pour le jeu de domino dans une favela à Recife	89
4.40 Les stationnements des HLM comme terrain de jeux à Pointe-Saint-Charles	89
4.41 Le trottoir comme lieu d'entrainement à Rio	90
4.42 La place comme lieu pour jouer au soccer dans une favela à Recife	90
4.43 L'arrière-cours comme lieu pour jouer au hockey à Pointe-Saint-Charles	91
4.44 Les stationnements des HLM comme lieu pour jouer au <i>basket-ball</i> à Pointe-Saint-Charles.	91
4.45 L'espace public comme lieu de culte à Rio	92
4.46 L'espace public comme lieu de culte dans une favela à Recife	92
4.47 Manif contre l'implantation du casino en 2005 à Pointe-Saint-Charles	93
4.48 Manif pour sauver le bureau de poste en 2007 à Pointe-Saint-Charles	93
4.49 Manif contre la fermeture de la SAQ en 2012 à Pointe-Saint-Charles	93
4.50 Manif pour interpeler le gouvernement Harper en 2012 à Pointe-Saint-Charles	93
4.51 L'action jardinière autonome	94
4.52 Symbole de l'action jardinière autonome	94
4.53 L'espace public utilisé pour la consommation illégale de drogues à Recife	95
4.54 L'espace public comme extension de la cuisine et du « service » dans une favela à Recife.	96
4.55 L'arrière-cours comme extension du « service » à Pointe-Saint-Charles	96
4.56 Les toits verts à Pointe-Saint-Charles.	97

RÉSUMÉ

Cette recherche porte sur les espaces relâchés produits à partir de la créativité de ceux qui habitent dans des quartiers défavorisés. Ces espaces sont conçus pour répondre à des besoins peu ou non satisfaits par les espaces publics ouverts offerts par la ville, produits officiellement par les planificateurs. À partir de l'analyse approfondie d'un cas — le quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal — nous tentons de définir les principales caractéristiques de ces espaces, les différents usages qui y ont lieu et leurs usagers. Cette recherche a donc visé à répondre à la question suivante : comment peut-on identifier les espaces relâchés produits par la créativité populaire?

Pour répondre à cette question il était nécessaire de définir les concepts clés utilisés dans cette recherche, se basant surtout sur les différentes conceptions de l'espace public et ses divers regards : urbanistique, sociologique, géographique, psycho-environnementale, culminant dans un regard interdisciplinaire. Pour ce faire, notre revue de la littérature présente les œuvres classiques portant sur l'espace public ainsi que les œuvres très récentes qui portent sur un concept récemment apparu : les espaces relâchés, terme lié surtout aux espaces résiduels auxquels la population donne de nouveaux usages.

Afin de développer cette recherche, nous avons adopté la méthode de l'étude de cas à partir de relevés de terrain, pour mieux comprendre les spécificités du phénomène. Nous avons contextualisé notre étude de cas à partir de l'analyse des différents types d'espaces relâchés de Pointe-Saint-Charles. C'est lors de recherches antérieures réalisées au Brésil que l'idée d'étudier ces espaces a germé et elles ont été utilisées afin d'éclairer la démarche de l'étude du cas montréalais. Toutefois, il faut souligner que le cas montréalais n'a pas été aussi riche que prévu.

Notre but est de définir les caractéristiques générales des espaces relâchés et ses différents types, tout en soulignant leur importance, selon nous, pour les couches sociales plus pauvres. Leur adaptabilité et leur flexibilité sont deux éléments primordiaux que les rendraient plus sensibles à leur production et leur reproduction, entre autres dans les quartiers ouvriers des villes canadiennes et dans les *favelas* brésiliennes. Nous espérons ainsi contribuer à la compréhension de l'importance de la création d'espaces de sociabilité plus relâchés dans les villes.

Mots-clés: espaces relâchés, espaces publics, créativité populaire, Pointe-Saint-Charles.

INTRODUCTION

L'objectif de ce travail est d'analyser les différents usages des espaces publics ouverts des quartiers résidentiels défavorisés en transformation dans la société contemporaine. Afin de pouvoir mieux observer le phénomène et ses manifestations, nous avons choisi comme objet empirique de la recherche un secteur de la ville de Montréal, marqué par la pauvreté, qui d'ailleurs se trouve en processus de *gentrification*¹: le quartier Pointe-Saint-Charles (voir figure 1.0).

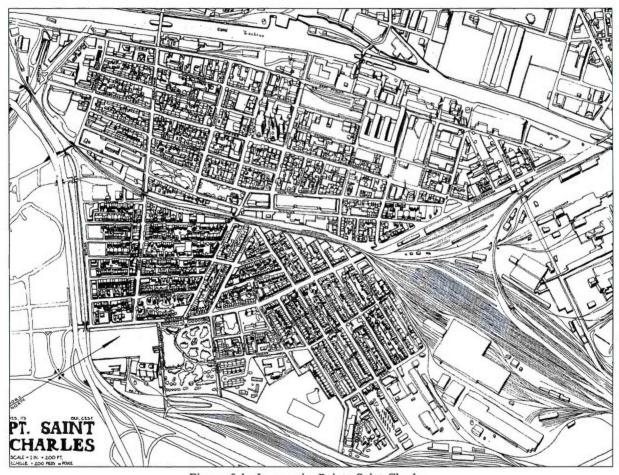


Figure 0.1: Le quartier Pointe-Saint-Charles.

Source: http://www.arch.mcgill.ca/prof/sijpkes/D+C-2011-winter/project-outline.html, 2011.

¹ Le processus de *Gentrification* fait généralement référence à des changements qui se produisent lorsqu'une population plus aisée («gentry») s'installe dans des secteurs plus pauvres de la ville. Divers actes de rénovation urbaine d'origine privée s'ensuivent, appuyés par les autorités publiques, processus qui généralement finit par exclure les populations pauvres qui se trouvaient initiallement sur les lieux (Grant, 2003). Ainsi, dans la plupart des définitions, il ya l'idée du déplacement de personnes et d'une substitution de la population ouvrière par une plus riche (Ley, 1996; Bélanger, 2005).

2 Introduction

Il faut d'abord mentionner que ce travail ne se concentre pas sur les rues principales et les centres-villes animés et qu'il ne porte pas sur des « occasions spéciales » – grands évènements, festivals, marchés de rue, carnavals, fêtes de quartier, etc. Il vise plutôt à analyser le quotidien et la multitude des espaces extérieurs qui nous entourent, à travers une étude sur « les activités quotidiennes des individus et des groupes et leurs demandes spécifiques sur l'environnement. C'est à partir de ces activités que nos villes et ses quartiers fonctionnent » (Gehl, 1987, p. 9, traduction libre).

Dans toutes les villes du monde, les individus et groupes utilisent les espaces publics ouverts pour se détendre, protester, acheter et vendre, expérimenter et célébrer. Ils offrent des « possibilités pour le rassemblement, la socialisation, les loisirs, les festivals, ainsi que les protestations et les manifestations » (Hou, 2010, p.2, traduction libre). Ces espaces constituent un élément très important de la vie urbaine et sont les centres de la vie civique pour les citadins. Ainsi, ces espaces sont considérés le principal *locus* de reproduction de la vie collective (Serpa, 2007).

Aujourd'hui, bien que la diversité sociale, économique et culturelle est plus largement reconnue, Low, Taplin, et Scheld (2005) ont constaté que la gestion restrictive des grands espaces publics ouverts a créé un environnement de plus en plus inhospitalier pour les groupes minoritaires et ne répondent pas toujours aux besoins des tous les segments de la population (Loukaitou-Sideris, 1995). Alors que la forme physique et l'apparence de ces espaces peuvent sembler « familières aux espaces publics traditionnels dans le passé, leurs fonctions publiques et les significations sont devenues très limitées » (Hou, 2010, p.6, traduction libre).

Sur un plan plus quotidien, les initiatives citoyennes ont créé de nouveaux usages pour ces espaces publics ouverts qui remplacent d'anciens usages formels (Franck et Stevens, 2007). Nous partons donc de l'idée que, dans ces espaces, les personnes effectuent une très grande variété d'activités qui n'ont pas été prévues, à l'origine (Franck et Stevens, 2007). Ils comprennent des usages spontanés qui dans la plupart des cas, se produisent sans autorisation et assurance officielles de continuité ou de permanence et qui défient ou échappent aux règlements en vigueur (Hou, 2010).

Introduction 3

Ces pratiques quotidiennes transforment ces endroits en ce que Watson (2006, p.19, traduction libre) désigne « un site de potentialité, de la différence et des rencontres plaisantes » en permettant des événements spontanés, le plaisir de la diversité et la découverte de l'inattendu (Hou, 2010). Ces espaces sont donc apparus comme une solution alternative au réseau des espaces publics ouverts dans les villes (Francis et coll., 1984). Grâce à des fins personnelles et collectives qui offrent des avantages à la fois publics et privés, ils fonctionnent comme des «espaces publics hybrides » qui sont distincts de leurs équivalents classiques et officiels (Hou et coll., 2009; Hou, 2010).

À partir de ce constat, deux thèmes nous semblent intimement liés : premièrement, que les espaces publics planifiés ne répondraient pas aux besoins réels de la population contemporaine, et deuxièmement, que les différentes formes d'adéquation de ces espaces selon les aspirations de cette population influenceraient l'intensité de leur création, de leur reproduction et les modalités d'usage non prévues.

Ainsi, cette recherche explore les nombreuses manières dont les résidents s'approprient, avec créativité et détermination, des espaces publics ouverts pour les adapter à leurs propres besoins. La recherche examine donc ces espaces et comment les individus les utilisent, car ce sont les usages spontanés, familiers ou inattendus, momentanés ou durables, qui animent ces espaces, donnant ainsi de la vitalité aux villes. Elle est un essai de mieux comprendre les décisions quotidiennes de productions de ces espaces qui défient les règlements conventionnels et se concentre sur des espaces alternatifs, des activités, des expressions et des relations qui ont émergé en réponse aux opportunités, aux contraints et à la transformation de la société contemporaine (Hou, 2010).

Selon Gehl (1987), lorsque nous observons la manière dont les individus se comportent dans les espaces publics ouverts, nous percevons qu'ils adaptent ces espaces et modifient leurs fonctions afin de pouvoir apprécier ce qui constitue l'un des attributs les plus attrayants de la vie urbaine : voir, entendre et rencontrer d'autres personnes. Nous avons observé dans les lieux étudiés un éventail d'activités commerciales, artistiques, récréatives, d'expression et même parfois interdites par la loi, certaines conventionnelles, d'autres plus expérimentales. Quelques-unes de ces

activités se produisent parallèlement aux usages prévus dans les espaces publics, que ce soit sur des trottoirs, aux coins de rue et sur des places.

Par convention, nous qualifierons ces espaces de *relâchés* (loose spaces)² qui sont, par définition, des espaces qui ont été « appropriés par des individus ou groupes pour pratiquer des activités qui ne sont pas programmées » (Franck et Stevens, 2007, p. 29, traduction libre). Ces formes d'appropriation peuvent résulter d'un manque de choix, dans le sens où un espace relâché « offre des lieux pour des activités qui ne peuvent se pratiquer à un autre endroit » (Franck et Stevens, 2007, p. 18, traduction libre). Les types d'activités non planifiées varient selon le contexte et différents aspects historiques, politiques, sociaux, économiques, culturels et urbains qui sont déterminants dans la production des espaces relâchés. Ils fournissent la base nécessaire pour comprendre comment les individus et les groupes identifient ces espaces et les utilisent différemment.

Les espaces relâchés font partie de la dynamique urbaine, ils sont une composante importante de la vie contemporaine, et dans cette perspective, nous désirons apporter une contribution, en lançant une réflexion sur le rôle de ces espaces relâchés comme *locus* de sociabilité dans la ville.

Ces espaces relâchés nous font s'interroger sur « les façons dont nous définissons et utilisons les espaces publics » (Hou, 2010, p.ii, traduction libre). Les espaces utilisés par la population ne se limitent plus aux catégories archétypales de parcs de quartier ou des places publiques et « questionnent la notion traditionnelle codifiée du public et la confection de l'espace » (Hou, 2010, p.2, traduction libre).

Plutôt que de cas isolés, ces actes de relâchement transcendent les frontières géographiques et reflètent les questions sociales et les paramètres respectifs. Dans plusieurs villes au monde, des espaces publics ouverts sont transformés et sont reconvertis ayant de nouveaux usages par les citoyens et les communautés. Ces sites récupérés et appropriés, « créés principalement par des communautés marginalisées, ont fourni de nouvelles expressions de collectivité dans la ville contemporaine » (Hou, 2010, p.2, traduction libre).

² Compte tenu de la création récente du terme, *loose space* a été traduit en français dans le présent travail comme « espace relâché ». Le terme *loose space* est apparu dans *Loose space: possibility and diversity in urban life*, un ouvrage collectif conçu par Franck et Stevens en 2007.

Introduction 5

Nous savons que chacun de ces espaces relâchés a « ses propres raisons (qui justifient) la présence des usagers » (Franck et Stevens, 2007, p. 44, traduction libre) et dans ce sens, il paraît intéressant de se demander pourquoi ces sites particuliers sont utilisés en lieu et place d'espaces publics plus conventionnels et quelles sont leurs caractéristiques particulières qui incitent les gens à se les approprier. Ce travail vise à tirer parti des interprétations des pratiques alternatives d'un autre mode de production dans la fabrication des espaces publics contemplant une « société de plus en plus hétérogène, fluide et dynamique » (Hou, 2010, p.13, traduction libre).

Ainsi, à partir du cas de Pointe-Saint-Charles, ce travail a comme objectif principal d'identifier et de décrire les espaces relâchés existants dans le quartier ainsi que leurs caractéristiques physiques, leurs principaux usages et leurs usagers. Pour ce faire, nous avons comme objectifs spécifiques : (1) identifier les caractéristiques communes de ces espaces à partir d'une typologie développée dans le cadre de d'autres travaux anterieurs basée sur leurs caractéristiques physiques, leurs types d'usages et d'usagers; (2) Mettre cette typologie à l'épreuve, c'est-à-dire, juger de sa pertinence dans des contextes différents; (3) vérifier s'il existe des conflits entre les activités prévues et spontanées.

Le mémoire a été structuré de manière à focaliser sur la création d'espaces relâchés dans un milieu défavorisé en processus de *gentrification*³. Le développement et les résultats de la recherche sont ainsi présentés en cinq parties:

Le premier chapitre, intitulé « Des espaces libres publics aux espaces relâchés », expose les notions d'appropriation des espaces publics, de créativité populaire, focalisant sur la question de l'espace public dans les quartiers défavorisés dans notre société actuelle. Ce chapitre présente la revue de la littérature des notions qui sont au cœur de notre étude. Celle-ci s'est surtout basée sur le concept d'espace public, défini à partir d'écrits classiques sur le sujet et des différents regards possibles pour l'aborder : urbanistique, sociologique, psycho-environnementale, géographique, culminant par le regard interdisciplinaire.

Le deuxième chapitre, intitulé « Un aperçu des espaces relâchés », approfondit le concept d'espaces relâchés, vu comme une nouvelle façon de percevoir et de (ré)créer l'espace public

³ Plusieurs travaux récents parlent du processus de *gentrification* de Pointe-Saint-Charles, comme Bélanger (2007, 2008), Bélanger, Cameron et De la Mora (2012), Grenier (2008), etc.

6 Introduction

traditionnel. Dans ce chapitre sont rassemblés les écrits jugés pertinents sur le sujet, afin de définir ce concept à partir d'une approche théorique capable d'articuler les catégories d'espace public et celle d'espace relâché.

Dans le troisième chapitre est présenté « La stratégie méthodologique et le cas de Pointe-Saint-Charles » choisis pour orienter notre recherche, à travers l'exposition de la collecte, l'analyse et l'interprétation des données de notre étude de cas — le quartier de Pointe-Saint-Charles à Montréal. Dans cette section sont présentés le quartier, son histoire, sa structure et les enjeux liés à la question des espaces publics de ce secteur. Dans un second temps, les méthodes choisies pour effectuer notre recherche, basées principalement sur les relevés de terrain, sont résumées.

Dans le quatrième chapitre, intitulé « Les espaces relâchés de Pointe-Saint-Charles », nous décrivons les espaces analysés, à partir de leurs principales caractéristiques, les types d'usage et d'usagers. Afin de mettre à l'épreuve le concept d'espace relâché et sa typologie, nous utilisons comme complément des cas brésiliens – résultats des recherches antérieures réalisées à Recife et à Rio de Janeiro – en faisant ressortir leurs forces et leurs faiblesses lorsqu'appliqués dans des contextes différents.

L'objectif de ces chapitres est de démontrer de quelle façon et avec quelle importance ces espaces relâchés sont présents dans la ville. Nos remarques finales sont présentées dans le cinquième chapitre intitulé « L'importance des espaces relâchés dans les quartiers défavorisés ». Ces résultats contribuent à une meilleure connaissance des espaces relâchés produits par les résidents des quartiers défavorisés.

Pour terminer cette introduction, il faut mentionner que le cas d'étude montréalais n'a pas été porteur d'innovation, mais de toute façon la question demeure intéressante d'un point de vue théorique et méthodologique. Il est aussi important de préciser que notre recherche exploratoire n'a aucune prétention d'exhaustivité ni d'exclusivité dans l'étude des espaces relâchés situés dans les quartiers défavorisés. Il s'agit plutôt de fournir des éléments supplémentaires de compréhension qui pourraient servir de base à de futurs travaux portant sur les besoins et les attentes des populations plus pauvres en ce qui concerne la production de nouveaux espaces publics.

CHAPITRE 1 DES ESPACES PUBLICS AUX ESPACES RELÂCHÉS

Dans ce premier chapitre, l'objectif est de présenter une discussion conceptuelle pour guider notre recherche, en commençant par une exposition des principaux concepts utilisés pour l'étude des espaces publics, leurs usages et leurs usagers. Certains concepts clés sont discutés à partir d'une revue de la littérature provenant de disciplines telles que l'architecture, l'urbanisme, la sociologie, la géographie et la psychologie environnemental.

Mais compte tenu de notre formation préalable comme architecte urbaniste et nos expériences dans le milieu universitaire en études urbaines, nous nous appuyons principalement sur des études des espaces publics réalisées par Franck et Stevens (2007), les créateurs de l'expression losse spaces. D'autres auteurs ont également été utiles dans notre recherche, tels que Sommer (1974) pour le regard architectural, Lefebvre (1974) pour le regard sociologique, Raffestin (1986) pour le regard géographique, et finalement, Tuan (1974) pour le regard psychoenvironnementale.

1.1 La polysémie du concept d'espace public

Par rapport à l'origine du terme, les différents « concepts d'espaces publics reposent sur les modèles antiques du forum et de l'agora » (Lévy et Lussault, 2003, p. 333). Ainsi, notre imaginaire des espaces publics est porté par la vision utopique de l'accessibilité de l'agora grecque, espace de rassemblement, au sens physique et politique (Paquot, 2009). Toutefois le caractère public de l'agora exprimait la société basée sur les droits dans la cité grecque antique, limitée à une catégorie sociale privilégiée très restreinte, reconnue comme des citoyens libres (Low et Smith, 2006). Ainsi, la définition de l'agora, souvent annoncée comme un prototype significatif des espaces publics, peut donc être une source d'inspiration, mais son analyse suggère qu'elle représente juste l'inverse de ce que nous considérons être des espaces publics idéaux. Dans la pratique, soit dans la Grèce antique, soit dans le monde d'aujourd'hui, « des véritables espaces publics sont l'exception et non la règle » (Low et Smith, 2006, p.4, traduction libre).

Pour évoquer l'évolution des espaces publics vus ici comme des espaces citadins, Choay (2003) a suggéré pour « le Moyen Âge de parler d'espaces de contact, pour l'ère classique, d'espaces de spectacle, pour l'ère industrielle, d'espaces de circulation et pour notre époque, d'espaces de branchement » (p. 74). Il ne s'agit pas là de continuité historique, mais plutôt de coexistences et de combinaisons parfois inédites. Ainsi, les espaces publics représentent dans les sociétés humaines l'ensemble des espaces de passage et de rassemblement qui sont à l'usage de tous, soit qu'ils n'appartiennent légalement à personne, soit qu'ils relèvent du domaine public ou, exceptionnellement, du domaine privé (Paquot, 2009). Les espaces publics sont considérés comme la plaque tournante de l'activité qui peut influencer à la fois la vie quotidienne des individus et le développement de la communauté (Bélanger, 2007).

L'expression « espaces publics » est un concept polysémique, car selon le regard utilisé, ils peuvent être vus comme des espaces pour le commerce, pour les activités domestiques, pour le loisir ou simplement pour la contemplation et la circulation. Ce concept possède plusieurs significations qui parfois se superposent, parfois divergent, en fonction de la dimension observée: soit économique, sociale, géographique, urbanistique, etc. (Romero, 2001).

Ainsi, ces questions mettent en évidence le caractère interdisciplinaire de la problématique de l'espace public, interrogeant les sciences humaines (la science politique, la sociologie,

l'économie, etc.) ainsi que les sciences de l'espace (l'architecture, l'ingénierie, l'urbanisme, etc.). Il faut donc tenir compte du fait que l'espace public peut-être soit traité à partir d'une dimension sociale, plus abstraite et subjective, soit à partir d'une dimension spatiale, plus concrète et objective, représentée plus spécifiquement par l'espace topographique, c'est-à-dire, l'espace physique en tant que tel, avec des limitations et des dimensions réelles.

1.1.1 La dimension sociale des espaces publics

En science politique, le concept renvoie à l'émergence d'un espace de débat public, « d'intersubjectivité » (Habermas, 1993), à l'existence d'un espace immatériel au sein duquel les membres d'une société seraient amenés à confronter leurs arguments sur un sujet d'intérêt collectif pour faire émerger un consensus ou un langage partagé (Söderström et Zepf, 1998). Cette dimension politique du terme « public » est directement liée aux fonctions administratives de la ville.

En sociologie, l'espace public est d'abord un espace social « des modes de vivre ensemble » et de la reconnaissance de l'autre dans la sphère publique qui se transforme constamment (Sennett, 1979). Ces espaces sont produits comme « facilitateurs des pratiques sociales », ce sont des lieux de rencontre entre les différents groupes sociaux, des espaces où ils interagissent et où les conflits se révèlent. En outre, il s'agit « d'espaces qui sont accessibles à tous et, donc, susceptibles de garantir les conditions de la vraie activité communicationnelle » (p. 172). Comme l'a dit Rogers (1997), les espaces publics sous toutes leurs formes sont cruciaux pour l'intégration et la cohésion sociales.

De plus, il est important de considérer le type de pratiques et de dynamiques sociales qui ont lieu dans ces espaces, dans la mesure où « les espaces publics sont vus comme un ensemble indissociable de formes et de pratiques sociales qui s'y développent » (Gomes, 2002, p. 172, traduction libre). Ils permettent aux individus de se réunir dans un espace d'apparence neutre et d'interagir les uns avec les autres, ce qui inclue des rapports familiaux, des rencontres culturelles ou sociales (soit par hasard, soit prévues) et la réunion de groupes d'intérêt commun (groupes de marche, de vélo). En facilitant ce mélange, « les espaces publics peuvent contribuer à la cohésion des communautés » (Holland et coll., 2007, p.IX).

Si nous défendons l'idée, d'une façon plutôt utopiste, que l'essence d'un environnement urbain fonctionnel est l'acceptation des différences, ces espaces devraient être un endroit où sont respectées les différences et où l'interaction sociale peut se produire d'une façon beaucoup plus intense (Duckworth, 2008). Ils sont considérés comme des espaces démocratiques, car en théorie, tous les individus peuvent les utiliser. Ils sont accessibles à tous et ils devraient permettre à la communauté d'exister et de s'épanouir. Ils sont « notre salle de séjour en plein air », notre centre extérieur de loisirs, importants pour le bien être de l'être humain (Lipton, 2002).

Ces espaces sont, ainsi, le principal « *locus* de reproduction de vie collective » (Serpa, 2007), les lieux de conflits et de problématisation de la vie sociale, mais aussi où l'on arrive à des accords et à des résolutions communes. Tout comme Sennett (2001), Paquot (2009) soutient que les espaces publics sont des lieux de hasard et de rencontres qui fondent la richesse de la ville. Dans ces espaces se construit le sujet, car chacun perçoit dans l'étrangeté de l'autre la garantie de sa propre singularité. Ainsi, en permettant la coprésence anonyme d'individus différents et l'apprentissage de l'altérité, les espaces publics seraient porteurs d'échanges et donc de sociabilité (Choplin, 2006).

C'est justement du fait de cette coprésence de différences que les espaces publics sont fréquemment considérés comme des espaces de contestation (Mitchell, 1995; 2003), « des lieux de confrontation des usages et des usagers » (Toussaint et Zimmermann, 2001, p. 186). Ces confrontations peuvent être basées sur des questions touchant aux différences de genre, d'âge, d'appartenance ethnique, de classe sociale ou autres (Valentine, 1996; Malone, 2002). Toutefois, elles peuvent aussi porter sur les différentes significations attachées aux espaces, ou sur des luttes plus profondes relatives aux représentations sociales que les individus en ont, dits « mythes collectifs » (Cresswell, 1996).

Les espaces publics sont traditionnellement différenciés des espaces privés selon leur contrôle d'accès, les comportements sanctionnés dans ces espaces et ses règles d'usage. Alors que les espaces privés sont délimités par les règlements de l'État, les espaces publics, même si loin d'être libres de la réglementation, sont généralement produits comme ouverts à la participation d'un groupe plus ou moins grand. « L'espace public » a des significations très différentes dans les différentes sociétés, les lieux et les temps, et son sens aujourd'hui est très lié à l'opposition entre espace public et privé (Low et Smith, 2006).

1.1.2 La dimension physique des espaces publics

Ces dernières années, plusieurs chercheurs ont développé une littérature considérable concernant la dimension sociale de l'espace public (fraser, 1990; Cheah et Robbins, 1998; Habermas, 1983) et ces travaux sont généralement imbriqués dans un cadre plus large concernant la transformation des relations sociales. Ainsi considéré, l'espace public vu comme « sphère publique est rarement spatialisé » (Low et Smith, 2006, p.4, traduction libre). En même temps, des architectes, des géographes, des urbanistes, des anthropologues et d'autres, se sont penchés sur les discussions des espaces publics ayant des travaux explicitement spatiaux. Ils cherchent à comprendre la façon dont les processus sociaux, politiques, économiques et culturels font certains lieux publics, et les moyens par lesquels, à leur tour, ces géographies réaffirment, se contredisent, ou modifient leurs relations sociales et politiques (Low et Smith, 2006).

Si la dimension sociale de l'espace public peut être décrite comme la sphère publique, « où des personnes privées se rassemblent comme un bien public » (Habermas , 1983, p.27, traduction libre), son émergence a clairement une histoire, comme nous l'avons vu, mais il a aussi « une géographie tout aussi claire » (Low et Smith, 2006, p.6, traduction libre). Une fois reconnu que la spatialité de la sphère publique transforme potentiellement notre compréhension de la politique de la population, une bonne compréhension de la sphère publique est un impératif pour mieux comprendre les espaces publics (Low et Smith, 2006).

Dans cette optique, les espaces publics sont un bien public, un « patrimoine de la collectivité, avec un régime commun pour le peuple, à travers l'accès sans restriction de toute la population » (Albernaz, 2004, p.44, traduction libre). Mais ils ont également « une configuration spatiale, et dans cette dimension, les espaces publics sont ceux qui organisent le tissu urbain, qui permettent la mobilité pour la circulation, la permanence et le loisir de la population » (p.44).

Ainsi, comme mentionné précédemment, les espaces publics peuvent également se définir comme des espaces topographiques, des espaces physiques permettant le rassemblement (Iveson, 2003; 2009), ce dernier regard étant celui pris en compte dans cette recherche. La ville est ainsi formée à la fois par l'espace « bâti » ou « fermé », et par l'espace « non bâti » ou « ouvert » 4

⁴ L'expression est ancienne et vient de l'anglais open space, qui désigne les « entre-deux », les « interstices » et/ou les « terrains vacants ».

(Caracas, 2002), ce dernier recevant dans cette recherche une attention particulière en tant que promoteur et animateur de l'interaction sociale des personnes qui l'utilisent.

Selon Graça (2005), tandis que la ville est vue par ses habitants comme une réalité concrète, une somme de bâtiments, d'équipements et d'infrastructures, l'espace ouvert est la matérialisation de son inverse, c'est-à-dire l'absence de cette concrétisation physique. Toutefois, la notion d'espace « ouvert » ne remet pas en cause la ville, elle représente au contraire l'affirmation de son existence par le caractère éminemment social de cet espace, où les relations sont représentées et la société devient visible.

Nous nous référons donc à la définition du terme « ouvert » donnée par Lynch (1990), selon laquelle l'espace « ouvert » est considéré comme l'ensemble des espaces non bâtis, une configuration spatiale où l'accessibilité physique et sociale est libre, sans barrière tels que les murs ou clôtures, indépendamment de leur propriété. Selon l'auteur, la dénomination d'espace « ouvert » est donc déterminée par la condition préalable d'offrir un accès libre.

Ainsi, pour conclure cette partie, nous arrivons au terme adopté dans notre recherche, « espace public ouvert », car s'agissant d'une analyse sociospatiale, la séparation du terme « public » – de dimension sociale – et du terme « ouvert » – de dimension spatiale – facilite la compréhension du concept. Donc selon la dimension sociale, les espaces peuvent être publics (accès illimité) ou privés (accès restreint), et selon la dimension spatiale, ils peuvent être bâtis (fermés) ou non bâtis (ouverts), comme illustré ci-dessous (voir figure 1.1):

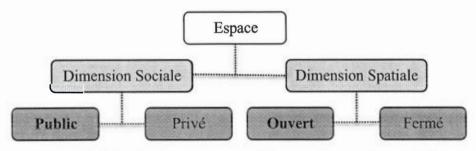


Figure 1.1 : Formation du terme espace public ouvert. Source : l'auteur, 2011.

⁵ Il faut mentionner qui l'espace privé caractérisé juste par son accès restreint est une simplification pour notre recherche. En réalité c'est plus compliqué que ça. Il y a des espaces publics à accès restreint et aussi des espaces privés ouverts.

1.1.3 Les enjeux des espaces publics dans la société actuelle

Les premières préoccupations concernant les espaces publics ouverts portent sur des projets d'embellissement des villes, au cours des XVIIe, XVIIIe et XIX siècles, avec la création de plusieurs espaces de promenade. Dans les années 1920, l'importance de ces projets s'est accrue et tout ce qui caractérisait une cité — les rues, les places, les espaces « ouverts » — est devenu l'objet de plus grands soins. Dans les années 1960, des travaux comme ceux de Jacobs portaient sur les espaces publics vus comme des espaces d'appartenance des uns et des autres à une entité politique plus vaste, à travers une « architecture d'empathie » (Body-Gendrot, 2008, p.134).

Actuellement, les principaux enjeux liés aux espaces publics portent autour de la dichotomie public/privé, à travers la privatisation des espaces publics. Le mode de vie dans la société actuelle a subi des « changements majeurs dans les relations entre les individus et les espaces publics » (Gomes, 2002, p.164, traduction libre). Ces changements ont entrainé de graves conséquences pour cette société, marquée par l'individualisme croissant, de plus en plus stratifiée en des niveaux sociaux, culturels et comportementaux. Dans ce processus, « un des principaux effets de ces changements est la privatisation croissante de l'espace et le conséquent isolement de la population » (p.164).

Dans la littérature sur domaine public dans les dernières décennies, l'érosion et le déclin de l'espace public et la vie publique ont été un thème prédominant. Dans le déclin de l'homme public, Sennet (1978) soutient que la vie publique est devenue une question d'obligation formelle dans les temps modernes. Plus important encore, la société est de moins en moins intéressée par les affaires publiques et de plus en plus motivée par des intérêts privés et des désirs personnels. Sennett déclare encore que « la vie personnelle déséquilibrée et la vie publique vide » se manifestent dans la mort de l'espace public avec peu de possibilités d'interactions sociales (Sennett, 1974, p.16, traduction libre).

Plus récemment, Putman (1995) a utilisé la métaphore du *Bowling Alone* pour caractériser le déclin de l'engagement civique dans la société actuelle. Il affirme que ce déclin sape le fonctionnement de la démocratie. Dans les dernières décennies, « un certain nombre de pratiques ont également contesté ce qu'il reste de l'espace public et de ses dimensions physiques et politiques » (Hou, 2010, p.6, traduction libre).

Ainsi, il existe deux principaux courants de pensée sur les espaces publics dans notre société. Le premier offre une vision plutôt utopique des espaces publics, dans le sens où ils permettraient aux divers groupes d'être ensemble et d'afficher leurs identités dans l'arène publique, la différence étant célébrée. L'autre courant de pensée se rapporte au déclin apparent de ces espaces, lié aux processus tels que la privatisation, la règlementation de l'accès et les usages ou la surveillance (Sennett, 1974; Sorkin, 1992; Zukin, 1995; Mitchell, 2003).

Ces deux courants de pensée sont intrinsèquement liés entre eux. Il est vrai que les espaces publics sont les principaux facilitateurs d'interactions sociales entre les différents groupes, mais il faut reconnaître que ces interactions sont de moins en moins soutenues, ce qui laisse entrevoir le déclin des espaces publics traditionnels. Ce déclin est quand-même limité par une tendance actuelle à produire des espaces d'une façon moins traditionnelle et plus informelle, peu étudiée jusqu'à maintenant. Elle se symbolise par l'appropriation de certains espaces (publics) ouverts par des individus ou groupes, pour des usages différents de ceux produits initialement. Franck et Stevens (2007) qualifient ces espaces de relâchés, une forme d'adaptation des espaces ouverts à partir de la créativité des usagers, motivés par leurs propres besoins et contribuant ainsi à instaurer une nouvelle vitalité dans la ville.

Le débat actuel oppose ainsi les adeptes d'une renaissance des espaces publics aux tenants de leur déclin. Les premiers attirent en particulier l'attention sur un renouveau dans les pratiques des espaces publics ou sur des politiques de requalification avec un objectif de mixité sociale. Les derniers dénoncent, quant à eux, le développement d'espaces privés ouverts au public, le renforcement du contrôle et la multiplication des restrictions d'accès (règles plus restrictives, systèmes de vidéosurveillance, etc.). Ces deux points de vue, apparemment contradictoires, révèlent en réalité la complexité des espaces publics et, plus généralement, des sociétés urbaines contemporaines (Fleury, 2007).

La distinction entre « privé » et « public » est apparemment simple et éclairante, opposant le dedans et le dehors : est « privé » ce qui est réservé à certains et fermé aux autres, alors que ce qui est ouvert à tous est « public ». Cette opposition occupe une place centrale dans le système philosophique de Habermas (1983) qui distingue deux sphères jouissant d'une autonomie relative: la sphère privée et la sphère publique. Pour lui, la sphère privée est soumise à la règle du compromis, alors que la sphère publique est soumise à celle du consensus fondé sur la raison.

Bien que la distinction entre « privé » et « public » soit incontestable, la frontière entre les deux est difficile à tracer et leur relation est complexe.

Deux actions symétriques nous guettent en permanence: la publicisation du privé et la privatisation du public. Le processus de publicisation du privé vise à restreindre, voire à abolir la vie privée, l'individu étant en permanence exposé aux regards des autres, sans pouvoir s'y soustraire. Il se doit d'être « transparent » et soumis au contrôle du groupe, système qui contient en lui le germe du totalitarisme, comme illustré dans sa version dictatoriale dénoncée par Orwell dans 1984 (1949). Le processus inverse de privatisation du public, que nous traitons dans cette recherche, est tout aussi pertinent. Il s'agit de s'approprier le bien commun comme s'il était un bien privé (Causer et Blanc, 2005).

1.1.4 Les espaces publics dans les quartiers défavorisés

Selon Lefebvre (1996), si nous parlons de sociétés homogènes que ce soit du point de vue social, économique, culturel, d'âge, du sexe, de la religion ou autre, tous les habitants devraient avoir, en principe, la même vision du monde. Ils devraient développer les mêmes valeurs et intérêts, de sorte que les urbanistes pourraient planifier les villes et ses espaces publics ouverts de telle façon que tous les résidents se sentiraient satisfaits. Les espaces urbains seraient produits par une minorité, mais seraient vécus de manière satisfaisante par toute la population.

Toutefois, cette vision est très utopique, car toutes les sociétés sont composées de groupes ayant des visions différentes du monde et des espaces et ce fait est encore plus frappant dans la société actuelle de plus en plus fragmentée. Ainsi les espaces publics ouverts produits par les urbanistes peuvent répondre aux besoins de la majorité, mais il existera toujours une partie de la population qui pense différemment et qui souhaite occuper de façon créative ces espaces, c'est-à-dire, autrement que ce qui a été programmé.

C'est le cas notamment des résidents des quartiers défavorisés. Nous mettons donc l'accent sur les parcelles plus pauvres de la ville, où la culture est perçue chez plusieurs chercheurs comme « une culture authentique, autonome, qui se caractérise par une vitalité distinguée, due à la créativité de la population » (Mouchtouris, 2007, p. 46). Il existe même une certaine idéalisation de la créativité populaire. Exprimée spontanément de manière individuelle ou collective, cette

créativité est vue comme étant inépuisable et dont les realisations expriment les valeurs de tous les membres du groupe. Cette créativité s'exprime aussi dans les espaces publics de ces quartiers.

Cependant quand nous parlons de quartiers défavorisés il faut tenir compte des différences de contextes sociaux urbains entre les pays du nord avec ceux du sud⁶ où la société est très loin d'être homogène. Ces différences sont marquées par de très fortes inégalités sociales, qui sont d'abord révélées par la manière inégale dont les terres sont réparties menant à l'exode des populations rurales vers les villes dans l'espoir de trouver une vie meilleure. Cela crée une surpopulation dans les grandes villes où il n'y a pas assez de logements disponibles, ce qui amène à la création des *favelas*, où les conditions de vie sont extrêmement précaires.

Dus aux conditions de vie précaires renforcées par l'exiguïté des maisons, les espaces publics dans ces quartiers, notamment aux pays du Sud, jouent un rôle primordial dans la qualité de vie des résidents qui les utilisent non seulement comme extension de leurs maisons, mais aussi pour toute autre sorte d'activité. Ainsi, la privatisation du public est mise en évidence surtout à partir des enjeux d'appropriation. Ce sont des espaces d'usages multiples, où nous pouvons trouver de petites entreprises artisanales, des commerces, des services personnels et professionnels, des terrains de jeux, des places publiques ou des lieux de rencontre (Goulet, 2005).

Nous savons quand nous sommes arrivés à un quartier populaire dans les pays du Sud surtout en raison du grand nombre de personnes à l'extérieur. Les rues sont une partie intégrante du tissu communautaire, car ils rassemblent les gens en permettant la mobilité et les échanges sociaux (Rojas, 2010). En plus, basé sur une recherche dans les quartiers populaires latinos à Los Angeles, Rojas (2010, p.44, traduction libre) affirme que l'urbanisme de ces endroits propose « un modèle pour l'improvisation et la réinvention urbaine innovante qui aborde les questions de durabilité, de la vie publique, la justice sociale et les besoins économiques des habitants urbains diversifiés et embrasse les actes quotidiens des individus, des familles et des communautés ».

Cette section a permis d'exposer la polysémie du concept des espaces publics et ses différentes dimensions pour conclure sur les spécificités de ces espaces dans les quartiers défavorisés. Selon nous, ces quartiers seraient propices à la création, à la reproduction et à la multiplication des

⁶ Les pays du Sud sont les pays moins avancés, les pays dits "pauvres" qui sont généralement situés dans la partie sud des continents émergés. Cependant, cette expression est peu précise et non pertinente géographiquement (ONU, 2006).

espaces relâchés. Mais avant de présenter les caractéristiques des espaces relâchés, nous jetterons quelques regards croisés de différentes disciplines sur la notion d'espace afin d'ancrer notre approche qui se veut interdisciplinaire.

1.2 Un regard urbanistique sur les espaces étanches et sur les espaces relâchés

Les espaces étanches (*tight spaces*) et les espaces relâchés (*loose spaces*) sont des concepts initialement proposés par Franck et Stevens (2007), et développés à partir des idées de Sommer (1974) qui a établi une distinction entre les écoles *hard* et *soft* d'architecture. Selon Sommer, il existe deux façons de produire l'espace: à partir de la *hard architecture*, « conçue pour être robuste et résistante aux empreintes humaines », et qui « semble imperméable, impersonnelle, et inorganique » (Sommer, 1974, p.2, traduction libre); et à partir de la *soft architecture*, dont « la personnalisation – la possibilité de marquer de son empreinte individuelle son environnement – est un ingrédient essentiel » (p.19, traduction libre).

Si l'expérience a montré que la *hard architecture* ne fonctionne pas toujours de manière à satisfaire et à répondre aux besoins de l'individu, la solution, selon l'auteur, serait de rendre les bâtiments *plus* plutôt que *moins* sensibles à leurs usagers. Au lieu de durcir les choses pour résister à l'empreinte humaine, il faut concevoir des bâtiments, des parcs, et des villes reflétant leur présence – en d'autres mots, il faut abandonner la recherche infructueuse et coûteuse des espaces qui ressemblent, de plus en plus, à des « cellules sécurisées » (Sommer, 1974).

C'est dans ce sens que Franck et Stevens (2007) ont appliqué les concepts de l'étanchéité (tightness) et du relâchement (looseness) aux espaces publics urbains. Les espaces étanches sont ainsi des espaces où nous réalisons seulement des activités permises et planifiées, tandis que les espaces relâchés offrent la possibilité de pratiquer des activités différentes, non prévues, en plus des activités régulières. Les espaces étanches, comme la hard architecture, sont basés sur la création d'une ambiance qui tente de contrôler fortement les actions des usagers de ces espaces. En parallèle, les espaces relâchés, comme la soft architecture, sont basés sur le contrôle des espaces par les usagers eux-mêmes.

Lorsque se sont les propres initiatives des usagers qui se prêtent à des activités diverses sans lien avec la conception originale d'un espace particulier et sont tolérées, l'espace peut être caractérisé d'espace relâché, plus ouvert aux différents usages et usagers. Ainsi, relâchement (looseness)

dans une ville « exprime les désirs des usagers qui pourraient autrement être négligés par les concepteurs et les planificateurs » (Chen, 2010, p.22, traduction libre). Cependant, des études récentes indiquent que les espaces publics sont en réalité de plus en plus étanches (Franck et Stevens, 2007).

Actuellement, la question de la conception classique des espaces étanches est de plus en plus débattue et toute personne intéressée à créer un environnement plus humain dans les villes doit faire face à la question posée par Whyte (1980): si un espace public a été conçu de manière exemplaire avec un très beau design, pourquoi les individus n'en profitent-ils pas et ne l'utilisent-ils pas? En s'appuyant sur Sommer (1974), une des réponses possibles est que due à la rigidité de l'espace et la manière stricte dont il a été produit, les usagers potentiels ne se sentent pas à l'aise pour se l'approprier et lui donner d'autres fonctions plus étendues.

Ainsi, nous partons de l'idée que les espaces planifiés qui ont des usages programmés peuvent être témoin d'usages non planifiés, non prévus au départ. Ce serait le cas notamment de certaines arrière-cours, trottoirs et coins de rues, souvent utilisés de manière informelle, c'est-à-dire non planifiée. Sommer (1974, p.142) fait référence à un ancien hymne presbytérien : « brighten up the corner where you live », en faisant remarquer l'importance d'avoir son coin de rue, avec ses propres spécificités, où nous pouvons rejoindre nos voisins.

Les usages des espaces publics ne peuvent pas toujours être prévus, programmés. Tandis que Lynch (1960) voyait l'image de la ville comme assez statique et invariable, d'autres auteurs ont décrit la ville comme un labyrinthe de déplacements, donc propices à l'essai et à l'expérimentation de nouveaux usages des espaces (Buck-Morss, 1986; Gilloch, 1996; Benjamin, 1997). Pour renforcer cette idée, l'observation d'activités ludiques dans les travaux de Franck et Stevens (2007) met en évidence leur caractère en apparence spontané et inattendu. Ainsi, les différentes possibilités d'usage des espaces publics suggèrent que l'absence d'un programme clair et rationnel proposé par l'aménagement urbain ne doit pas nécessairement être considérée comme un problème à résoudre; l'indétermination, l'incomplétude, le risque et, enfin, le relâchement peuvent également présenter de nouvelles possibilités (Stevens, 2007).

Selon Stevens (2007), l'aménagement urbain doit permettre ce relâchement des espaces publics, car dans les villes, les usages de ces espaces sont multiples, contradictoires, parfois provisoires et

ambigus. « L'aménagement urbain a un rôle important pour permettre la possibilité du hasard, de la découverte, de la diversité et du risque » (Stevens, 2007, p. 211, traduction libre), et c'est ainsi que la structure urbaine peut être *plus* ou *moins* conçue de manière à rendre possible ces expériences. Ainsi, « pour que les villes conservent leur vitalité, l'aménagement urbain doit reconnaître l'éphémère, le hasard et l'incertain, et inciter à une exploration, en admettant l'exposition, le doute et le risque » (Stevens, 2007, p.218, traduction libre) (voir figure 1.2).

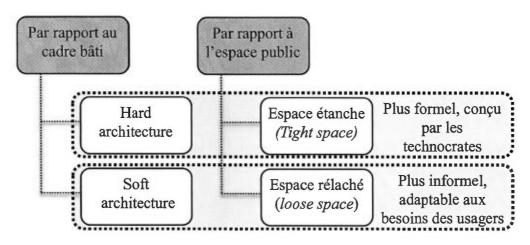


Figure 1.2: Hard architecture et soft architecture x Tight space et loose space. Source: l'auteure, 2011.

Ainsi, nous partons de l'idée que les espaces produits par un aménagement rigide, des plans, des dessins et des mobiliers urbains préétablis et consolidés par des activités programmées – et strictes – ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins de la population (Whyte, 1980). Il faut aussi prendre en considération les usages qui peuvent les transformer au fil du temps, à partir de l'ensemble des expériences qui s'y déroulent. La réalité urbaine est évidemment complexe, ce qui explique que des écarts importants peuvent exister entre l'espace conçu et l'espace vécu (et celle du temps et du parcours, c'est-à-dire celle de l'usage) comme nous le verrons.

1.3 Un regard sociologique sur l'espace perçu, conçu et vécu

Nous pouvons établir un parallèle entre les espaces étanches/espaces relâchés et la thèse centrale de l'œuvre majeure de Lefebvre, *La production de l'espace* (1974), selon lequel « l'espace est un produit social » (1974, p.13), définition qui a été adoptée par des chercheurs de divers domaines (Castells, 1975; Colombijn, 1994; Gottdiener, 1985; Gottdiener et Feagin, 1988; Kilian, 1998; Öncü et Weyland, 1997). Selon Lefebvre, l'espace comme produit social n'est pas « une chose parmi les choses, un produit quelconque parmi les produits : il enveloppe les choses produites »

(1974, p.14), il résulte d'une suite et d'un ensemble d'opérations, et ne peut se réduire à un simple objet.

Lefebvre distingue d'une part l'« espace perçu », c'est-à-dire la réalité spatiale (la pratique dans la perception) de l'environnement construit matériellement et d'autre part, l'« espace conçu » qui se compose de ce qui est crée par les planificateurs, les urbanistes, les administrateurs, les scientifiques et les technocrates « découpeurs » et « agenceurs ». Enfin, l'« espace vécu » est formé à partir des images et des symboles donnés par les usagers ordinaires de l'espace urbain (Lefebvre, 1974).

Si l'« espace conçu » est l'espace planifié par les urbanistes et d'autres professionnels du domaine, l'espace vécu est l'espace représenté par les usagers eux-mêmes (Martin, 2006). La pratique spatiale englobe production et reproduction, lieux spécifiés et ensembles spatiaux propres à chaque formation, en assurant sa continuité dans une relative cohésion. La pratique spatiale produit l'espace en le dominant et en se l'appropriant.

Ainsi, chaque individu voit l'espace en fonction de sa personnalité, sa culture, son vécu, son imaginaire, etc. D'ailleurs, la pratique spatiale associe étroitement dans l'espace perçu la réalité quotidienne (l'emploi du temps) et la réalité urbaine (les parcours et réseaux reliant les lieux du travail, la vie « privée » et les loisirs). C'est pourquoi « la compétence et la performance spatiales propres à chaque membre de cette société ne peuvent s'apprécier qu'empiriquement » (Martin, 2006).

La production permanente de l'espace ne part jamais de rien, d'une table rase, et selon Lefebvre, « un nouveau mode de production, une nouvelle société s'approprient, c'est-à-dire organisent à leurs fins, l'espace préexistant, modelé auparavant. Les classes sociales s'investissent différemment, selon leur place hiérarchique au sein de la société, dans ces espaces occupés » (Lefebvre, 1974, p.484-485). Il s'agirait dès lors, « à l'horizon, à la limite des possibles, de produire l'espace de l'espèce humaine, comme œuvre collective (générique) de cette espèce, de créer (produire) l'espace planétaire comme support social d'une vie quotidienne métamorphosée» (p.484-485).

Selon Lefebvre, « la pratique sociale s'observe empiriquement tandis que la problématique de l'espace doit être formulée sur le plan théorique. Le fil conducteur de son analyse réside dans la thèse selon laquelle, en produisant sa vie (son histoire, sa réalité), la société produit, concomitamment, l'espace géographique » (Carlos, 1999, p.54, traduction libre). Ceci suscite une autre contradiction : la capacité de l'espace de se reproduire, sans empêcher sa fragmentation en petites parcelles appropriées individuellement, selon les exigences particulières de chaque individu (voir figure 1.3).

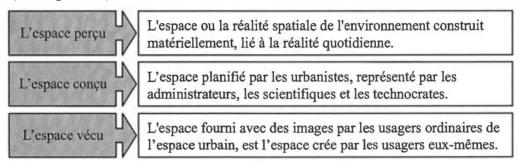


Figure 1.3: Espace perçu, espace conçu et espace vécu. Source : l'auteure, 2011.

Un autre aspect de ce sujet, traité dans la section suivante, est la distinction effectuée entre «espace » et « territoire », dans laquelle le territoire est défini, en grandes lignes, comme l'espace transformé par le travail humain (Raffestin, 1986).

1.4 Un regard géographique sur l'espace et sur le territoire

Nombreux sont les géographes qui ont apporté leur contribution à la recherche sur les pratiques quotidiennes et sur leur rôle en matière de construction des territoires. Parmi les textes fondamentaux, nous pouvons mentionner les œuvres de Hägerstrand (1970), de Frémont (1976) et Raffestin (1986) qui portent surtout sur « l'impact de la journée ordinaire d'une personne ordinaire » sur l'organisation des systèmes sociaux et des territoires (Hägerstrand, 1970). Les rapports sur la formation de territoires à travers les pratiques sociales ont été rapportés dans beaucoup d'autres travaux (Driver, 1965, 1980, 1987; Sack, 1986) principalement de géographes, sociologues et anthropologues (Di Méo, 1999, p.79).

Ainsi, comme la définition du concept d'« espaces publics », celle du concept de « territoire » est aussi polysémique et renvoie à des significations variées qui dépendent des disciplines et de l'époque. Notion autonome, le territoire en géographie n'est ni un synonyme, ni un substitut du mot espace. De multiples composantes (environnementale, sociale, économique, institutionnelle,

etc.) donnent une spécificité et une identité au fonctionnement de ce concept.

Selon Di Méo (1999), il existe une dimension majeure du concept de territoire qui a été déjà définie préalablement dans ce chapitre: l'« espace vécu ». Comme déjà mentionné auparavant, le concept d'espace vécu exprime la relation existentielle, forcément subjective, que l'individu socialisé, seul ou collectivement, établit avec le territoire. Il s'imprègne de valeurs culturelles et de l'appartenance à un groupe localisé et sa connaissance passe par l'écoute des acteurs, par la prise en compte de leurs pratiques, de leurs représentations et de leurs imaginaires spatiaux.

Toutefois, à notre sens, le concept de territoire ne se résume pas à cette notion d'espace vécu, il inclut de nombreux autres aspects. Pour Raffestin (1986), les idées guidant les interventions humaines dans l'espace topographique, le territoire est donc perçu comme un édifice conceptuel reposant sur deux piliers complémentaires, souvent présentés comme antagonistes en géographie : le matériel et l'idéel. Il peut être considéré aussi comme un espace transformé par le travail humain qui implique l'existence de frontières ou de limites.

Sous un autre angle, un territoire peut aussi être défini comme un espace socialisé, approprié par ses habitants, quelle que soit sa taille. C'est une portion de la surface terrestre que se réserve une collectivité humaine qui l'aménage en fonction de ses besoins. Ce territoire approprié est le support par excellence des investigations menées sur l'intentionnalité des acteurs, où il est analysé comme la projection « d'un système d'intentions humaines sur une portion de la surface terrestre » (Raffestin 1986), et comme le résultat de l'articulation entre des projets, des intentions et des réalisations.

L'idée d'appropriation contenue dans un grand nombre des définitions du territoire renvoie aux domaines décisionnels et organisationnels ainsi qu'à la force des représentations sociales. C'est ainsi que Lefebvre (1974) considérait l'appropriation comme la transformation d'un espace afin de servir les besoins et les possibilités d'un groupe. De cette définition découle une conception du territoire assimilable au résultat d'un processus de production, incluant des stratégies d'organisation, mais aussi de domination et d'exclusion (Godelier, 1984). Ainsi, l'appropriation du territoire par des acteurs sociaux permet de rendre compte de la façon dont sont structurées les relations entre les individus.

La territorialisation se réalise également dans la relation entre l'appropriation et l'identité. Chaque individu, à travers son expérience, développe une relation intime avec ses milieux de vie, lieux qu'il s'approprie et qui contribuent à façonner son identité individuelle ou collective (Prochansky, 1978). L'appropriation et l'enracinement se manifestent par des éléments matériels, mais aussi idéels et certaines matérialités du territoire possèdent une forte valeur symbolique. Ainsi, des éléments emblématiques renforcent les effets d'appropriation, qu'il s'agisse des lieux de mémoire qui à leur tour « forment le substrat d'un espace vécu plus large, plus conceptuel et plus imaginaire. Appréhendé de la sorte, l'espace vécu ouvre la voie du territoire » (Di Méo, 1999, p.78).

En somme, dans les conditions que nous venons de décrire, même si le territoire comporte aujourd'hui une dimension de plus en plus abstraite, qui tend d'ailleurs à se renforcer sous l'effet de l'accélération des modes de circulation et de communication contemporains, nous pouvons analyser « les concepts de l'espace et des lieux en dehors de toute pratique de territorialisation » (Di Méo, 1999, p.77), comme il sera présenté ci-dessous.

1.5 Un regard psycho-environnemental sur l'espace et le lieu

Plusieurs auteurs tiennent compte de la relation réciproque homme/environnement, notamment dans le cas de la distinction entre lieu et espace (Tuan, 1974; Stokols, 1981), de l'identité du lieu (Proshansky, Fabian et Kaminoff, 1983) et du sens du lieu (Hay, 1998) qui sont complétés par les travaux de Valera et d'autres collaborateurs sur l'identité sociale urbaine (1994, 1996, 1997) et sur l'espace urbain symbolique (1998). D'autres auteurs se sont intéressés à l'attachement au lieu (Altman et Low, 1992, Hidalgo et Hernandez, 2001) et à l'appropriation de l'espace (Kosec-Serfaty, 1988, 1990; Pol, 1996, 2002a; Vidal, Pol, Guardia et Peró, 2004). Bien que l'espace et le lieu soient étudiés par plusieurs disciplines, nous nous intéressons particulièrement au regard psycho-environnementale.

Selon la définition de Tuan (1974), les espaces deviennent des lieux à partir d'un processus de développement des relations entre ces espaces et les individus qui les occupent et ce sont donc les personnes elles-mêmes qui construisent les lieux. Ainsi, par des attitudes, des manières d'y marcher, nous faisons les lieux, nous nous « faisons lieu ». Le lieu est lieu parce que des individus s'y localisent et le localisent. C'est ainsi que concernant l'étude des lieux de

l'expérience intime, le géographe s'étend à tous les espaces et lieux dans lesquels l'expérience que nous faisons est si profonde qu'elle ne peut être partagée : un petit square, un arbre, un couloir souterrain, etc. (Tuan, 1974).

Tuan (1974) lie l'espace avec la consistance de nos rapports au monde les plus radicaux : le corps, les sens, les émotions. Cette perspective est donc très clairement « individualiste » dans le sens où le géographe aborde directement la question de l'espace par le biais de l'individu. Il rejoint ainsi les regards qui à la même époque ont contribué à faire émerger les notions d'espace vécu, perçu ou conçu (Frémont, 1976; Lefebvre, 1974), mais en ciblant plus spécifiquement la question du corps et de l'expérience.

La perspective de Tuan (1974) est novatrice, moins parce qu'elle invite à s'attacher à la perception pour comprendre l'espace, que par le fait qu'elle s'intéresse à d'autres modes, très contemporains, tels que l'émotion ou la sensation. L'expérience n'est pas prise par Tuan dans un sens de « capacités constituées » (ou d'expériences acquises), mais d'expérimentation (Tuan, 1974).

Les deux concepts de l'espace et du lieu nous conduisent vers une notion d'appropriation de l'espace très travaillée en psychologie de l'environnement (Korosec-Serfaty, 1976; Pol, 2002; Vidal, Pol, Guardia et Peró, 2004). C'est à partir de cette signification de l'appropriation que la personne se développe elle-même à travers ses actions et crée un sentiment d'appartenance, dans un contexte socioculturel et historique donné. C'est un processus dynamique d'interaction de l'individu avec l'environnement, au fil du temps, à partir de sa capacité d'adapter et d'approprier un espace donné (Korosec-Serfaty, 1976).

Grâce à l'action sur l'environnement, les personnes, groupes et communautés transforment l'espace, laissant leur « empreinte », à savoir des marquages et signes chargés symboliquement, ce qui nous amène à la conception du lieu vu comme un espace symbolique. À travers l'action de transformation et d'identification symbolique, nous comprenons l'appropriation de l'espace comme un processus par lequel les personnes sont connectées aux espaces dans un contexte socioculturel, de l'individu, du groupe et de la communauté à la société. Parmi les principaux effets de ce processus d'identification, nous trouvons « les sens attribués à l'espace, les questions

d'attachement et d'identité par rapport au lieu » (Moranta, 2005, p.291-292, traduction libre) (voir figure 1.4).

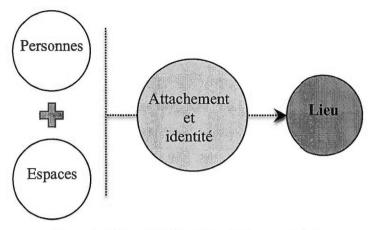


Figure 1.4: Espace et lieu. Source: l'auteure, 2011.

1.6 L'approche interdisciplinaire

À partir de divers domaines/champs d'études, nous avons pu extraire des concepts liés à la production de l'espace. Malgré les différentes dénominations que nous avons rapporté à travers cinq regards différents – architectural, urbanistique, sociologique, géographique, et psychoenvironnemental – nous avons remarqué que les concepts partent de principes analogues et que plusieurs d'entre eux se complètent (voir figure 1.5).

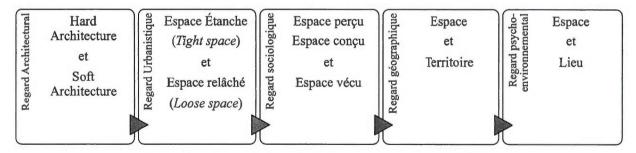


Figure 1.5: L'approche interdisciplinaire. Source: l'auteure, 2011.

À travers les lectures sur les définitions de *Hard* et *Soft architecture* créées par Sommer (1974), nous avons pu dégager les concepts de *tight* et *loose spaces* (Frank et Stevens, 2007) qui, dans ce mémoire, ont été traduits par espaces étanches et espaces relâchés. Ces concepts provenants de l'architecture (au cadre bâti) peuvent être adaptés pour discuter des espaces publics.

Ainsi, nous avons établi que les espaces relâchés, en opposition aux espaces étanches, sont des espaces produits par la créativité des usagers, prenant souvent place dans des espaces inattendus,

habituellement de petite taille, comme les coins de rues, les trottoirs, les ruelles ou des espaces résiduels et/ou abandonnés (Frank et Stevens, 2007). Le prochain chapitre présentera plus en détail les caractéristiques des espaces relâchés.

À partir de ces définitions de base pour ce travail, nous avons fait le lien avec la thèse principale de Lefebvre (1974) sur l'espace perçu, conçu et vécu. Il est important de rappeler ici la distinction entre espace conçu et espace vécu, le premier se référant aux professionnels et le deuxième aux « gens ordinaires » (Erdentuğ et Colombijn, 2002).

Cette thèse est pertinente pour notre recherche, car elle permet de dégager le concept d'espaces produits par les planificateurs, qui auraient la tendance à créer des espaces publics programmés, de plus en plus étanches, dans les villes (Gehl et Gemzoe, 2007). Cette thèse permet également de dégager le concept d'espaces vécus qui porte sur les espaces plus relâchés, à travers lesquels les individus établissent des liens.

Nous avons ensuite approfondi nos lectures et analyses sur les concepts de territoire et de lieu, tout en faisant un lien avec l'espace. Ces définitions ont un rôle important dans notre recherche et c'est grâce à elles que nous pouvons tracer un portrait des processus d'appropriation des espaces publics et sur la formation d'une identité entre l'individu – usager – et un espace donné. Ainsi, notre intention, à travers cette revue de littérature, était de mettre en relation les principaux concepts d'espace public et les différents regards disciplinaires que nous avons synthétisé à l'aide de ce schéma (voir figure 1.6).

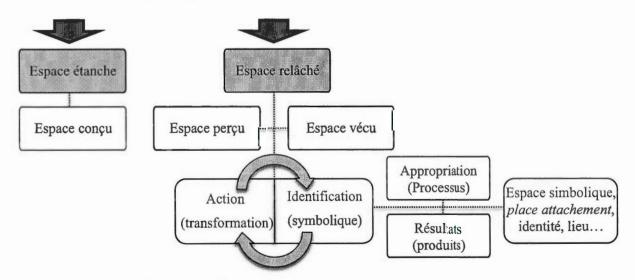


Figure 1.6: Mise en relation des concepts. Source: l'auteure, 2011.

Notre schéma part d'un coté, des espaces étanches – généralement liés à l'espace urbain conçu par la ville – l'espace planifié par les urbanistes, représenté par les administrateurs, les scientifiques et les technocrates. De l'autre coté se trouvent les espaces relâchés – liés à l'espace perçu et vécu par les individus ou groupes – qui sont en constante transformation, à partir de nouveaux usages qui mènent les usagers vers un processus de création de liens symboliques et par conséquent, à un sentiment d'appartenance et d'identification avec cet espace. Une fois que les espaces entrent dans ce processus de transformation par des usagers, ils sont perçus et vécus différemment, cette nouvelle perception de l'espace les conduisant vers un nouveau processus d'appropriation qui peut résulter en un nouvel espace symbolique.

Par rapport à ce processus d'appropriation, nous partons de l'idée qu'il est réalisé à travers des pratiques sociales ayant un contenu culturel et idéologique lié à l'expérience et aux traditions locales concernant des modes de vie particuliers (Fischer, 1994). Ces pratiques marquent dans l'espace une identité du lieu (Arendt, 2003). Il faut voir la vie en milieu urbain comme étant une dialectique entre la rigidité fonctionnelle habituelle de l'aménagement et les grandes possibilités de représentation et d'appropriation imprécises et ambiguës. Toutes sortes de règles encadrent aujourd'hui les usages des espaces publics, mais les habitants peuvent être créatifs et redonner vitalité aux interstices les plus insoupçonnés, par des usages non programmés, ni prévus.

Ainsi, ces différentes possibilités d'usage suggèrent que l'absence d'un aménagement urbain clair et rationnel ne doit pas nécessairement être considérée comme un problème à résoudre; « l'indétermination, l'incomplétude, et, enfin, le relâchement peuvent également présenter de nouvelles possibilités » (Stevens, 2007, p.218, traduction libre). La production d'espaces non programmés, flexibles, permettant ce relâchement serait, selon nous, primordiale dans les processus de création d'un environnement urbain de qualité et inclusif.

Certains espaces publics ouverts se relâchent plus que d'autres. Ainsi, à partir de l'analyse des textes portant sur toutes ces définitions, cette recherche vise à répondre à la question suivante : comment peut-on identifier les espaces relâchés produits par la créativité populaire? Pour répondre à cette question, nous partons de l'idée qu'il existe des facteurs qui peuvent contribuer au relâchement et d'autres, à l'étanchéité d'un espace donné. L'étude de ces facteurs est donc particulièrement pertinente pour la conception des futurs espaces publics dans les villes.

Conclusion: vers une approche interdisciplinaire

Dans ce chapitre, nous avons établi que plutôt que de se lamenter sur la disparition du « public réel » mise en évidence dans les textes portant sur la société actuelle, notre recherche se concentre sur « les nouvelles possibilités de l'espace public en faveur d'une société plus diverse, juste et démocratique » (Hou, 2010, p.12, traduction libre). Ainsi, nous sommes partis de l'idée que la créativité des résidents des quartiers contribuerait à la production des espaces relâchés. Les résidents réproduiraient une variété de fonctions dans tous les espaces ouverts disponibles, selon leurs besoins. Nous partons du postulat que ces quartiers sont des secteurs de la ville très dynamiques et propices à l'intervention dans les espaces ouverts existants et par conséquent à la création, reproduction et multiplication des espaces relâchés.

Par la suite, nous avons jeté différents regards disciplinaires sur la notion d'espace (incluant les espaces publics). En conclusion, nous avons discuté du caractère interdisciplinaire de notre recherche. La discussion principale de ce chapitre se réfère aux espaces publics ouverts – convertis en des espaces relâchés – et leur appropriation par des usagers à travers des usages inattendus, non programmés.

Ainsi, pour donner suite à notre raisonnement, le prochain chapitre vise à présenter de façon plus approfondie la définition et les caractéristiques principales de l'élément central de notre recherche : les espaces relâchés.

CHAPITRE 2 LES ESPACES RELÂCHÉS COMME CONCEPT

Dans la continuité du chapitre précédent qui a ciblé les études sur les espaces publics, en passant par les principaux concepts pertinents pour notre recherche et par l'évolution de la pensée sur les espaces relâchés, dans le présent chapitre, notre intention est d'introduire de façon plus systématique ces espaces relâchés. Ainsi, nous tenterons de mieux définir ces espaces, quant à leurs caractéristiques physiques, leurs usages et leurs usagers.

Ce chapitre a été divisé en six parties. Dans la première, nous avons ciblé quelques concepts complémentaires à celui d'espace relâché que servent comme complément de notre définition. Dans la deuxième partie, nous avons déterminé les caractéristiques générales des espaces relâchés, mettant l'accent, entre autres, sur leur caractère urbain, résiduel, ainsi que sur la façon dont ils sont perçus par les occupants : des espaces « du quartier ». La troisième et la quatrième partie portent sur deux aspects importants dans la conception de ces espaces : les différents usages et usagers observés. La cinquième partie porte sur la ligne fine entre les espaces publics aménagés et les espaces relâchés et comment nous pouvons les distinguer les uns des autres. Finalement, la sixième partie porte sur la relation entre l'aménagement et les espaces publics traditionnels et les espaces relâchés.

2.1 Les espaces relâchés et d'autres concepts complémentaires

Certaines publications récentes ont servi de base à notre recherche. Le phénomène de l'usage non prévu de l'espace public urbain en particulier est un sujet d'intérêt scientifique croissant. La rubrique « espaces relâchés » apparue dans la publication de *Loose spaces* (Franck et Stevens, 2007) est juste une façon de définir et d'articuler ces expressions de créativité populaire dans la production de nouveaux espaces mais il y en a plusieurs d'autres : espaces quotidiens ou everyday spaces (Crawford, 1999b), espaces publics insurgés ou insurgent public spaces (Hou, 2010), espaces trouvés ou found spaces (Chen, 2010), espaces résiduels ou residual spaces (Villagomez, 2010), entre autres.

Comme déjà mentionné, Franck et Stevens (2007, p.4, traduction libre) affirment que les utilisations non prévues ont « la possibilité d'assouplir les significations dominantes de sites spécifiques qui donnent lieu à de nouvelles perceptions, les attitudes et les comportements ». Ils définissent l'espace relâché (*loose space*) comme « un espace en dehors de l'environnement de l'esthétique et du comportement contrôlé et homogène où rien d'imprévisible ne doit être ultérieur» (Franck et Stevens, 2007, p. 3, traduction libre).

Dans Everyday urbanism, Crawford (1999b) présente un concept similaire à celui d'espace relâché. Elle écrit que l'espace quotidien (everyday space), contrairement à l'espace public soigneusement planifié, officiellement désigné et souvent sous-utilisé, peut être trouvé dans la plupart des villes américaines (Crawford, 1999b). Cet espace représente « une zone de transition sociale et la possibilité pour le potentiel des nouveaux arrangements sociaux et formes de l'imagination » (Crawford, 1999b, p.9, traduction libre).

La conceptualisation de Hou (2010) des espaces publics insurgés (insurgent public spaces) est redevable à la notion de « citoyenneté insurgée » de John Holston (1998, p.39, traduction libre) et est semblable à l'opposition de l'espace public réglementé, contrôlé et entretenu uniquement par l'état (Hou, 2010). D'ailleurs, dans des travaux antérieurs, Hou (Hou et al., 2009) mentionne aussi les « espaces publics hybrides » (hybrid public spaces), qui sont distincts de leurs équivalents classiques et officiels une fois qu'ils sont utilisés à des fins personnelles et collectives et qui offrent des avantages à la fois publics et privés (Hou et al., 2009).

Une autre dénomination ressortie dans les écrits recensés est celle d'espaces trouvés (found spaces). Selon Chen (2010) ils constituent une grande partie des lieux urbains extérieurs utilisés principalement par les enfants et les adultes. Ils sont « trouvés » dans le sens où les utilisateurs les localisent et se les approprient à des fins qui les servent efficacement, mais dont ils n'ont pas été produits à l'origine pour servir. Les espaces trouvés offrent des lieux alternatifs de la vie publique. Ces activités ne diffèrent pas considérablement de celles qui se produisent dans des espaces destinés aux loisirs, mais « elles diffèrent par leur origine, leur diversité et, souvent, par les qualités physiques de leurs sites » (Rivlin, 2006, p.39, traduction libre).

Finalement, le concept d'espace résiduel (residual space), tel qu'il existe aujourd'hui sous la forme de vastes étendues de terrains de stationnement sous-utilisés, des friches urbaines, obsolètes friches industrielles et les environnements similaires, est défini comme un phénomène relativement récent en milieu urbain. Alan Berger décrit ce fait dans *Drosscapes: Wasting Terrain in Urban America* (Berger, 2006), comme il suit la création de friches comme un résultat naturel de « l'urbanisation moderne et de l'interaction complexe de processus sociaux, technologiques et économiques qui poussent parallèlement à la croissance urbaine » (Villagomez, 2010, p. 81, traduction libre).

Dans *The Ludic City*, Stevens (2007) explore les utilisations ludiques de l'espace urbain qui sont souvent « non instrumentales, actives, inattendues et risquées » (Stevens, 2007, p. 196, traduction libre). Pourtant, elles fournissent de nouvelles expériences et de produire de nouvelles relations sociales. De même, dans *City Publics*, Watson (2006) se concentre sur les « marginaux, sans prétention, espaces cachés et symbolique» et les « sujets souvent oubliées » (Watson, 2006, p.7, traduction libre). Dans *the informal city*, Laguerre (1994) explore l'informalité urbaine comme « lieu de pouvoir par rapport à la discipline externe et le contrôle ». Contrairement aux espaces formels et pratiques, « l'informalité urbaine est l'expression de la liberté du sujet » (Laguerre, 1994, p. 24, traduction libre).

Un certain nombre de publications récentes reflètent la pratique résurgente de l'activisme dans la conception et planification des espaces publics (Architecture for Humanity, 2006; Bell, 2003; Bell et Wakeford, 2008; Hester, 2006; Bloom et Bromberg, 2004; Palleroni, 2004). Ces travaux impliquent souvent des professionnels travaillant avec les citoyens et les communautés dans la transformation des espaces pour la communauté et l'usage public.

Plusieurs d'autres auteurs mettent l'accent sur l'importance du caractère relâché des espaces afin d'être appropriés et utilisés par un groupe de personnes, ces espaces pouvant offrir plusieurs possibilités d'usages non prévus. Jacobs (1961) met l'accent sur l'importance de la vitalité urbaine générée par la diversité et la mixité d'usage des espaces urbains. A leur tour, Reitz et Banerjee (2007) font valoir que les espaces urbains doivent être produits pour soutenir le développement d'activités qui encouragent l'interaction sociale et la vie publique. Finalement, Gehl et Gemzoe (2007) affirment que le design urbain pourrait contribuer à cette mixité d'usage et à cette interaction souhaitée, en influençant le nombre de personnes qui seraient attirées par un espace public donné, les types d'activités développées et le temps passé dans cet espace.

Ainsi, même si le concept d'espaces relâchés développé par Franck et Stevens en 2007 est très récent. Nous avons confronté plusieurs d'autres chercheurs avant eux qui ont travaillé en tout ou en partie avec ce phénomène et différents travaux ont été mis à contribution dans la distribution des caractéristiques des espaces relâchés.

2.2 Les principales caractéristiques des espaces relâchés

« Les espaces relâchés permettent la rencontre au hasard, l'évènement spontané, la jouissance de la diversité et la découverte de l'inattendu » (Franck et Stevens, 2007, p.4, traduction libre). Dans ces espaces, les individus se confrontent aux différences et peuvent faire des activités non planifiées, ce qui est une source d'apprentissage. « Quand des individus en rencontrent d'autres qui ne leur ressemblent pas, ils s'habituent à la différence, ils sont encouragés à l'accepter et ils peuvent en apprendre davantage sur eux-mêmes » (p.19). Ainsi, les espaces relâchés incitent à la sociabilité – favorisée par la coprésence dans ces espaces – vue ici en tant que possibilité de « construction temporaire d'interaction entre des inconnus ou acteurs sociaux de conditions diverses » (Frúgoli, 2007, p.23, traduction libre).

Plusieurs travaux suggèrent que la conception des espaces publics permettant un large éventail d'activités et d'expériences humaines – sans que ces activités ne soient obligatoirement programmées – sont plus susceptibles d'attirer la diversité humaine et par conséquence d'être considérés des réussites. Ainsi, afin de vérifier comment les espaces publics peuvent générer un environnement riche en expérience, flexibles et adaptés à des activités inattendues, nous avons

extrait les caractéristiques communes aux espaces relâchés de notre revue de littérature. Ces caractéristiques seront testées empiriquement par la suite dans notre étude de cas.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la variété d'espaces publics dans les villes se divise en deux catégories : les espaces étanches et les espaces relâchés. Ici il me parait important de mieux cerner la notion empirique d'espace relâché en mettant en évidence que, même les espaces aménagés en fonction d'une programmation très précise, peuvent être « détournés », utilisés par différents usagers de manière non prévue. Par exemple, un banc peut ainsi faire partie d'un aménagement d'un parc avec une programmation très précise, mais offrir aux adolescents une opportunité très valorisée pour jouer à la planche à roulettes ou même servir de lit pour les sansabris. Il y aurait donc un continuum entre relâchement et étanchéité, l'un étant présent dans l'autre (à différents degrés possibles) et l'usager étant le producteur principal de relâchement.

Ainsi, la relation dialectique étanchéité/relâchement doit être prise en considération et joue un rôle important dans la caractérisation des espaces considérés relâchés. Plusieurs de ces espaces « possèdent des caractéristiques physiques qui invitent les gens à se les approprier pour leurs propres usages » (Franck et Stevens, 2007, p.4, traduction libre) et nous les avons analysés attentivement cas par cas, afin de savoir si elles seraient applicables ou pas. Dans cette première partie du chapitre, nous avons ciblé quelques-unes de ces caractéristiques tirées de notre revue de littérature.

2.2.1 Des espaces urbains

La ville est considérée un « désir ouvert, déséquilibre permanent, siège de la dissolution de normalités et des contraintes, l'espace du jeu et de l'imprévisible » (Lefebvre, 1991, p.129, traduction libre). Ainsi, la première caractéristique est que les espaces relâchés émergent habituellement dans les villes. L'existence de certaines conditions sociales et physiques nettement urbaines qui encourageraient l'imprévisibilité et le relâchement (Franck et Stevens, 2007). Ces conditions, « contribuant au relâchement », sont représentées par le libre accès à une variété d'espaces publics, l'anonymat des usagers et la grande diversité de personnes (Franck et Stevens, 2007, p.4, traduction libre).

En parlant des villes, Lefebvre (1996) désigne le « droit à la ville » englobant « le droit à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter » (Lefebvre, 1996,

p.173). Nous ajoutons à ce cadre, « le droit à la participation » (Franck et Stevens, 2007, p.5, traduction libre). Ainsi, en adaptant ce concept à la planification des espaces publics de la ville, le « droit à la ville » signifierait également avoir la possibilité de participer à la conception des espaces publics et de (ré)créer ces espaces selon ses propres besoins.

Nous pouvons donc établir un parallèle entre les espaces relâchés et la définition de l'« espace quotidien urbain » de Crawford (1999a). Celui-ci comprend les trottoirs, les arrière-cours, les parcs, les terrains vacants et les stationnements « qui ont été affectés à de nouveaux usages, souvent temporaires, inattendus et qui possèdent des significations multiples et changeantes, plutôt que des fonctions claires et bien définies » (Crawford, 1999a, p. 28, traduction libre), préétablis par l'aménagement urbain formel.

2.2.2 Des espaces « du quartier »

Une autre caractéristique mentionnée dans plusieurs de nos lectures porte sur le caractère intimiste et familier de ces espaces. Ils sont généralement perçus comme des espaces appartenant aux résidents d'un secteur donné, normalement distingués comme des espaces du quotidien, « du quartier ». Cette particularité nous amène à l'idée d'« espaces du quartier » de de Certeau (1990, p.18), qui peuvent donc être appréhendés comme des espaces publics dans lesquels s'insinue peu à peu « un espace privé particularisé d'usage personnel quotidien ».

En faisant un parallèle avec l'oeuvre de Lefebvre (1996), pour qui le quartier est « une porte d'entrée et de sortie entre les espaces qualifiés et les espaces quantifiés », nous pouvons établir un lien avec les espaces relâchés et les espaces étanches. Les espaces qualifiés seraient donc des espaces du quartier – les espaces relâchés – qui « ont des valeurs, des expériences et des significats; tandis que les espaces quantifiés seraient les nombreux espaces qui appartiennent à la ville, mais sans aucun significat spécifique » (de Certeau, 1990, p.20).

Nous pouvons tracer un autre parallèle entre le quartier et ses résidents, c'est-à-dire la relation existante « entre l'appréhension du logement (un « dedans ») et l'appréhension de l'espace urbain auquel il est rattaché (un « dehors ») » (de Certeau, 1990, p.20). Le quartier est le moyen terme d'une dialectique existentielle (au niveau personnel) et sociale (au niveau du groupe des usagers) entre le « dedans » et le « dehors », qui deviennent peu à peu indissociables et perçus

comme un prolongement d'un espace intérieur s'appropriant un espace extérieur. Les espaces relâchés, à leur tour, feraient partie de ce prolongement.

Ainsi, le quartier peut être considéré comme l'appropriation progressive de l'espace public au sens large du terme, dû à son usage courant et routinier par ses résidents. Le quartier favorise la formation des espaces relâchés et pour cela, il est vu comme « un objet de consommation approprié par l'usager, sous-entendu comme une façon de privatiser l'espace public » (de Certeau, 1990, p. 24).

2.2.3 Des espaces de taille réduite

En ce qui concerne la taille des espaces relâchés, en général, les espaces appropriés par les usagers sont des espaces de petite taille, qui peuvent ainsi être mieux appréhendés. De plus, ils sont souvent identifiés comme résiduels dans les plans de la ville, comme s'ils avaient été oubliés par les planificateurs.

Ainsi, plusieurs auteurs ont mentionné la préférence des usagers pour des espaces publics ouverts ayant une taille plus petite que les grands parcs et places. Gehl (1987) stipule que les espaces publics d'une ville devraient être produits en tenant compte de l'échelle des piétons, non seulement dans le but de réduire les distances, de mieux stimuler les expériences sensorielles, mais aussi pour en faciliter l'appréhension physique. En fait, il est parfois même plus intéressant d'être dans de petits espaces, où il est à la fois possible de saisir l'espace dans son ensemble et dans ses détails (Gehl, 1987).

Dans le même sens, Legates et Stout (2003) ont essayé de trouver une échelle compatible avec celle du piéton. Une fois identifiée à cette échelle la potentialisation du degré d'expérience dans ces espaces, ils affirment que les individus peuvent y appréhender les espaces dans leur totalité et les comprendre plus facilement. Dans ces espaces se déroule la vie publique des villes, conçue socialement dans le micro niveau et produite par les rencontres sociales de la vie quotidienne (Legates et Stout, 2003).

Plusieurs études ont confirmé que « les espaces préférés par la plupart des usagers sont des espaces relativement petits » (Martinez, 1990, p.70, traduction libre). Pour Whyte (1980), les espaces de petite taille sont aussi plus attractifs pour le rassemblement de personnes : dans sa

recherche, « la plupart des espaces plus petits regroupaient le plus grand nombre de personnes, alors que dans d'autres exemples plus grands, le nombre d'usagers était plus restreint » (traduction libre, p.173). Ainsi, par choix, les habitants des villes cherchent des espaces dynamiques, avec un plus grand nombre de personnes, « non pas pour échapper à la ville, mais pour y participer » (Whyte, 1980, p.173, traduction libre).

Ainsi, nous arrivons à une remarque importante : la petite taille, et par conséquent le caractère plus intimiste, sont préferables dans la création d'espaces appropriés pour la réalisation d'activités qui n'étaient pas prévues ou planifiées initiallement, c'est-à-dire, la création d'espaces relâchés.

2.2.4 Des espaces résiduels et/ou abandonnés

La sous-utilisation des espaces urbains voire leur abandon est un autre élément qui joue un rôle important dans le processus de création d'un espace relâché. En d'autres mots, les espaces urbains appropriés par la population et devenus relâchés sont généralement des espaces qui étaient préalablement sous-utilisés, parfois même, par ailleurs, abandonnés.

La détérioration de l'environnement physique d'un espace au fil du temps « contribue de manière significative à la souplesse d'utilisation d'un espace » (Franck et Stevens, 2007, p.25, traduction libre) et augmente généralement le relâchement. Un certain désordre physique — qui vient souvent accompagné de l'abandonnement et de la deteriorisation de l'espace — peut encourager de nouvelles utilisations inventives. Ce désordre pourrait indiquer une faible surveillance. Le peu de réglementation pourrait donc élargir la portée potentielle d'actions (Lynch, 1990).

Ainsi, ces espaces résiduels, d'une certaine manière oubliés, sont perçus comme des espaces dotés d'un potentiel d'usage que personne n'a réclamé et qui peuvent donc être apropriés peu à peu (Nielsen, 2002; Groth et Corjin, 2005). Donc pour les usagers potentiels de ces espaces, l'appropriation semble facile et peut se produire de façon naturelle. Dans ce sens, l'ajout d'objets et/ou de pièces de mobilier appartenant à l'individu peut contribuer à la création d'une barrière, parfois symbolique ou psychologique et parfois même physique, délimitant, de façon délibérée ou non, ces espaces.

Les espaces résiduels peuvent avoir « une forme assez irrégulière, être difficile d'accès, sans identité formelle ou même secrets. Justement du fait de ces caractéristiques, ils peuvent devenir des lieux d'expression et d'occupation » (Franck et Stevens, 2007, p.7, traduction libre).

Ainsi, ces espaces possèdent tous des caractéristiques similaires, qu'ils soient des terrains vagues, des bouts de rues ou de trottoirs, des quais ou des tunnels abandonnés. Ce sont des espaces qui ne sont plus utilisés pour leurs fonctions prédéterminées, ce qui a permis l'émergence de nouveaux usages et de nouvelles significations. « La règlementation et la surveillance qui s'appliquent normalement aux espaces publics ayant des usages préétablis et planifiés à l'avance, sont moins appliquées dans ces espaces résiduels et/ou abandonnés qui se trouvent hors de « la circulation »» (Franck et Stevens, 2007, p.7, traduction libre).

Dovey et Rivlin (2000) ont aussi exploré les espaces relâchés, caractérisés selon eux par le fait de permettre une variété de fonctions et d'être souvent des espaces non aménagés et non réglementés. Selon Kahn (1996), ces espaces résiduels et/ou abandonnés permettent une prolifération d'activités qui sont normalement plus inclusives que les activités réalisées dans des espaces produits avec un programme d'activités prédéterminées. Ils sont libres de la « tyrannie de la fonction » et, à la différence des espaces programmés, les espaces « trouvés » ou « découverts » répondent souvent à un large éventail de besoins de la population (Thompson, 2002).

2.2.5 Un aperçu des caractéristiques ressorties

En résumé, la première caractéristique générale de ces espaces est d'être des espaces urbains et plus spécifiquement des espaces locaux, « du quartier », pour lesquels les indivivus développent un sentiment d'attachement suite à leur usage et leur appropriation. Par ailleurs, la taille de ces espaces aurait une incidence, car cette caractéristique favoriserait leur appropriation. Finalement, quand nous parlons de la sous-utilisation d'un espace public comme caractéristique préalable au fait de devenir relâché, ceci peut être expliqué par la facilité à s'approprier un espace peu ou pas utilisé, voire même abandoné.

À partir de ces caractéristiques identifiées dans les écrits consultés, nous pouvons en dégager d'autres qui leur sont liées : l'adaptabilité, la flexibilité (Rapoport, 1990 ; Oxman, 1977 ; Pikusa,

1983) et l'accessibilité (Gehl, 1987). L'adaptabilité se rapporte « au potentiel d'un espace de s'ajuster à différents usages » sans aucune modification significative de ses attributs physiques, alors que la flexibilité se rapporte à un espace qui « s'adapte à différents usages en ayant des attributs physiques facilement changeables » (Franck et Stevens, 2007, p. 55, traduction libre). L'accessibilité (Gehl, 1987) pourrait être un autre élément déterminant pour la création des espaces relâchés car d'un côté, la facilité d'accès à un certain espace permet une utilisation sans effort pour la réalisation des activités quotidiennes. D'un autre côté, la difficulté d'accès crée des espaces potentiels pour la réalisation d'activités illégales ou cachées.

La créativité est aussi une caractéristique de ces espaces, mais qui est plutôt reliée aux acteurs qui les produisent. Elle se rapporte à la capacité ou pouvoir qu'a un individu de créer, c'est-à-dire d'imaginer et de réaliser quelque chose de nouveau. Nous pouvons ici mentionner les démarches alternatives liées à l'urbanisme créatif, plus démocratique et participatif. Longtemps développées en milieu urbain, notamment dans le cadre des politiques de la ville, « ces actions créatives en sont aujourd'hui expérimentées par de nombreux territoires » (Relier, 2011) (voir Figure 2.1).

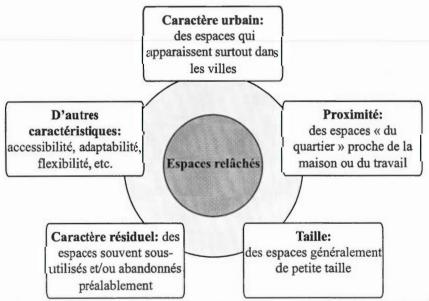


Figure 2.1 : Les caractéristiques principales des espaces relâchés. Source : l'auteure, 2011. Créativité

Cette section ne peut se terminer sans un retour sur les concepts discutés déjà dans le chapitre 1. L'espace vécu (Lefebvre, 1974) représente l'espace subjectif de l'habitant, c'est-à-dire l'espace social pourvu de « valeurs psychologiques qui s'attachent aux lieux et qui unissent les hommes à ceux-ci par des liens matériels ». L'intérêt d'un regard à partir de l'espace vécu semble essentiel puisqu'il s'agit de traiter de l'appropriation d'un territoire spécifique par ses habitants.

Dans cette optique, nous pouvons aussi faire référence au concept de territoire. Les espaces relâchés passent par une étape d'appropriation et donc de territorialisation. Elle se matérialise par un ensemble d'actions et de symboles mobilisés par un individu ou un groupe, en vue d'organiser son cadre de vie et lui donner un sens (Semmoud, 2009). Par rapport au concept de lieux, nous remarquons l'importance de la caractéristique identitaire des espaces relâchés. La dimension identitaire d'un lieu est la possibilité d'échanges constants entre un individu ou un groupe et l'espace d'exercice de son être, formateurs de leur identité respective. Un lieu peut donc se définir comme identitaire, relationnel et historique (Augé, 1992).

2.3 Les usages des espaces relâchés

La localisation des espaces ouverts, leur taille, leur sous-utilisation, leur accessibilité, les possibilités d'usage offertes et les éléments physiques dont les occupants peuvent s'approprier seraient des éléments qui contribueraient à la création d'un espace relâché, mais ils ne sont pas suffisants (Franck et Stevens, 2007). L'émergence d'un espace relâché dépendrait aussi « d'une part de la reconnaissance des gens de son potentiel et d'autre part, des divers degrés de créativité et de détermination pour y établir de nouveaux usages » (Franck et Stevens, 2007, p.11, traduction libre).

« Pour qu'un espace devienne relâché, les usagers potentiels doivent reconnaître les possibilités offertes de répondre à leurs besoins, face aux risques potentiels de le faire » (Franck et Stevens, 2007, p.3, traduction libre). Franck et Stevens (2007) ont souligné que ce sont les actions des usagers qui créent des espaces relâchés. Lorsque des activités diverses, normalement sans liens avec le design de l'espace en question sont tolérées, l'espace peut devenir relâché, plus ouvert et socialement accepté. En d'autres mots les activités contribuant à la « production » des espaces relâchés sont normalement différentes de celles pour lesquelles ils ont été initiallement produits.

Dans certains cas, il existerait même une « imprécision sur la légalité ou l'acceptabilité sociale de ces nouvelles activités, ces nouveaux usages » (Franck et Stevens, 2007, p.4, traduction libre). Nous pouvons donc dire que « les espaces relâchés émergent dans une grande variété de types d'aires urbaines, certaines prévues pour des usages spécifiques (dont les espaces urbains planifiés) et d'autres sans fonction assignée ou l'ayant perdue (les espaces résiduels et/ou abandonnés) » (Franck et Stevens, 2007, p.6, traduction libre).

En ce qui concerne les différents usages réalisés dans ces espaces relâchés, nous savons que le rejet d'une zone monofonctionnelle et, par conséquent, le souhait d'un endroit plus ouvert à la diversité des usages, est une condition préalable à l'intégration de différents types de personnes et d'activités (Gehl, 1987). Les espaces relâchés pourraient donc être des espaces multifonctionnels, où se réalisent plusieurs activités qui se succèdent ou qui peuvent avoir lieu en même temps.

Nous en déduisons donc l'idée que les individus devraient être plus enclins à créer de nouveaux usages et à se déplacer de façon plus libre dans ces espaces, vu leur aspect moins rigide et leur caractère plus informel. De plus, en optimisant le déplacement des usagers et les interactions sociales, ces espaces ont la capacité de créer des environnements favorables à l'innovation et d'encourager de nouveaux usages supplémentaires (Martinus, 2010).

Les activités qui traduisent le relâchement seraient normalement improvisées (Franck et Stevens, 2007, p.3, traduction libre), et pourraient ne pas être directement liées aux espaces publics, étant plutôt réalisées à l'intérieur d'un bâtiment et/ou n'exigeant pas la présence d'autres usagers. Pour les passants, ces activités pourraient sembler peu familières, voire étranges ou perturbatrices, indisciplinées, en comparaison à des activités plus conventionnelles de la scène urbaine. De plus, elles peuvent être réalisées sans autorisation officielle ou sans aucune garantie de la permanence de ces activités (p.3).

Les espaces relâchés sont donc souvent éphémères précisément parce que les autorités et les institutions culturelles ne les ont pas sanctionnés. Ainsi, étant donné que les espaces relâchés sont des endroits occupés qui ont été destinés par d'autres usages dans une ville disciplinée (Franck et Stevens, 2007), les activités qu'y se déroulent sont fréquemment des manifestations de l'«urbanisme temporaire qui défient la pensée conventionnelle en matière de planification urbaine » (Temel, 2006, p.111, traduction libre). Pour cette raison, il est important de documenter et archiver ces espaces éphémères, qui risquent de disparaître avant que leur importance soit notée (Gendelman, Dobrowolsky et Aiello, p.189).

Bon nombre d'activités réalisées dans les espaces relâchés ne sont ni productives, ni reproductives ou dites de consommation. Elles sont ainsi plutôt liées aux questions de loisirs, de divertissement, d'expression de soi ou politique, de réflexion ou d'interaction sociale. Ces

activités semblent en dehors de la routine quotidienne, des fonctions régulières et des horaires fixes. Tout aussi important, les espaces relâchés sont des espaces en dehors des « normes » comportementales convenues, contrôlées et homogènes, telles que nous les trouvons dans les parcs thématiques de loisirs et de consommation où tout semble programmé, prévu.

Cinq types d'activités sont été identifiés dans les espaces relâchés par Gehl (1987) et par Frank et Stevens (2007) : (1) les activités commerciales et de services informels, (2) les activités artistiques, (3) les activités récréatives, (4) les activités d'expression (autres qu'artistiques) et finalement, (5) les activités dites interdites.

2.3.1 Activités commerciales et de services informels

Selon Gehl (1987), les espaces dites relâchés dans ce mémoire sont souvent utilisés avec créativité par la population, surtout chez les couches plus pauvres, pour gagner sa vie. Ce sont des activités qui se trouvent, pour la plupart, en dehors de l'économie formelle, proposant une grande diversité de produits commercialisables: montres, bijoux, lunettes de soleil, sacs à main ou souvenirs. D'autres offrent des services de réparation de voitures, d'équipements domestiques, etc., ou vendent des des produits prêts-à-manger (Franck et Stevens, 2007).

2.3.2 Activités artistiques

Les manifestations artistiques peuvent réunir une grande quantité de personnes, et dans ce sens, « la stimulation d'événements peut être essentielle pour la création d'un espace relâché » (Franck et Stevens, 2007, p.12, traduction libre). On y trouve aussi des musiciens et mimes donnant des spectacles de rue, des artistes mettant leurs compétences à la disposition des passants à travers l'élaboration de portraits ou l'exposition et la vente de leurs propres œuvres (Gehl, 1987).

2.3.3 Activités récréatives

Les activités récréatives forment une vaste catégorie qui caractérise les espaces relâchés. En effet, « non seulement les espaces relâchés, mais les espaces publics de toutes sortes offrent des possibilités pour oser des performances physiques : manœuvres de skate, vélo, jeux de hockey, soccer, basket » (Franck et Stevens, 2007, p.12, traduction libre). Les jeux peuvent aussi être

remplacés par des activités comme se baigner dans une piscine en plastique, danser, faire du jardinage, bavarder, consommer un repas ou simplement se détendre.

2.3.4 Activités d'expression (autres qu'artistiques)

Les activités d'expression sont également fréquentes dans les espaces relâchés, qui offrent aux différents groupes qui s'y rassemblent des possibilités de communiquer les uns avec les autres. Parmi « les activités d'expression, les activités politiques sont fréquentes : manifestations, rassemblements et discours » (Franck et Stevens, 2007, p.12, traduction libre). De plus, il faut mentionner les activités religieuses, les prédicateurs publics qui trouvent dans ces espaces un endroit proprice pour rassembler différents types de personnes et exprimer leur message.

2.3.5 Activités interdites

Tout aussi important, les espaces relâchés peuvent être des endroits pour la vie moins formelle en accueillant « des comportements interdits que nous ne trouvons pas dans des endroits qui sont facilement accessibles ou visibles » (Franck et Stevens, 2007, p.12, traduction libre). Les personnes qui « veulent profiter d'un trésor volé, jouer au paint-ball qui salit, faire l'usage de drogues ou avoir des rapports sexuels, trouvent un large éventail de sites urbains où ils sont en mesure de le faire » (p.12). De plus, ce sont des endroits idéaux pour les sans-abri qui y cherchent un refuge (Gehl, 1987).

Il faut mentionner ici que Lynch et Carr nous ont avertis que certaines activités dans les espaces publics peuvent « paraître dangereuses sans pour autant l'être » (Lynch et Carr, 1968, p. 427-428). Les espaces relâchés accueilleraient de nombreuses activités qui sont juridiquement définies comme des crimes. Certaines d'entre elles posent des menaces pour tout le monde chaque fois qu'elles se produisent, et il peut être nécessaire de resserrer (*tighten*) l'espace pour réduire ces dangers. Cependant, d'autres activités comme le jeu de balles, flâner ou boire de l'alcool, sont désagréables plutôt que dangereuses. « Elles posent relativement peu de dangers pour les autres personnes et sont tolérées dans certains endroits, mais pas dans d'autres » (Franck et Stevens, 2007, p.22, traduction libre).

Les vertus des espaces relâchés sont des vertus qui découlent en grande partie des qualités de la possibilité, de la diversité et du désordre. Ces qualités sont « en opposition directe aux qualités

mises en valeur dans les espaces publics planifiés et programmés : la sécurité, l'homogénéité et l'ordre » (Franck et Stevens, 2007, p.17, traduction libre). Ainsi, compte tenu des perceptions différentes quant à la valeur des espaces relâchés, il est peu probable qu'un consensus sur les avantages et les risques peut être atteint tant chez la population que chez les décideurs. Précisément parce que les activités qui se produisent dans les espaces relâchés n'ont pas été prévues « il y a toujours un degré d'incertitude qui, en soi, peut être considéré par certains comme un risque sérieux » (p.17).

2.4 Les usagers des espaces relâchés

Par rapport aux usagers des espaces relâchés, Franck et Stevens (2007) soutiennent que ces espaces représentent la force vitale des villes et qu'ils sont donc des éléments indispensables pour la population en général. Les activités ordinaires et extraordinaires qui y sont réalisées diminuent leur « étanchéité » (tightness), du fait de leur conception et de leur manque de contrôle, ce qui produit des espaces relâchés (Huxley, 2002). Plus il y a relâchement dans un espace donné, plus il est attrayant pour un large spectre d'usagers potentiels.

Certains groupes d'âge d'usagers des espaces publics seraient plus susceptibles de s'engager dans des imprévus et des rencontres sociales non structurées que d'autres. La présence de « personnes ouvertes » plus disponibles, principalement les enfants et les personnes âgées, fournit un catalyseur pour le relâchement de l'espace (Goffman, 1980). Les barrières pour interagir avec eux sont réduites. D'autres types de gens qui peuvent aussi nous approcher et nous forcer à prendre des engagements sont « les étrangers qui sont perdus, les alcooliques, les collecteurs de charité, ainsi que ceux qui se contentent de nous bousculer dans les foules » (Franck et Stevens, 2007, p.7, traduction libre).

Également, certaines couches sociales seraient plus attirées que d'autres par ces espaces, notamment les couches plus pauvres de la population, et ce de façon encore plus marquée dans les pays du Sud. Ainsi, pour les couches les plus démunies de la population ces espaces seraient nécessaires pour leur survie, puisqu'ils représenteraient une extension de leur logement (Santos, 1985,1988). Les quartiers défavorisés seraient particulièrement propices à la création des espaces relâchés, tant dans des pays riches que dans les pays plus pauvres, malgré certaines différences. Ainsi, le phénomène que nous avions observés dans des quartiers populaires brésiliens, à Rio de

Janeiro et à Recife dans le cadre d'autres travaux, trouve son équivalent dans le cas du quartier ouvrier de Pointe-Saint-Charles à Montréal, sur lequel nous reviendrons.

2.5 Quand est-ce que les espaces sont-ils relâchés?

« La ligne entre les espaces qui offrent des possibilités aux gens de choisir leurs propres usages et les espaces qui limitent ces possibilités est très fine et variable » (Franck et Stevens, 2007, p.25, traduction libre). En somme, le relâchement d'un espace serait le produit d'une négociation continue entre les gens qui tentent de pratiquer les activités de leur choix et les autorités qui permettent ou non ces activités (Mitchell, 2003; Dovey, 1999). Il y a habituellement une certaine incertitude quant à ce qui est légal ou socialement acceptable dans l'espace relâché (Franck et Stevens, 2007).

Selon Sibley (1988), tandis que « la définition de *tight* nous ramène à ce qui est statique », présentant une certaine stabilité, les espaces relâchés seraient en constante transformation incluant un potentiel resserrement. Ainsi, l'utilisation d'un espace donné commence parfois de façon temporaire ou imprévue mais, avec le temps, peut devenir plus régulière et prévue; leur relâchement peut donc peu à peu disparaître suite à des modificacions de forme, de reglement ou autre. À l'opposé certains espaces étanches (*tights*), tout simplement par négligence, se voient moins controlés, pour différentes raisons et finissent par se relâcher, « des espaces à l'origine étanches, peuvent se desserrer par l'usage et au fil du temps leur utilisation d'origine disparaît et leur fonctionnalité physique change » (Franck et Stevens, 2007, p.16, traduction libre).

Le relâchement des espaces peut aussi varier selon les périodes. De nombreux espaces sont seulement utilisés pour leurs fonctions primaires à des moments particuliers de la journée, de la semaine et de l'année. À d'autres moments, ces fonctions sont en suspens, de même que les pratiques de gestion et les groupes d'usagers qui les maintiennent. Ainsi l'espace devient disponible pour d'autres activités plus informelles (Franck et Stevens, 2007). Mais ce sont les gens qui créent le relâchement d'un espace donné, sans nécessairement en choisir le moment. Ils s'adaptent plutot au calendrier des activités prévues pour éviter les conflits inutiles (Jacobs, 1961). Les espaces urbains sont « partagés à différent moments par différents publics » (Iveson, 1998, p.30, traduction libre). Ainsi, ces différents publics percevraient de façons différentes quand un espace mis à leur disposition est propice au relâchement et quand il est relâché.

Les espaces publics semblent pouvoir se relâcher même quand il y a des restrictions significatives, d'usage ou de comportement en place. Dans les faits « les simulations de relâchement peuvent en fait être des agents d'étanchement discret » (Franck et Stevens, 2007, p.25, traduction libre). Comme la vie contemporaine devient de plus en plus routinière et prévisible, le désir des gens pour l'aventure et l'évasion est souvent très stéréotypé (Lyman et Scott, 1975; Cohen ans Taylor, 1976). Plusieurs activités prévues pour un espace donné peuvent être conçues comme des moyens inoffensifs pour la décontraction (Turner, 1969), mais cette décontraction contrôlée et préprogrammée n'est pas considérée comme « relâchée ». En somme, le relâchement résulterait de la liberté de choix des usagers, même si cette liberté serait assez rare (Shields, 1989). C'est ce type d'endroits que nous tenterons d'identifier dans notre étude de cas.

2.6 L'aménagement et les espaces relâchés

La création des espaces relâchés représente des luttes menées par les groupes et les individus à trouver leur place et expression dans la ville contemporaine. Ces actes peuvent sembler petits et insignifiants, mais précisément parce qu'ils ne nécessitent pas surcharger l'investissement ou de l'infrastructure, ils permettent aux individus et aux groupes d'effectuer des changements dans les paysages urbains autrement hégémoniques. Bien que les actions peuvent être informelles et irrégulières, ils ont contribué à « déstabiliser la structure et les relations dans l'espace public officiel et les possibilités de libération de nouvelles interactions, les fonctions et les significations » (Hou, 2010, p.14, traduction libre).

En raison de l'échelle et du mode de production, la fabrication de ces espaces relâchés est plus participative et spontanée, et donc plus ouverte et inclusive (Hou, 2010). Ces espaces sont donc à la fois petits par rapport à leur taille, et grandioses dans le sens qu'ils fonctionnent comme un véhicule pour une plus grande variété d'actions individuelles et collectives et donc leurs créateurs deviennent des participants actifs dans « l'élargissement de contestation discursive » dans la sphère publique de la société contemporaine (Fraser, 1990, p.67, traduction libre).

La production des espaces relâchés propose un mode de prise de la ville qui est différente de la notion institutionnalisée de l'urbanisme et de son association avec la planification générale. Contrairement à la pratique habituelle de l'urbanisme, qui tend à être dominée par des « spécialistes », les instances de ces espaces présentés dans cette recherche suggèrent des individus

et des groupes à jouer un rôle distinct dans la formation de l'environnement urbain contemporain, au mépris des règles officielles. Plutôt que d'être soumis à des règlements d'urbanisme ayant des possibilités participatives souvent limitées, des individus et des groupes peuvent entreprendre des initiatives eux-mêmes pour apporter des changements (Hou, 2010).

Étant donné que les espaces publics sont considérés l'endroit où les identités, les significations et les relations sociales dans les villes sont produites, les espaces relâchés fonctionnent comme leur complément. La variété des actions et des pratiques liées à la production de ces espaces permettent la participation des individus et des groupes dans le renouvellement de la ville comme un espace d'échanges et de débats civiques. Due à cette participation, la production des espaces relâchés « sert de baromètre de la démocratie du bien-être et de l'intégration de notre société actuelle » (Hou, 2010, p.15, traduction libre).

Alors que les villes continuent à changer, les significations, la production et les fonctions de l'espace public ont également évolué au fil du temps. Comme la population devient plus hétérogène, la reconnaissance des différences culturelles, sociales et économiques a fait de la production de l'espace public un processus profondément contesté. Reflétant ces changements, les espaces relâchés représentent un nombre croissant d'actions et de pratiques qui potentialisent cette contestation (Hou, 2010). D'ailleurs, les grandes tailles des villes actuelles, les pratiques de développement rapide et la structure politique de plus en plus centralisée encouragent – sans se rendre compte – la création et l'entretien informels des espaces négligés. Cela se produit une fois que ceux responsables du développement urbain prennent des décisions loin des quartiers qui sont touchés, sans l'observation nécessaire à petite-échelle (Villagomez, 2010).

Malgré le fait que l'intensification de la production des espaces négligés convertis en relâchés a créé quelques espaces très intéressants partout dans le monde, la planification urbaine actuelle travaille contre eux. Pourtant, en dépit des politiques et des lois, il existe plusieurs exemples locaux d'intense utilisation des espaces crées, dits relâchés. Tels exemples, cependant, sont « souvent limités à des quartiers à faible revenu des zones dans lesquelles les habitants doivent tirer le meilleur parti de l'espace qui les entoure » (Villagomez, 2010, p.81, traduction libre).

Cependant, les temps changent. Avec les pressions démographiques et les exigences pour créer une meilleure qualité de vie et de l'environnement, nous sommes forcés à réévaluer les décisions

et les valeurs du passé récent. Le « plan directeur » simpliste en grande échelle qui a dominé le siècle passé s'est montré inapte à fournir des solutions concrètes aux problèmes rencontrés par le développement urbain contemporain. En réponse, les processus traditionnels *top-down*⁷ qui ont soutenu l'urbanisme commencent à se dissoudre et les processus de planification est devenu *bottom-up*, plus inclusive et démocratique, dans lequel le public est invité à prendre des décisions importantes qui régissent l'urbanisation (Hou, Villagomez, p. 82).

Les processus traditionnels de planification qui sous-traitent d'importantes décisions locales aux « spécialistes » qui ont peu de contact avec les quartiers qu'ils transforment ont laissé de côté les valeurs culturelles ce qui nous a conduits à négliger la créativité et l'improvisation inhérente à des processus urbains. En bref, nous, le public, avons perdu notre sens critique et la notion du pourquoi et du comment s'y prendre pour transformer les villes dans lesquelles nous vivons. Notre détachement de la façon dont les gens interagissent avec l'environnement quotidien construit est contraire à l'évolution des villes (Villagomez, 2010).

Nous devons réapprendre à regarder de plus près à l'environnement urbain existant et à comprendre son potentiel et ses limites. Dans ce contexte, les espaces résiduels laissées par le processus de modernisation offrent un grand avantage pour nos villes en difficulté, car non seulement ils sont nombreux, mais aussi, compte tenu de leur état d'abandon en cours, ils ont souvent besoin de minimum d'investissement économique pour avoir des améliorations drastiques. À l'échelle mondiale, les espaces relâchés se produisent tout au long les anciennes colonies, les pays du Sud.

Il faut donc nous tourner vers ces lieux et de chercher des leçons sur la façon de créer plus humaines paysages urbains (Villagomez, 2010). Ce qui est nécessaire est la volonté de regarder au-delà des typiques pratiques réglementaires et de garder les yeux et l'esprit ouverts à des opportunités. Historiquement, ce fut intimement lié à la forte relation entre les décideurs et les quartiers qu'ils transforment, une relation qui a depuis longtemps été perturbée, mais « qui commence à être récréée du à la montée récente de la démocratie et des processus de planification communautaire éclairés » (Villagomez, 2010, p.95, traduction libre).

⁷ Les termes anglo-saxons de « Top-down » et « Bottom-up » désignent le type d'interaction entre les citoyens et les gouvernements. « Bottom-up » désigne une relation où le citoyen saisit le gouvernement (logique « ascendante »), tandis que « top-down » désigne une relation où c'est le gouvernement qui a l'initiative (logique « descendante ») (http://www.opalc.org/democratieparticipative/o-z.htm)

Conclusion : vers l'approfondissement du concept des espaces relâchés

Ce chapitre a permis d'approfondir nos connaissances sur les espaces relâchés de manière à rendre possible l'utilisation adéquate du terme dans notre recherche. À partir de ce que nous venons d'exposer, nous arrivons à trois sous-questions pour notre recherche : (1) par rapport aux caractéristiques de ces espaces, quels sont les principaux éléments qui influencent leur appropriation, et qui par conséquent, contribuent à la création d'un espace relâché? (2) Quels sont les principaux usages et usagers de ces espaces relâchés? (3) Quelle est l'importance de l'improvisation des usages dans les espaces ouverts (publics) convertis en espaces relâchés?

À partir de ces sous-questions, nous pouvons dégager trois sous-hypothèses pour y répondre. Pour la question (1), nous pouvons cibler certaines caractéristiques en commun de ces espaces, comme nous l'avons déjà mentionné préalablement : ils sont, en général, des espaces urbains, « du quartier », de petites tailles, de caractère résiduel, sous-utilisés, accessibles et facilement adaptables et flexibles. Afin de répondre à la question (2) nous partons de l'hypothèse que les usages de ces espaces sont en général inattendus et réalisés par la population résidente des quartiers plus pauvres et parfois, en voie de *gentrification*. Finalement, pour répondre à la question (3), nous percevons les espaces relâchés comme des alternatives complémentaires des espaces planifiés des villes, pour répondre aux besoins quotidiens de la population en général.

Ainsi, afin de donner suite à notre raisonnement, le prochain chapitre vise à présenter la démarche méthodologique choisie pour analyser les espaces relâchés présents sur notre terrain d'étude.

CHAPITRE 3

LA STRATÉGIE MÉTHODOLOGIQUE ET LE CAS DE POINTE-SAINT-CHARLES

La stratégie méthodologique utilisée dans ce mémoire a été basée sur mes expériences antérieures dans le cadre d'un mémoire fait au Brésil, entre les années 2007 et 2009. Ceci avait comme titre « la territorialité et la sociabilité dans les espaces livres publics des *favelas* – le cas du Poço da Panela »⁸. La recherche avait comme objectif de démontrer l'importance de ces espaces dans la vie quotidienne de cette population plus pauvre et de connaitre comment ces espaces étaient appropriés et utilisés, à travers des pratiques créatives de territorialisation et de sociabilité.

Pour ce faire, nous avons réalisé des relevés de terrain. Étant déjà mon lieu de travail pour d'autres recherches et que c'était un quartier que j'ai connaissait assez bien, l'application de tous ces outils était assez simple. Ainsi, ce que j'ai observé au Brésil m'a donné des pistes à ce que j'ai tenté de comprendre à Pointe-Saint-Charles. Ma curiosité d'apprendre comment pourrions-nous identifier les espaces produits par la créativité populaire dans un autre contexte, d'un pays plus riche ayant une société plus juste et égalitaire était l'élément que m'a impulsé vers cette recherche.

Ce chapitre sur la stratégie méthodologique a été divisé en six parties : la stratégie méthodologique, l'univers de l'étude, le portrait socioéconomique de Pointe-Saint-Charles, la collecte de données, l'organisation et le traitement des données et finalement, l'analyse et l'interprétation des données.

⁸ Titre original de mon mémoire brésilien: « Territorialidade e sociabilidade nos espaços livres publicos dos assentamentos populares : o caso do Poço da Panela» (2007).

3.1 La stratégie méthodologique

L'approche adoptée est à la fois inductive et déductive, parcourant un chemin sous forme de spirale pour cette recherche (de la Mora, 2007), dans un va-et-vient entre l'empirique et le théorique. Plus précisément, nous sommes d'abord partie de l'empirique, basé sur la réalité observée au Brésil, en cherchant ensuite un approfondissement théorique et, ultérieurement, nous sommes retournés à l'empirique à travers une étude de cas à Montréal pour vérifier les hypothèses soulevées. La liaison entre la théorie appréhendée et les observations de terrain a été établie de manière à nous permettre de répondre aux questions de recherche, faites dans la phase initiale du travail (voir Figure 3.1).

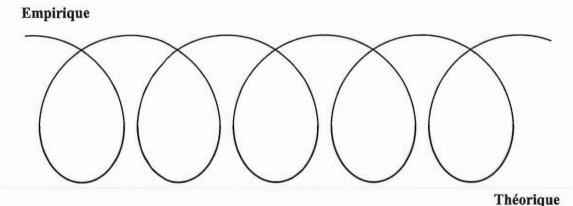


Figure 3.1: Le chemin de la recherche. Source : de la Mora, 2007.

Il faut souligner que la partie empirique faite au Brésil pour apprendre la réalité locale a été réalisée en deux étapes. L'étape à Recife a été faite, dans le cadre d'un mémoire, à partir des relevés de terrain réalisés entre les mois de juillet et décembre 2008, suivis d'une période d'un mois d'observation directe en janvier 2009 – ayant des horaires réguliers pendant le matin et l'après-midi – et finalement de l'application des questionnaires – un total de 80, dirigés aux usagers potentiels des espaces analysés. L'étape à Rio a été faite entre les mois d'octobre et novembre 2011, dans le cadre d'une recherche parallèle, à partir des relevés de terrains et des visites guidées avec des spécialistes locaux.

La recherche à Pointe-Saint-Charles a été réalisée en quatre étapes : le choix du secteur analysé, la collecte de données, l'organisation et le traitement des données, et finalement, l'analyse et l'interprétation des données.

3.2 L'univers de l'étude

3.2.1 La recherche qualitative

Afin de bien explorer ce sujet des espaces relâchés produits par la créativité populaire, nous utilisons la recherche qualitative qui, liée au paradigme naturaliste, met l'accent sur la compréhension approfondie et élargie d'un phénomène peu connu. Elle se justifie par sa portée interprétative, mettant en évidence la perspective d'un sujet. Selon Deslauriers et Kérisit (1997, p.87), la recherche qualitative vise à « fournir de l'information contextuelle avec une grande précision des détails et pose la question des mécanismes et des acteurs » (le « comment » et le « qui » des phénomènes à étudier), plutôt que des données numériques qui rendent compte de la mesure des variables. Il s'agit d'ailleurs d'une méthode utilisée par d'autres chercheurs pour des études portant sur les espaces publics (Caracas, 2002; Dantas, 2005; Graça, 2005; Jacobs, 1961; Lynch, 1960; Korosec-Serfaty, 1990, Navez-Bouchanine, 1992; Serpa, 2007).

3.2.2 L'étude de cas

Afin d'atteindre les objectifs prévus dans la recherche, comme stratégie méthodologique nous avons choisi de faire une étude de cas. L'étude de cas est une stratégie adéquate pour une recherche exploratoire qui vise à comprendre une situation particulière, et qui peut, de plus, servir à la construction de nouvelles théories ou encore illustrer de nouvelles tendances (Roy, 2003). Ainsi, la recherche vise à mieux comprendre les spécificités d'un cas donné (Stake, 2000).

L'étude de cas dans cette recherche a été traitée de manière analytique et explicative, complementé par son caractère inductif, tel que présenté par Yin (2005) ainsi que par George et Bennet (2004). Le cas sélectionné a été à la base de toutes les étapes de la recherche: dès la définition du problème, à la construction du projet, à la cueillette et à l'analyse des données, jusqu'à la rédaction du mémoire.

3.2.3 Le choix du secteur analysé

Le cas choisi est le quartier Pointe-Saint-Charles, un des plus anciens quartiers de Montréal. Pointe-Saint-Charles est un quartier ouvrier, plutôt défavorisé et en processus de *gentrification*. Le choix du cas s'explique par la correspondance parfaite entre les caractéristiques trouvées dans le quartier et celles que nous avions besoin pour cette recherche. En plus, notre connaissance fine

du territoire ayant participé à un projet de recherche sur les espaces publics de Pointe-Saint-Charles⁹ et y résidant depuis quelques années.

Il est important de rappeler que cette recherche tire son origine d'un travail de terrain dans le cadre d'une maîtrise réalisée à Recife, entre 2007 et 2009, sur les espaces publics existants dans une *favela* installée au centre d'un quartier très aisé. D'autres exemples ont été observés ultérieurement à Rio de Janeiro, lors d'un passage dans cette ville, rendu possible grâce à une bourse à la mobilité¹⁰.

À partir de ces travaux antérieurs, j'avais observé plusieurs espaces produits créativement par la population de façon informelle pour répondre à leur besoin, ce qui m'a amenée à me poser des questions sur ce que je voyais. Quelque temps après j'ai vu que le concept de *loose space* semblait expliquer cette production, ainsi incluant la typologie développée par Franck et Stevens (2007) et d'autres chercheurs, j'ai tenté d'appliquer ces études à Pointe-Saint-Charles.

C'est pourquoi, sans avoir la prétention de faire une analyse comparative, nous présenterons certains exemples brésiliens dans la recherche d'une meilleure compréhension du phénomène des espaces relâchés.

3.3 Le portrait de Pointe-Saint-Charles

« Je voudrais mettre seulement
Un petit morceau de village
En notre ville et davantage
S'il arrivait que l'ennui
Loge en votre deuxième étage
Vous pourriez descendre au village
Nous échangerions nos ennuis
Et peut-être aussi nos étages »

Extrait du poème « Ronde précieuse » de Gilles Vigneault (1965)

Pointe-Saint-Charles est le quartier le plus ancien de Montréal après le Vieux-Port, localisé au sud du canal de Lachine, à proximité du fleuve St-Laurent, enclavé de part et d'autre par des infrastructures de transport – l'autoroute 20 et les vastes installations du Canadien National. Le

¹⁰ Chaque année, plusieurs bourses sont offertes pour financer des projets d'études à l'international. Celles-ci donnent la chance à des étudiants d'élargir leurs horizons en réalisant une expérience à l'étranger.

⁹ Ce projet de recherche, sous la direction de la professeure Hélène Bélanger, s'intitule « perceptions divergentes et modes d'appropriation des espaces publics dans les quartiers en voie de gentrification: le cas de Montréal, Barcelone et Puebla ».

quartier Pointe-Saint-Charles a un air de petit village urbain situé à proximité du centre-ville et avec les quartiers Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Ville-Émard et Côte-Saint-Paul, il fait partie de l'entité administrative de l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (voir figure 3.2).



Figure 3.2 : Les limites du quartier Pointe-Saint-Charles. Source : http://collections.banq.qc.ca/ark, 2000.

C'est en 1668 que nous trouvons dans les documents le nom d'un lieu dit Pointe-Saint-Charles, dénomination d'abord réservée à la pointe de terre qui s'avance dans le fleuve au sud de l'emplacement actuel du vieux port de Montréal. Pendant près de 200 ans – jusqu'au début du 19ème siècle – c'était une paisible banlieue de Montréal, un faubourg agricole faiblement peuplé (Action-Gardien, 2008)¹¹. Cette situation change rapidement après la construction du canal de Lachine en 1825, un axe de navigation essentiel pour contourner les rapides du fleuve Saint-Laurent qui limitent le transport marchand.

¹¹ Action-Gardien est la Table de concertation communautaire du quartier Pointe-Saint-Charles. Elle regroupe une vingtaine d'organismes. Depuis 1981, Action-Gardien est l'outil que se sont donnés les organismes communautaires et associatifs pour s'informer, partager leur expérience et agir ensemble sur les dossiers qui influencent les conditions de vie des citoyens (http://actiongardien.org/action-gardien).

L'ouverture du canal, renforcée par « la proximité du port et des voies ferrées, a fait très tôt de Pointe-Saint-Charles, un terrain de choix pour l'industrie » (Benoit et Gratton, 1991, p.6). Situés dans le prolongement du quartier Pointe-Saint-Charles, les terrains du CN sont une de ces industries-là. « Ils totalisent près du quart de la superficie actuelle du quartier Pointe-Saint-Charles, soit 3,5 millions de pieds carrés » (Grenier, 2008, p. 19).

Ainsi, de nombreuses industries s'établissent dans le quartier qui s'est peu à peu transformé pour accueillir de nombreux ouvriers. A cette époque, Pointe-Saint-Charles était le principal lieu d'accueil d'immigrants à Montréal, notamment du fait des emplois non qualifiés qui y étaient offerts. Encore aujourd'hui, on retrouve beaucoup de « descendants d'irlandais dans le quartier, aussi comme des britanniques et des canadiens français » (Benoit et Gratton, 1991, p.13).

Pointe-Saint-Charles a été donc pendant longtemps le témoin privilégié du développement économique, « un espèce d'oppidum ouvrier sis entre le rail et l'eau, entre le canal et le fleuve » (Michel, 2000, p. 156). Caché derrière ses frontières et ses contreforts, le quartier a été le premier à Montréal à connaître la révolution industrielle dont témoignent les grandes usines, les fonderies, les minoteries, les raffineries et les ateliers mécaniques.

Le développement économique de Pointe-Saint-Charles était lié au fait d'être le coeur industriel du Canada jusqu'en 1960, mais après l'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959, qui a permis aux navires marchands d'atteindre les Grands Lacs, c'est-à-dire le centre économique névralgique de l'Amérique du Nord. Peu à peu l'activité industrielle s'est déplacée vers la province d'Ontario. Ceci a entrainé le dépérissement rapide des quartiers du Sud-Ouest de Montréal, comme Pointe-Saint-Charles, avec ses conséquences dramatiques, particulièrement pour la population ouvrière. Finalement, avec la fermeture du canal de Lachine en 1970, les industries ont fermé en laissant derrière elles de nombreux chômeurs, une grande pauvreté et la détérioration des conditions de vie.

La population du quartier a substantiellement décliné passant de 35000 en 1961 à 13500 habitants en 2006 (Poitras, 2007) — ce qui représentait 20% de la population totale de l'arrondissement. Jadis lieu d'une intense activité économique, Pointe-Saint-Charles portait jusqu'à récemment « le tribut des années difficiles marquées par la désindustrialisation du canal et les pertes d'emploi » (Grenier, 2008, p. 18). Le quartier a connu donc « une dévitalisation

autant physique (bâtiments désaffectés, terrains contaminés, état d'abandon) qu'économique et sociale (marginalisation des travailleurs, accroissement du taux chômage, détérioration des conditions de vie) » (Grenier, 2008, p. 63).

C'est d'ailleurs la détérioration des conditions de vie suite à cette mutation qui a provoqué dans Pointe-Saint-Charles et dans les quartiers voisins l'apparition des premiers comités de citoyens, dès le milieu des années 1960, ce qui a favorisé l'émergence d'expériences de formes d'organisation originales. Celles-ci sont intervenues en particulier sur les conditions de vie du milieu (santé, transport, logement, etc.). Ainsi, le quartier a fait l'objet de plusieurs innovations collectives qui ont constitué des premières à Montréal, voire au Québec¹². De nombreuses traces de ces interventions demeurent présentes dans le paysage institutionnel du quartier couvrant environ quatre décennies de luttes urbaines (Poitras, 2007).

Encore aujourd'hui, le quartier se caractérise par une forte proportion de sa population ayant un statut socioéconomique précaire, bien qu'un processus de *gentrification* soit en cours. En effet, depuis la fin des années 1990, le quartier Pointe-Saint-Charles connait des transformations importantes à la suite à la mise en valeur du canal de Lachine et son ouverture à la navigation de plaisance en 2002. Cet ancien corridor industriel est aujourd'hui devenu « un véritable axe de récréation touristique d'eau et de verdure qui constitue le catalyseur d'un processus de revitalisation urbaine qui affecte tout le Sud-Ouest de l'Ile de Montréal » (Grenier, 2008, p. 18). Plusieurs anciennes industries ont été transformées en appartements de luxe, totalement inaccessibles à la population du quartier.

Du fait de sa localisation stratégique et de son riche patrimoine qui témoigne de son passé industriel, le quartier est de plus en plus convoité et subit la pression du centre-ville que l'on cherche à étendre (Action-Gardien, 2008). En effet, le quartier possédant de grands terrains et des bâtiments sous-utilisés ou inoccupés, la spéculation y est très forte, ce qui confronte la communauté à un défi majeur: le maintien des résidents dans leur quartier et l'amélioration de leurs conditions de vie.

¹² Condos Duc, Condos Walter sur Atwater (http://www.guidehabitation.ca/en/condos-montreal/?tag=pointe-st-charles, 2012).

Ainsi, durant les cinq dernières années, ce quartier a connu une croissance de population de 5% (Statistique Canada, 2011) compte tenu des récents développements résidentiels. De plus, avec le potentiel de redéveloppement et les nombreux projets annoncés, l'Action-Gardien (2010) estime qu'en 2016, le quartier connaitra une augmentation de 23% de sa population totale. Malgré cette augmentation importante, il faut souligner qu'elle ne permettra pas d'attendre le nombre de 35 000 habitants durant la période la plus dynamique, dans les années 1960 (Poitras, 2007; Grenier, 2008).

Toutefois, la population de Pointe-Saint-Charles demeure l'une des plus défavorisées de l'ile de Montréal et les écarts de revenus au sein de la population tendent à s'accroître. Près de 40 % des ménages gagnent moins de 20 000 \$ par an à Pointe-Saint-Charles (soit 2 495 ménages), contre 17% pour Montréal. Les ménages ayant un revenu de 60 000 \$ par an et plus représentent seulement 19 % des ménages du quartier comparativement à 39 % pour Montréal. Le taux de chômage (12%) a diminué, mais demeure supérieur à celui de Montréal (8,8%) (Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, 2010).

Les sources de revenu varient également beaucoup puisqu'en 2005, plus de 73% de la population de Pointe-Saint-Charles avait un emploi comme principale source de revenu tandis que 19%, soit un ménage sur cinq, dépendait de l'aide du gouvernement. Un pourcentage plus petit (7.2%) bénéficiait d'autres types de revenus, dont les revenus de placement (Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, 2010).

Le taux des ménages à faible revenu dans ce quartier est encore plus élevé que celui mesuré dans l'ensemble de l'arrondissement (40%) ou dans la ville de Montréal (31 %). Selon Action-Gardien (2006) ce taux serait lié à la présence importante de maisons constituées de chambres communautaires et privées, et de logements pour personnes seules en OBNL – Organisations à But Non Lucratif une fois que le secteur demeure la plus grande concentration des logements sociaux et communautaires au Canada.

Mais même si au cours des 30 dernières années, plusieurs logements sociaux et communautaires ont été réalisés dans le quartier, le (re)développement résidentiel se fait maintenant majoritairement par la construction de condos inaccessibles aux ménages du quartier. Ainsi, selon les données observées, le coût du logement locatif privé a augmenté de manière

significative à Pointe-Saint-Charles. La population locale n'ayant pas financièrement accès à ce nouveau mode d'habitation, il existe une forme de cohabitation des populations anciennes et nouvelles, ce qui pose des enjeux de cohésion sociale. La forte activité immobilière que connaît le quartier contribue à un mouvement spéculatif qui amène des hausses de loyer et des reprises de possession dans le logement locatif privé, ce qui fragilise et déracine les ménages économiquement et socialement vulnérables. Il existe donc un enjeu de maintien de la population dans le quartier qui met en évidence le besoin de logements sociaux en nombre significatif.

Un autre impact de la *gentrification* porte sur les espaces publics. L'aménagement des espaces publics dans les secteurs qui passent par ce processus est réalisé afin de séduire les investissements privés, qui, à leur tour tentent de créer des milieux de vie intéressants pour attirer ou garder les ménages plus aisés (Bélanger, 2007; Ley, 1996). Les espaces publics ne sont plus utilisés et appropriés de la même manière selon la classe sociale de ses usagers (Bassand & Güller, 2001), c'est pourquoi l'arrivée d'une nouvelle population aux modes de vie différents a un impact sur la vie quotidienne des premiers habitants (Bélanger, 2008). « La vitesse des transformations dans l'espace urbain ne répond pas aux besoins d'appropriation d'espace des plus pauvres et ne laisse pas les individus s'attacher à des endroits » (Jimenez-Dominguez, 2007, p.99).

L'ancien processus d'appropriation des espaces est souvent oublié par les anciens résidents, une fois que les espaces publics « formels » sont « envahis » par la nouvelle population plus nantie. Les anciens résidents, qui ont leur propre façon d'utiliser ces espaces publics, voient l'arrivée d'une nouvelle population aux modes de vie différents, surtout concernant l'utilisation et l'appropriation de ces espaces. C'est justement ce sujet que nous avons traité dans cette recherche (Bélanger, 2008).

3.4 La cueillette de données

Il existe plusieurs façons de recueillir des données pour l'étude des espaces publics ouverts: la recherche documentaire, l'enquête (questionnaire ou entretien), l'observation et les relevés de terrain. Parmi les différents outils de recherche sur les pratiques sociales dans les espaces relâchés, l'observation directe et les relevés de terrain sont, a priori, ceux qui permettent de mieux documenter le milieu où ces pratiques se déroulent et de mieux saisir la réalité de ces

pratiques. Le travail sur le terrain nourrit une vision sociologique large. Elle permet de repérer les nouvelles formes de pratiques sociales dans la ville et de noter les modes de socialisation.

3.4.1 Les relevés de terrain

Le relevé de terrain a été le principal outil utilisé dans notre recherche, à travers plusieurs visites sur les sites étudiés, enregistrant nos principales remarques initiales sur un bloc-notes. L'observation d'usagers était accidentelle. Nous avons plutôt cherché des signes d'appropriation et d'usage et non pas observé (de façon systématique) dans les espaces ces usages et modes d'appropriation.

À partir de ces relevés de terrain et de l'observation non-prévue d'activités, nous pouvons arriver à quelques remarques sur l'importance de l'improvisation d'espaces ouverts perçus comme des espaces alternatifs et complémentaires des espaces publics planifiés des villes dans la vie quotidienne de la population en général. Nous arrivons donc à la question centrale qui a été évoquée à la fin du premier chapitre portant sur l'identification des espaces relâchés produits par la créativité populaire, plus concrètement sur les facteurs qui contribuent à ce que des espaces ouverts soient plus susceptibles de devenir des espaces relâchés que d'autres.

Ainsi, ce premier contact avec des espaces relâchés insérés dans notre étude de cas était indispensable pour définir le chemin à poursuivre dans la recherche, ainsi que les méthodes à adopter dans les étapes à suivre. La cueillette s'est surtout concentrée durant un période sur le terrain de trois mois, entre février et avril 2009, où nous avons accumulé d'abondants matériaux, tels que des données descriptives, des notes de terrain et des photographies, identifiées par la date et le lieu de la prise de vue.

Ces relevés de terrain dans le quartier Pointe-Saint-Charles ont été effectués sur quatre parcours qui correspondent au découpage du quartier en quatre secteurs (voir figure 3.3) :

- (1) Secteur 1 Secteur Nord-est. Principales rues du parcours (points de repères): St-Patrick, Shearer, Richardson, Centre, Grand-Trunk et Mullins. Barrières visibles (limites): le Canal de Lachine au Nord et le chemin de fer (Canadien national) au Sud.
- (2) Secteur 2 Secteur Sud-est. Principales rues du parcours (points de repères): Wellington, Ash, Charon, Bourgeois et Congrégation. Barrières visibles (limites): le chemin de fer

- (Canadien national) au Nord, les anciens ateliers du CN au Sud-est, le Techno-parc au Sud et le Parc Leber au Sud-ouest.
- (3) Secteur 3 Secteur Sud-ouest. Principales rues du parcours (points de repères): Liverpool, Hibernia et Charlevoix. Barrières visibles (limites): Le chemin de fer (Canadien national) au Nord.
- (4) Secteur 4 Secteur Nord-ouest. Principales rues du parcours (points de repères): St-Patrick, Charlevoix, Ropery, Centre, Grand-Trunk et Mullins. Barrières visibles (limites): le Canal de Lachine au Nord et le chemin de fer (Canadien national) au Sud.

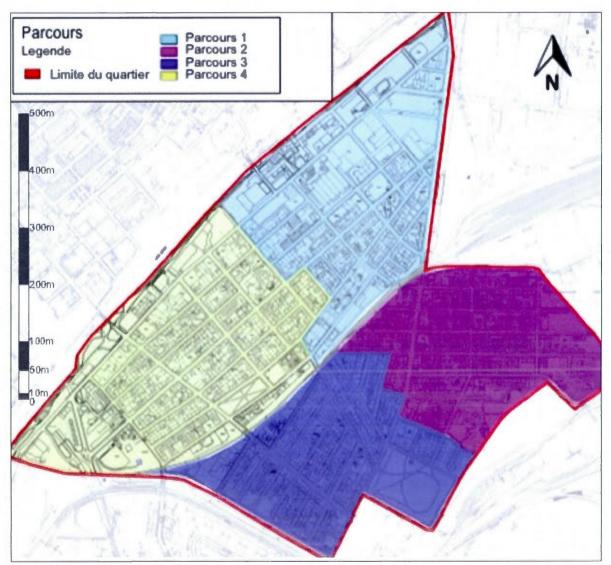


Figure 3.3 : Les quatre parcours à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2011. Fond de plan : Source : Ville de Montréal. Service de l'environnement, de la voie et des réseaux. Division de la géomatique, 2002.

Il faut remarquer que les secteurs ont été formés en tenant compte des quelques barrières physiques très claires présentes dans le quartier, comme par exemple l'axe principal de la voirie structurelle du quartier qui est représenté par le chemin de fer.

Cette étape a suivi un cheminement de caractère exploratoire, afin de sélectionner les sites qui devaient être documentés. Un premier recensement de sites du quartier a été effectué afin de cerner les pratiques spatiales, les multiples formes d'appropriation, la négociation des espaces publics entre diverses catégories d'usagers, les côtoiements et les rapports sociaux entre les différents acteurs.

Plusieurs photos ont été prises dans le quartier, ce qui a permis l'analyse (avec un minimum d'idées préconçues) des pratiques urbaines quotidiennes et des différents usages réalisés dans les espaces. Nous avons profité de l'occasion pour établir des conversations informelles avec ses usagers, la plupart des gens se sentant plus à l'aise sans aucun équipement d'enregistrement apparent. Les conversations ont eu lieu de manière naturelle, afin de mieux comprendre la réalité de ceux qui vivent dans le quartier et leur relation avec les espaces publics existants.

Les relevés de terrain ont été réalisés entre les mois de mai et aout 2010. Pour ce faire, chaque rue a été parcourue plus d'une fois, selon les secteurs démarqués : une première visite pour connaître physiquement chaque rue et les possibles espaces potentiels au relâchement, une deuxième visite pour la prise des photos et parfois une troisième visite pour établir contact avec quelques résidents. Nous avons fait les parcours dans des horaires réguliers, pendant le matin et l'après-midi. Nous avons consacré dix heures par secteur, donnant un total de 40 heures.

Chaque relevé a été enregistré séparément dans un bloc-notes (Minayo, 1993) pour être rassemblé plus tard. Afin de déceler les espaces relâchés existants dans ce quartier, nous avons réalisé nos relevés en identifiant les espaces en trois catégories :

- (1) Les espaces publics ouverts « formels » (places, parcs, etc.);
- (2) Les espaces potentiels au relâchement (terrains vacants, terrains abandonnés, etc.);
- (3) Les endroits ayant une concentration des personnes, un ajout de mobilier, ou des usages inattendus.

Dans un premier temps, nous avons visité les espaces publics ouverts, plus spécifiquement les parcs et les places, et noté leur mobilier existant. Ils font partie des éléments « formels », des

espaces déjà planifiés pour la ville et sont importants pour mieux comprendre les besoins non satisfaits de la population du quartier. Ce travail nous a aidé à comprendre que les espaces relâchés, non planifiés, sont créés comme leur complément. Dans un deuxième temps, nous avons identifié les potentialités de certains espaces à devenir des espaces relâchés dans le quartier, qu'ils soient des espaces vacants, résiduels et/ou abandonnés. Nous les avons divisé entre les terrains vacants verts (en général, des îlots des maisons non construits et oubliés) et les espaces gris (les stationnements).

Enfin, nous avons observé la présence et la concentration de tables et/ou chaises dans les rues et/ou sur les trottoirs, qui, selon nos observations, semblait être la pratique la plus courante trouvée dans les espaces relâchés. À cela, s'est ajoutée l'observation de pratiques plus inattendues.

À partir des résultats fournis par ces relevés et prenant en compte les observations issues du travail préalablement réalisé au Brésil, une typologie d'espaces relâchés a émergé. Cette typologie – déjà présentée dans le chapitre 2 – est aussi basée sur les observations et sur les écrits de Gehl (1987) ainsi que de Frank et Stevens (2007), qui divisent les espaces relâchés en cinq catégories :

- (1) Les espaces relâchés d'activités commerciales
- (2) Les espaces relâchés d'activités artistiques
- (3) Les espaces relâchés d'activités récréatives
- (4) Les espaces relâchés d'activités d'expression
- (5) Les espaces relâchés d'activités interdites

Pour chacun de ces cas, nous avons ciblé les exemples trouvés à partir de leurs caractéristiques principales, leurs usages et leurs usagers.

3.5 L'organisation et le traitement de données

Nous avons organisé les données recueillies en trois thèmes : a) les caractéristiques urbaines, architecturales et environnementales prévues pour chaque espace, b) les usages des espaces et, c) les usagers. Pour ce faire, il faut préciser que comme nous n'avons pas fait des observations approfondies, les variables choisies étaient celles qui étaient très faciles à constater à partir d'une

analyse plus superficielle. Ainsi, pour la catégorie d'analyse des caractéristiques urbaines, architecturales et environnementales, nous avons utilisé deux variables et ses indicateurs :

- (1) Variable: Localisation. Indicateurs: Localisation dans le quartier et dans l'îlot.
- (2) Variable : Accessibilité. Indicateurs : Barrières visibles et barrières invisibles.

Pour la catégorie d'analyse sur les usages de ces espaces, nous avons utilisé une variable directement liée au type d'activités réalisées et une autre sur les conflits d'usages:

- (1) Variable : Types d'activités. Indicateurs : activités par rapport au caractère de l'usage
- (2) Variable : Existence de conflits. Indicateurs : nouvelles activités (non programmées) conflictuelles (ou pas) avec les activités précédentes (programmées).

Finalement, pour la catégorie d'analyse sur les usagers, nous avons ciblé deux variables :

- (1) Variable : Genre. Indicateurs : masculin ou féminin.
- (2) Variable : Âge. Indicateurs : enfant, adulte ou personne âgée.

Afin de mieux comprendre les résultats obtenus, nous avons créé un tableau avec nos variables et nos indicateurs (voir tableau 3.1):

		Localisation dans le	→Dans la partie pauvre du quartier (dans les HLM)
Caractéristiques		quartier	 → Dans la partie riche du quartier → Sur le trottoir, immédiatement adjacent à la résidence
	Localisation	Localisation dans l'îlot	→ Dans la rue
			→Dans d'autres espaces résiduels
	Accessibilité	Barrières visibles	→Murs, chaînes ou cônes
			→Portes
			→D'autres types de barrières
		Barrières invisibles	→ Avis d'accès restreint
			→Usage dominant de personnes d'un groupe social spécifique.
Usages	Types d'activités	Activités par rapport à l'usage	→ Les activités commerciales et de services
			→ Les activités artistiques
			→ Les activités récréatives
			→ Les activités d'expression
			→ Les activités interdites
	Existence de conflits	Usages conflictuels	
		Usages pas conflictuels	-
Usagers	Genre	Masculin	•
		Féminin	-
	Âge	Enfant	
		Adulte	-
		Personne âgée	

Tableau 3.1 : Variables et indicateurs. Source : l'auteur, 2012.

Ce tableau a été développé à partir de la grille construite avec ce que j'ai observé au Brésil et a été devidement adaptée au cas montréalais. Ceci a été utilisé comme base pour l'analyse des espaces relâchés dans notre étude de cas. Les résultats trouvés ont été exposés en détail dans le chapitre 4 dans lequel nous avons divisé les éléments tels qu'ils apparaissent dans le tableau: les caractéristiques, les usages et les usagers.

3.6 L'analyse et l'interprétation de données

Pour l'analyse et l'interprétation des données, nous avons basé notre recherche sur le principe de l'identification car, comme nous l'avons déjà mentionné, nous nous sommes servis de données antérieures recueillies au Brésil pour illustrer les ressemblances et dissemblances dans des situations similaires trouvées dans le cas montréalais.

Notre intention est de présenter le répertoire des espaces relâchés analysés dans nos recherches à travers des photos, afin de faire ressortir une possible typologie de ces espaces. Les résultats de notre recherche sont présentés de manière systématisée, afin de faciliter la compréhension des particularités trouvées dans notre étude de cas et dans les autres exemples.

Conclusion: l'application du concept des espaces relâchés à Pointe-Saint-Charles

En résumé, nous avons pu au fil de ce chapitre poser les différents éléments utiles à l'opérationnalisation de notre démarche. En effet, cette dernière a pu se préciser à travers l'identification de références empiriques bien définis, ainsi qu'à travers le choix d'une méthodologie de recherche adéquate pour notre problème. Il faut souligner ici le rôle indispensable des recherches réalisées au Brésil et les observations faites dans les différents terrains d'étude sur lesquelles je me suis basée pour pouvoir transposer le concept et la typologie de *loose spaces* à Pointe Saint-Charles.

Finalement, ce chapitre a également présenté les caractéristiques générales du quartier Pointe-Saint-Charles. Nous avons aussi exploré, plus spécifiquement, les facteurs qui pourraient avoir une influence directe dans la création et le développement des espaces relâchés.

Ainsi, le prochain chapitre décrit et analyse plus précisément les données recueillies sur le terrain à partir des relevés de terrain.

CHAPITRE 4 LES ESPACES RELÂCHÉS À POINTE-SAINT-CHARLES

Dans ce chapitre nous allons présenter les résultats de notre recherche, obtenus à partir des relevés de terrain, de manière systématisée afin de faciliter la compréhension des particularités trouvées dans notre étude de cas : le quartier Pointe-Saint-Charles.

L'analyse de ces espaces relâchés a été faite considérant à leurs principales caractéristiques morphologiques, leurs usages et leurs usagers, structurée à partir des catégories, variables et indicateurs que nous avons présenté dans le chapitre 3. Ainsi, nous présenterons les exemples brésiliens qui ont inspiré la recherche et par la suite nous examinerons les similitudes que nous avons trouvé à Pointe-Saint-Charles, en précisant les particularités. Toutefois, il est important de rappeler que ces exemples ont été ajoutés sans la prétention de les comparer avec ceux travaillés à Pointe-Saint-Charles. Notre intention est de présenter le répertoire des espaces relâchés rencontrés lors de nos relevés de terrain.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2, les activités des espaces relâchés peuvent être divisées en cinq catégories : (1) les activités commerciales, (2) les activités artistiques, (3) les activités récréatives, (4) les activités d'expression (autres qu'artistiques) et (5) les activités interdites. Ainsi, ce chapitre a été organisé à partir des catégories d'activités. D'abord, les espaces recensés dans notre étude de cas seront présentés.

4.1 Les espaces relâchés recensés à Pointe-Saint-Charles

4.1.1 Les caractéristiques des espaces relâchés à Pointe-Saint-Charles

En premier lieu, il faut rappeler que nous avons commencé la partie empirique de cette recherche par un recensement de tous les espaces publics existants dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Ainsi, notre premier constat se base sur l'insuffisance d'espaces verts trouvés pour l'ensemble du quartier (voir figure 4.1).



Figure 4.1 : Les espaces parcs et espaces verts à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2011. Fond de plan : Ville de Montréal. Source : Service de l'environnement, de la voie et des réseaux. Division de la géomatique, 2002.

En se basant sur les normes d'aménagement, la superficie d'espaces verts par habitant à Pointe-Saint-Charles est insuffisante. Le quartier contient une superficie totale d'espaces verts de 18,78

hectares tandis que 13 200 habitants y résidaient en 2001. Ainsi nous obtenons un ratio d'environ 1,42 hectare pour 1000 habitants, alors que le minimum critique établi par le Ministère des Loisirs, Chasse et Pêche est de 2 hectares pour 1000 habitants (Opération populaire d'aménagement – OPA, 2007)¹³. De plus, ce ratio est de loin inférieur aux normes urbanistiques de la ville qui proposent un ratio de 4 hectares pour 1000 habitants.

Il faut toutefois signaler que le canal du Canal de Lachine n'a pas été pris en considération dans ce calcul puisqu'il ne fait pas officiellement partie du quartier, même s'il est utilisé para les résidents (Bélanger, 2010). Ce parc est un important endroit d'esparcient des résidents du quartier, et même de la ville de Montréal, au sens plus large. Lors de quelques observations réalisées dans le parc, un nombre d'environ 350 usagers par heure arrivait dans le parc¹⁴ (voir photos 4.1 et 4.2).







Photo 4.2 : Piste cyclable du parc du Canal de Lachine. Source : Panoramio, 2007.

L'OPA qui a eu lieu en 2007 a souligné une absence apparente de politiques et de critères d'équité dans la gestion des parcs et des jardins communautaires au sein du quartier. Nous pouvons également mentionner un manque d'entretien des parcs et équipements situés au centre du quartier, notamment dans le Carré Hibernia, le Parc de l'Irlande, le Parc Joe Beef et le Parc

¹³ L'Opération populaire d'aménagement (OPA) de Pointe-Saint-Charles a été initiée par la table de concertation Action-Gardien et a débuté ses travaux en 2004, par un diagnostic sur le quartier et un vaste exercice participatif en aménagement réalisé sur le terrain pour trouver des solutions aux problèmes identifiés. Source: (http://actiongardien.org/node/158).

Observation directe réalisée dans le cadre d'une recherche personnelle pendant l'été 2010 (entre les périodes de 11h et midi et 15h et 16h, en fin de semaine de l'été 2010), dans laquelle nous avons ciblé les différents usages et usagers du parc du Canal de Lachine (ceux qui portaient des vélos, patins, motos, skates, etc., et ceux qui arrivaient pour marcher, courir, se promener avec un bébé, des chiens, etc.). Dans cette occasion nous avons ciblé aussi les usagers qui habitaient aux abords du Canal et ceux qui venaient d'autres endroits (98%).

Des Apprentis (voir photos 4.3 et 4.4).







Photo 4.4: Parc Joe Beef. à Pointe-Saint-Charles Source: l'auteur, 2010.

D'ailleurs, l'OPA (2007) a dénoncé des problèmes de sécurité dans plusieurs parcs, comme des aires de jeux pour enfants entre 0 à 5 ans qui ne sont pas (ou sont insuffisamment) clôturées, des terrains utilisés pour le sport à proximité de rues dangereuses qui pourraient être mieux planifiés, des parcs à chiens inadéquats entrainant un problème de salubrité dans d'autres parcs du quartier, etc. (OPA, 2007). Ainsi nous pouvons nous demander à savoir si, malgré la présence de parcs dans le quartier, leur manque d'entretien favoriserait la création d'espaces relâchés.

Dans la recherche d'espaces qui ont un potentiel de relâchement dans le quartier, deux types de terrains vacants ou abandonnés du quartier Pointe-Saint-Charles ont été recensés : les terrains gris, qui représentent les espaces de stationnement du quartier et les terrains verts, représentant les lots abandonnés ou non-construits. Ces espaces se concentrent surtout dans les secteurs du quartier encadrés par le canal de Lachine et le chemin de fer. La partie du quartier au sud du chemin de fer comprend beaucoup moins d'espaces ouverts : les lots sont de tailles réduites, le taux d'implantation au sol est plus important ce qui se traduit par use plus faible présence d'espaces ouverts propices au relâchement (voir figure 4.2).

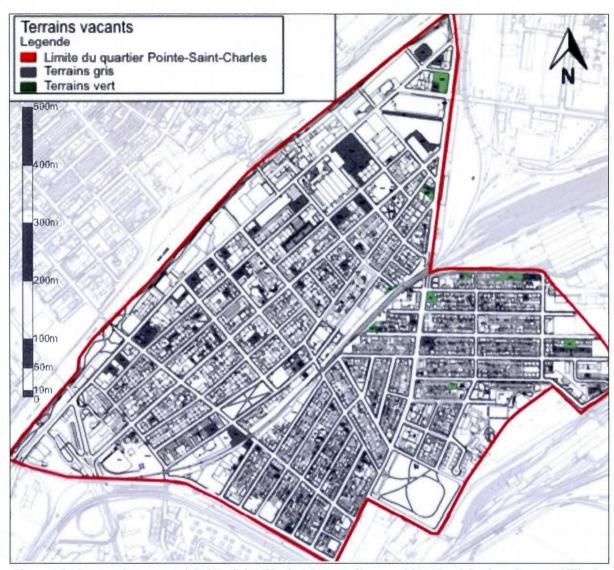


Figure 4.2 : Les terrains vacants à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2011. Fond de plan : Source : Ville de Montréal. Service de l'environnement, de la voie et des réseaux. Division de la géomatique, 2002.

Des relevés de terrain sur ces espaces recensés ont permis l'identification de 35 terrains vacants, espaces résiduels ou terrains abandonnés devenus relâchés. Leur identification a été possible à partir de signes physiques d'appropriation (mobilier urbain, graffiti, création d'une barrière physique) pour un usage différent de ce qui avait été planifié ou programmé.

Par ailleurs, nous avons relevé plus de 50 lieux où des chaises ou des tables étaient installés sur les trottoirs, en général devant des résidences ou aux coins de rues. Ce phénomène était encore plus évident dans les secteurs des habitations à loyer modique (HLM), ce qui laisse supposer que les résidents des HLM s'approprient d'avantage les espaces à proximité de leur logement et les utilisent comme une extension de ce dernier (voir figure 4.3).

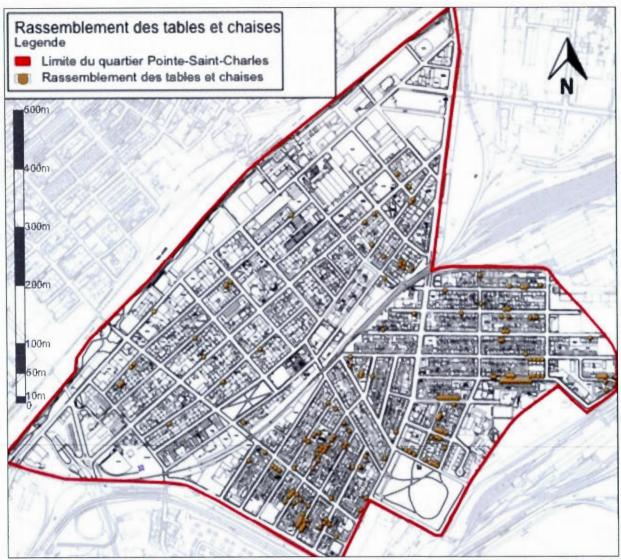


Figure 4.3. : Les lieux de concentration de tables ou chaises à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2011. Fond de plan : Source : Ville de Montréal. Service de l'environnement, de la voie et des réseaux. Div. de la géomatique, 2002.

En général, les trottoirs et les coins de rue, souvent considérés comme des espaces favorisant les rencontres, sont très utilisés par la créativité populaire. Mais ce sont surtout les espaces résiduels, comme les terrains vacants ou abandonnés, qui sont les espaces où se déroulent les activités les plus créatives. Nous avons remarqué une concentration particulière à proximité de deux rues principales : la rue du Centre et la rue Wellington (voir figure 4.3). Les rues du Centre et Wellington, tout comme la rue Charlevoix, possèdent une forte concentration de commerces au rez-de-chaussé et la plupart des immeubles existants étaient résidentiels et ont été transformés (Ville de Montréal, 2012). Cette forte présence commerciale, renforcée par la présence de plusieurs institutions, constitue des éléments d'attraction de personnes.

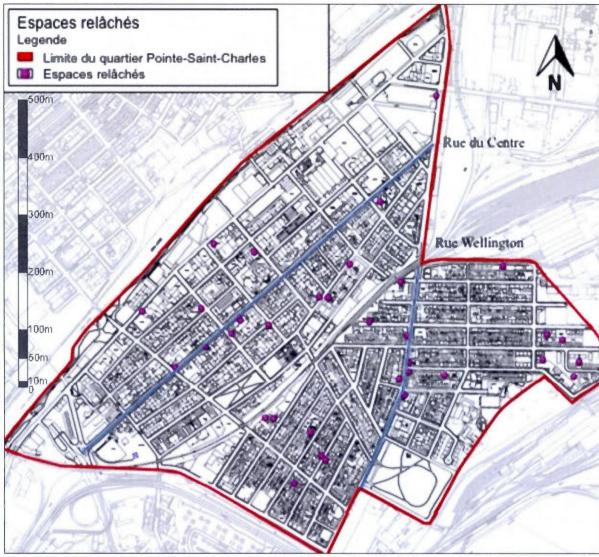


Figure 4.4. : Les espaces relâchés trouvés à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2011. Fond de plan : Source : Ville de Montréal. Service de l'environnement, de la voie et des réseaux. Division de la géomatique, 2002.

D'ailleurs, nos observations nous ont permis de constater que les espaces de rassemblement utilisés de manière plus intense sont plus couramment situés dans les zones où il y a une concentration de HLM, soit dans les secteurs plus pauvres du quartier.

Parmi les signes physiques de relâchement des espaces, en d'autres mots d'appropriation pour des usages non prévus ou programmés, nous n'avons pas trouvé beaucoup d'espaces comportant des barrières physiques (obstacles) ajoutés par les usagers. Certes, il y a quelques cas où les nouveaux usages spécifiques le favorisaient, par exemple dans le cas d'un espace « adapté » pour jouer au hockey avec des limites physiques claires. Au Brésil, la plupart des barrières physiques, principalement des cônes et des chaines ont été observées dans des espaces liés aux activités

commerciales et de services qui, dans le cas montréalais ces éléments ne font pas partie des espaces relâchés.

En ce qui concerne les barrières symboliques, elles peuvent être trouvées dans certains espaces qui ont été appropriés par les résidents du quartier pour des usages plus ou moins spécifiques. Ces barrières peuvent prendre la forme de graffiti, de marquage au sol ou de détritus laissé sur place indiquant clairement l'usage généralement à des activités illégales ou non autorisées dans ces espaces, notamment la consommation de drogues et d'alcool.

4.1.2 Les usages des espaces relâchés à Pointe-Saint-Charles

En ce qui concerne les usages de ces espaces, il faut tout d'abord mentionner que les usages recensés sont des pratiques régulières, qui font partie d'une réalité vécue au quotidien. Pour cela, elles sont d'ailleurs facilement généralisables à l'ensemble des espaces urbains, peu importe le cas analysé, ce qui démontre l'importance de les répertorier. Sur ce point, comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, nos variables étaient : les activités ciblées par rapport aux usages et l'existence de conflits selon les usages.

Trois parmi les cinq types d'activités déjà mentionnées précédemment ont été recensées dans le quartier : les activités commerciales et de service, les activités artistiques et les activités récréatives. Même si nous avons trouvé des cas d'activités d'expression ou d'activités interdites qui se déroulent dans le quartier, elles ont semblé trop ponctuelles, sans marquage territorial clair et n'ont pas été retenues dans le cadre de cette recherche (voir tableau 4.1).

Les activités	Exemples au Brésil	Pointe-Saint-Charles
(1) Les activités commerciales et de services	V	√ (espaces formalisés)
(2) Les activités artistiques		V
(3) Les activités récréatives	√	V
(4) Les activités d'expression	V	
(5) Les activités interdites	V	

Tableau 4.1 : Les activités des espaces relâchés selon leurs types. Source : L'auteur, 2011.

Ainsi, en ce qui concerne le premier type, les activités commerciales et de services, nous avons trouvé des cas à Recife et à Rio de Janeiro ainsi qu'à Pointe-Saint-Charles. Mais, tandis qu'au Brésil ce sont des espaces plutôt produits par la créativité populaire, ayant un caractère informel et situés de manière irrégulière sans norme préétablie, à Montréal, beaucoup de ces activités

s'exercent plutôt sur des trottoirs situés devant les établissements et sont formalisés par la ville. Ainsi nous ne pouvons pas vraiment les considérer comme des espaces relâchés.

Pour le deuxième type, les activités artistiques, nous avons remarqué plusieurs lieux de beaux graffitis à Pointe-Saint-Charles. Nous remarquons ici que les graffitis peuvent être considérés comme un art, mais également comme des formes d'expression et de marquage territorial (Milon, 1999). Au Brésil, les graffitis ont une connotation plus dépréciative, mais nous avons trouvé d'autres initiatives visant à embellir certains espaces, comme la mosaïque.

Une vaste gamme d'activités récréatives compose le troisième type d'activités réalisées dans les espaces relâchés. Les extensions de terrasses et de jardins sur les trottoirs devant les maisons sont faites à peu près de la même manière à Recife, qu'à Rio ou à Montréal. Lors de nos observations à Recife, nous avons observé des piscines en plastique installées dans les espaces résiduels des favelas lors des jours les plus chauds de l'été. Des jeux d'enfants s'observent aussi très fréquemment dans ces espaces et de façon assez semblables dans tous les lieux observés. À Pointe-Saint-Charles, les signes physiques des activités récréatives considérées ludiques comprennent des éléments de mobilier, comme des piscines en plastique, des toboggans, des balançoires, ou des bascules, dans certains cas construits de manière artisanale. Les activités récréatives liées au sport ont aussi été trouvées, mais il faut noter que ces sports varient selon la culture, et donc, d'un à pays l'autre : à Montréal nous voyons plutôt des espaces pour jouer au hockey ou au basket-ball, alors qu'au Brésil le sport national est le soccer qui se joue partout.

Le quatrième type, c'est-à-dire, les activités d'expression qui ont lieu à Pointe-Saint-Charles, ont trait à la tradition reconnue du quartier à travers ses manifestations, basée sur une solide histoire d'action communautaire (Action-Gardien, 2008). Il existe donc certains endroits du quartier où elles se déroulent de manière assez intense, mais sans avoir un endroit précis. Par rapport aux exemples observés au Brésil, tant à Rio de Janeiro que à Recife, nous n'avons pas trouvé de lieux similaires de manifestation, mais plutôt certains lieux de culte.

Pour le cinquième type, concernant les activités interdites, nous avons identifié des cas semblables dans les exemples observés au Brésil et à Pointe-Saint-Charles : la vente illégale et la consommation de drogues. Normalement, ces activités ont lieu dans des espaces cachés, moins utilisés, et par conséquent, moins surveillés.

Ainsi à partir de nos observations, nous avons pu élaborer un tableau synthèse avec toutes les activités vérifiées dans les exemples brésiliens et à Pointe-Saint-Charles (voir tableau 4.2).

	Exemples au Brésil	Pointe-Saint-Charles	
(1)	Les extensions de plusieurs bars et restaurants, les divers types de commerces et de services informels offerts dans les différentes localités observées.	Les extensions de bars, des cafés et des restaurants, les services de lavage de voiture (tous des espaces formalisés).	
(2)	Les activités de mosaïques et des graffitis.	Les graffitis sur les murs (pas dans un espace spécifique).	
(3)	Les extensions de terrasses et de jardins privés, les activités ludiques (l'usage des piscines, toboggans, des espaces pour jouer à la marelle, etc.), les activités sportives.	Cas similaires à ceux trouvés au Brésil.	
(4)	Les lieux de culte.	Les manifestations (pas dans un espace spécifique)	
(5)	La vente et la consommation de drogues.	La vente et la consommation de drogues (pas dans un espace spécifique).	

Tableau 4.2 : Les activités détaillées des espaces relâchés. Source : L'auteur, 2011.

Encore concernant les usages, nous avons aussi vérifié l'existence de conflits entre les nouveaux usages et les usages pour lesquels les espaces avaient été produits originellement. Mis à part certains conflits concernant l'usage des trottoirs et des rues, entre les activités de circulation de personnes et de voitures, et les activités de rassemblement. Les relevés de terrain n'ont pas permis d'identifier des conflits d'usage.

4.1.3 Les usagers des espaces relâchés à Pointe-Saint-Charles

En ce qui concerne les usagers de ces espaces, nous les avons identifié selon deux catégories d'analyse : le genre et l'âge.

Par rapport au genre des usagers de ces espaces, les hommes et les femmes les utilisent à parts égales. Concernant la tranche d'âge des usagers que nous avons pu observé lors de nos relévés de terrain, nous avons constaté que les espaces produits comme des lieux pour les jeux sont des espaces relâchés plutôt utilisés par les enfants, et que les espaces utilisés pour le commerce de drogues le sont plutôt par des adolescents et des adultes. Toutefois certains espaces pourraient être temoins d'une succession d'usages, c'est-à-dire, que des vendeurs des drogue pourraient s'approprier certains espaces occupés par les enfants le jour, une fois le soir venu.

Dans les exemples observés au Brésil, certaines différences sont plus prononcées. Par rapport à la tranche d'âge des usagers de ces espaces, nous pouvons faire les mêmes remarques que celles concernant Pointe-Saint-Charles. Par contre, ce sont plutôt les hommes qui utilisent certains

lieux, dû fait des problèmes de sécurité (des abus contre les femmes, la violence, etc.).

Une catégorie que nous n'avons pas analysé en profondeur mais qu'il faut remarquer est la couche sociale. Dans cette recherche nous avons principalement relevé des espaces situés à proximité des HLM, ce qui nous permet de suggérer que les résidents des HLM sont les principaux usagers trouvés dans ces espaces. Au Brésil, les couches sociales plus aisées, en général, n'utilisent pas les espaces publics, ce qui permet que certains lieux soient complètement appropriés par les couches plus pauvres.

4.2 Les activités commerciales et de services informels

4.2.1 Les lieux d'activités de services

Nous pouvons retrouver sur les trottoirs et rues de Rio de Janeiro des services de « réparation » qui regroupent, essentiellement, les réparateurs de motocycles, de voitures, d'appareils électroniques et domestiques (voir photo 4.5). À Pointe-Saint-Charles, certains commerces et/ou services ajoutent des chaises et des tables pour leurs clients, comme dans le cas du service de lavage de voiture. Ainsi, les clients peuvent utiliser les mobiliers appartenant aux établissements, prendre un verre ou grignoter quelque chose en attendant le lavage de leur voiture. Ces espaces sont plutôt considérés comme des espaces sujets à un *redesign*, afin de contribuer à l'apparition d'autres activités réservées aux clients. Dans ce cas, nous ne parlons pas de créativité populaire, d'appropriation d'un espace public, ni de création d'un espace relâché, mais tout simplement de flexibilité dans l'usage d'un espace ouvert privé (voir photo 4.6).



Photo 4.5 : L'espace public comme lieu de service à Rio. Source : l'auteur, 2011.



Photo 4.6 : L'ajout de chaises dans un service à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2010.

4.2.2 Les extensions des cafés, des bars et des restaurants

L'extension des cafés, des bars et des restaurants sur les espaces publics est une pratique courante dans les deux pays, mais selon le contexte, la catégorie d'espace relâché s'applique peu ou pas du tout. À partir des installations informelles observées dans les favelas brésiliennes, que nous pouvons vraiment considérer comme des espaces relâchés, nous avons pu constater que cette pratique était plus formalisée dans les quartiers centraux brésiliens et encore plus à Pointe-Saint-Charles. Dans ces derniers lieux, il s'agit davantage d'une privatisation des espaces publics, plutôt que d'espaces relâchés en tant que tel.

Dans la favela de Santa Marta à Rio de Janeiro, nous avons remarqué plusieurs espaces publics qui servent comme extension à des bars et kiosques, qui vendent des marchandises locales ou des produits de consommation rapide, comme des boissons, des fruits, etc (voir photo 4.7). Le même phénomène peut être constaté dans la favela du Poço da Panela à Recife. L'espace exigu des terrains disponibles pour la construction des bars fait que les chaises et tables sont souvent placées à l'extérieur, dans les rues et sur les trottoirs de la communauté (voir photo 4.8).



kiosques dans une favela à Rio. Source : l'auteur, 2011.



4.7: L'espace public comme extension de Photo 4.8 : L'espace public comme extension des bars dans une favela à Recife. Source : l'auteur, 2008.

Dans le centre-ville de Rio de Janeiro, plusieurs restaurants, cafés et bars agrandissent leurs terrasses sur les trottoirs et même dans les rues, ce qui perturbe la circulation des piétons dans ces secteurs (voir photo 4.9). L'appropriation à des fins privées de l'espace public peut être percue d'une manière encore plus intense, comme dans le quartier de Lapa à Rio de Janeiro (voir photo 4.10). Quand le commerce ferme, l'espace redevient un simple espace de transit.



restaurants à Rio. Source : l'auteur, 2011.

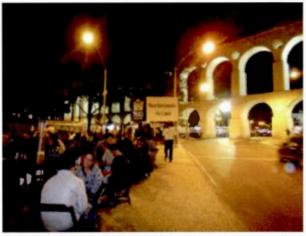


Photo 4.9 : L'espace public comme extension des Photo 4.10 : L'espace public comme extension des bars à Rio. Source: l'auteur, 2011.

À Pointe-Saint-Charles, comme déjà mentionné, cette pratique est formalisée, autorisée par la ville, et les commerçants doivent payer un permis pour utiliser ces espaces publics à des fins privées. Dans ces circonstances, ces espaces ne peuvent pas être qualifiés d'espaces relâchés. Ainsi, les nombreux trottoirs et rues qui servent d'extensions des cafés, bars et restaurants, sont des appropriations ponctuelles. Les caractéristiques varient selon le type d'établissement, mais nous pouvons dégager une typologie pour l'ensemble. En ce qui concerne leur accessibilité, nous trouvons certaines barrières visibles et invisibles, afin d'empêcher l'usage de ces espaces par des personnes autres que les clients.

L'usage de ces espaces se réfère plutôt à l'activité de l'établissement lui-même (manger, boire, etc.), utilisant les mobiliers ajoutés, comme quelques chaises et/ou des tables qui appartiennent aux établissements. Par rapport aux conflits d'usage, ils sont plus prononcés dans certains secteurs du quartier, du fait de la grande quantité de piétons qui utilisent les trottoirs, eux-mêmes déjà étroits. À certains moments de la journée, surtout le midi et la fin de semaine, les piétons ne peuvent plus emprunter le trottoir et doivent emprunter la rue, au risque d'un accident.

Malgré ces possibles conflits, nous parlons ici d'une vraie culture du manger et boire en plein air. « Ces établissements offrent des sièges de première classe donnant sur la scène urbaine, constituant un élément agréable du paysage de la rue, qui invite les gens à participer aux activités de la rue comme piétons. Ainsi, les rues dans lesquelles se trouvent ces espaces sont des rues qui possèdent une identité, plutôt que d'être de simples voies de circulation » (Municipalité régionale d'Halifax, 2010).

Dans ces espaces, il n'existe pas d'usagers spécifiques: hommes, femmes, enfants, jeunes, adultes ou personnes âgées les utilisent. Toutefois, certains types d'établissements observés visent quelques groupes d'usagers, comme par exemple les adultes qui s'approprient des trottoirs qui se situent devant les bars du quartier, ces territoires devenant des vrais lieux de rencontre. De ce point de vue, le territoire constitue une « ressource » identitaire, car « le territoire a un statut de modalité d'identification, amenant à l'analyse de son rôle et de ses fonctions dans les processus identitaires » (Guérin-Pace et Filippova, 2008).

Ainsi, une autre façon de s'approprier l'espace est à travers l'usage d'un espace situé juste devant l'établissement. Normalement, ces commerçants tentent de résoudre leurs problèmes de manque d'espace ou tout simplement attirent les clients pendant la période ensoleillée de l'été montréalais, mettant des tables et des chaises devant leurs commerces. Cette occupation de l'espace peut se faire en élargissant le trottoir, acte autorisé par la ville, ce qui diminue les places de stationnement dans la rue (voir photo 4.11) ou peut être directement sur le trottoir (voir photo 4.12), fait qui peut causer des conflits entre les clients et les piétons qui passent.



Photo 4.11: L'espace public comme extension des restaurants à Pointe-Saint-Charles. Source: l'auteur, 2010.



Photo 4.12 : L'espace public comme extension des bars à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2010.

Dans ces cas, il est important de revenir sur le concept d'espaces publics hybrides, définis dans les travaux de Hou (Hou et coll., 2009), que si distinguent des espaces publics traditionnels une fois qu'ils offrent des avantages non seulement publiques, comme privées aussi. Ces espaces hybrides, comme les cas mentionnés, résultent généralement des initiatives privées ayant un certain appui public.

4.2.3 D'autres lieux de commerce et de service informel

Le caractère informel du commerce et du service est un phénomène directement lié à l'évolution de la ville, ce qui souligne le besoin de considérer les caractéristiques du processus de modernisation (Dantas, 2005). Le commerce et le service informels fonctionnent en conformité avec les nouvelles exigences du public, sachant que, bien que dans toutes les villes il existe une similitude de produits affichés par les fournisseurs, chaque endroit ajoute à son espace public une spécificité particulière. Nous avons vu plusieurs exemples de cette informalité dans les secteurs plus pauvres observés au Brésil où le commerce informel et sa façon de s'approprier de la ville, reflètent le problème social et économique du manque d'emploi ou d'éducation (Marques, 2008).

Dans les *favelas*, le mot du jour est « improviser », et dans ce sens, l'espace public est aussi perçu comme l'espace de possibilités. Ainsi, dès l'accès aux *favelas*, nous pouvons mentionner l'existence d'un trottoir entier approprié par des services et des commerces informels, des bars, des petits commerces, des manucures, des coiffeurs, ayant leur activité sur ce trottoir (voir photo 4.13). Nous avons également observé quelques activités de commerce informel, comme la vente de *pastels frits*, faits sur commande, dans la *favela* du Poço da Panela à Recife (voir photo 4.14).



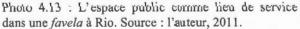




Photo 4.14 : L'espace public comme lieu de commerce dans une *favela* à Recife. Source : l'auteur, 2008.

Nous avons pu aussi remarquer la présence de plusieurs commerces informels dans les rues de Rio de Janeiro, en général des kiosques offrant de la nourriture ou de boisson et parfois même des cuisines « portables », très équipées (voir photos 4.15 et 4.16).



Photo 4.15 : L'espace public (place) comme lieu de commerce informel à Rio. Source : l'auteur, 2011.



Photo 4.16: L'espace public (trottoir) comme lieu de commerce informel à Rio. Source: l'auteur, 2011.

À Rio de Janeiro, les articles commercialisés varient beaucoup, les marchandises pouvant être des articles de vêtements (chemises, chaussures, lunettes de soleil, etc.), des CD et DVD, des œuvres d'art, des sculptures, etc. (voir photos 4.17 et 4.18). En général, ces commerçants ne sont pas isolés, ils se rassemblent, génèrant une sorte d'aide mutuelle, en proposant aux consommateurs une plus grande diversité d'articles commercialisés ensemble. Ces lieux fonctionnent comme des centres d'achats ouverts situés dans des espaces résiduels ou sur les trottoirs de la ville.



Photo 4.17: L'espace public et la variété des articles commercialisés (nourriture) à Rio.

Source: l'auteur, 2011.



Photo 4.18: L'espace public et la variété des articles commercialisés (œuvres d'art) à Rio.

Source: l'auteur, 2011.

Vu que cette réalité fait plutôt référence aux pays plus pauvres, à Pointe-Saint-Charles le commerce informel est inexistant ou à tout le moins invisible, sauf pour quelques ventes de garage présentes dans le quartier. En ce qui concerne à des actions plus ponctuelles, chaque année – il y a quatre ans – le comité des commerçants de Pointe-Saint-Charles (CCQPSC)

organise un événement « Fête Au Centre du Quartier » qui offre aux résidents des produits des commerçants de la rue du Centre et plusieurs activités sont animées par les organismes communautaires du secteur. Même étant un évènement ponctuel, et donc ne pourrait pas être considéré un espace rélâché, c'est une date régulière qui fait partie du calendrier d'activité du quartier et qui s'approprie temporairement de quelques rues et trottoirs pour des fins commerciales.

4.3 Les activités artistiques

La création et l'aménagement de nouveaux espaces à travers des expressions artistiques est aussi une pratique très courante des habitants des *favelas*. Le cas illustré ci-dessous se trouve dans la *favela* du Poço da Panela, à Recife, où les propres résidents ont construit un espace en mosaïques, comme une œuvre d'art, pour embellir le coin de rue (voir photo 4.19). Un autre exemple d'activité artistique est l'organisation de festivals de rue, pratique très courante au Brésil, comme celle des festivals religieux, du carnaval et d'autres évènements (voir photo 4.20).



Photo 4.19: L'espace public et la création artistique dans une *favela* à Recife. Source: l'auteur, 2008.



Photo 4.20 : L'espace public comme lieu des festivals dans une *favela* à Recife. Source : l'auteur, 2008.

Les activités artistiques à Pointe-Saint-Charles sont représentées principalement par les graffitis. Nous en trouvons beaucoup dans tout le quartier et ils expriment souvent des messages de manifestations pour se prononcer sur un sujet polémique (voir photos 4.21 et 4.22).



Photo 4.21 : Les activités de graffiti proches des HLM à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2010.



Photo 4.22: Le graffiti dans la piste cyclable à Pointe-Saint-Charles. Source: La Pointe Libertaire, 2012.

Nous avons identifié à Pointe-Saint-Charles, un projet de murale initié par le collectif La Pointe Libertaire¹⁵. Le groupe d'artistes locaux regroupe une douzaine de résidents et depuis le mois de septembre 2012 les rencontres hebdomadaires se succèdent. Le collectif de création est maintenant complet. La murale sera peinte au cours du printemps et de l'été 2013 (voir photo 4.23). Cette murale se réalisera sur le mur de soutènement de la compagnie de chemin de fer Canadien National (CN), qui divise le quartier en deux, sur la rue Knox entre Hibernia et Charon. Ce mur est considéré donc une nuisance publique depuis très longtemps. Depuis 20 ans il y a eu plusieurs tentatives d'y créer une murale et même dans ses recommandations pour améliorer la qualité de vie dans le quartier, l'OPA(2004) a ciblé ce mur et a proposé notamment d'y réaliser une murale ou de le verdir avec des vignes (voir figure 4.24).



Photo 4.23 : Le projet « murale ». Source : La Pointe Libertaire, 2013.



Figure 4.24 : Les citoyens dessinent le mur perçu comme barrière physique. Source : L'OPA, 2004.

¹⁵ Le Collectif La Pointe libertaire est un groupe d'affinité du quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal qui rassemble des personnes qui agissent dans le champ politique en fonction de créer une dynamique vers l'autogestion du quartier par ses citoyennes et ses citoyens (http://www.lapointelibertaire.org/quisommesnous)

Il faut donc souligner que ces grafittis ne sont pas considérés une forme de marquage, mais plutôt une forme d'appropriation et d'expression variée des espaces publics. Toutefois, sauf pour certains endroits planifiés, que soit au Brésil ou au Canada, cet acte reste illégal.

Ayant un caractère plus particulier, une autre activité artistique à Pointe-Saint-Charles qui peutêtre aussi vue comme une façon de manifestation était la prise d'une dizaine de masques faits de papier mâché pendant l'été en 2011 par l'artiste-récupérateur Daniel Inostroza ont été posés sur la clôture bordant le Jardin de la liberté. C'était une façon de manifester car il a été obligé de quitter son logement et le quartier, sous la pression de la spéculation immobilière (La Pointe Libertaire, 2011) (voir photo 4.25).



Photo 4.25: Des oeuvres artistiques à Pointe-Saint-Charles. Source: http://www.lapointelibertaire.org/jardindelaliberte, 2012.

4.4 Les activités récréatives

4.4.1 Les extensions de terrasses et de jardins privés

Du fait de l'exiguïté des maisons dans les *favelas*, l'usage des trottoirs et même des rues devant les maisons est assez intense. Les rassemblements de personnes dans la *favela* du Poço da Panela, à Recife, sont dispersés devant leurs lieux de résidence ou aux coins de rues, où les gens se rencontrent pour échanger des idées, pour célébrer certains événements spéciaux, pour observer leurs enfants qui jouent dans les rues, etc. (voir photos 4.26 et 4.27).



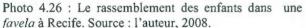




Photo 4.27: Le rassemblement des adultes dans une *favela*. Source: l'auteur, 2008.

Ces ressamblements font des *favelas* des espaces vivants, soumis à un va-et-vient continuel et à une présence claire de résidents dans ces espaces. Ces sites de rencontre sont choisis pour répondre à une double motivation : échapper à l'exigüité du logement et tenter de reproduire l'ambiance de la vie collective qui prévalait dans la ville traditionnelle (Goulet, 2005). D'ailleurs ils sont des lieux privilégiés pour l'établissement de toute une vie de relations et d'activités, confrontant pouvoirs publics, lois et normes. Ils exhibent une mosaïque de pratiques sociales qui renvoient à un ensemble d'actions individuelles et collectives initiées par les habitants, qui coexistent dans le même espace (Mebirouk, Zeghiche et Boukhemis, 2005).

Nous avons aussi remarqué que les espaces publics situés dans les *favelas* sont beaucoup plus utilisés que d'autres espaces des villes. Ainsi, la présence de plusieurs chaises et/ou des tables a aussi été identifiée dans les espaces publics de la *favela* de Santa Marta à Rio (voir photo 4.28). Dans le centre-ville de Rio de Janeiro, le fait de laisser des tables et des chaises dans les espaces publics est une pratique commune et encore une fois, nous l'avons perçu, une façon de s'approprier l'espace (voir photo 4.29).



Photo 4.28 : L'ajout de chaises e/ou tables dans les espaces publics une *favela* à Rio.

Source: l'auteur, 2011.



Photo 4.29 : L'ajout de chaises e/ou de tables sur les trottoirs devant les commerces à Rio.

Source: l'auteur, 2011.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les jardins, les petits espaces résiduels, les cours et les annexes adaptées (Franck et Stevens, 2007) sont très importants dans la vie quotidienne, du point de vue de l'interaction humaine. Ainsi, à l'instar de Gaventa (2006), nous avons surtout concentré notre attention sur les petits espaces relâchés de caractère résiduel, au lieu de nous concentrer sur des cas plus connus de parcs ou de places.

Ainsi, par rapport à leur localisation, les espaces relâchés trouvés à Pointe-Saint-Charles, perçus comme extension de terrasses et de jardins privés, sont localisés de manière éparpillée dans plusieurs lieux du quartier. Ils consistent en des appropriations de bouts de trottoir ou de rue devant les résidences des usagers. Ces espaces sont utilisés par les résidents, accompagnés parfois de leurs voisins les plus proches. La frontière entre le privé et le public devient floue, les deux montrant une flexibilité d'usage.

Ces espaces appropriés sur les trottoirs et dans certains cas, de la rue, de l'arrière-cours ou du stationnement des HLM, ont les mêmes fonctions que les terrasses et les jardins que les habitants n'ont pas dans leurs propres résidences. Ils servent aux rassemblements des voisins pour échanger des idées, observer des enfants qui jouent dans les rues, enfin, observer la dynamique du secteur. Nous avons observé plusieurs groupes différents de résidents qui ont cette habitude, chacun occupant une rue ou secteur différent, ponctuel, sans se mélanger.

En ce qui concerne l'aire occupée, cette activité n'exige en général pas beaucoup d'espace, les habitants se contentent de s'assoir dehors et de discuter avec leurs voisins. Par rapport au

mobilier utilisé, nous avons surtout observé des chaises ou des tables qui appartiennent aux résidents eux-mêmes (voir photos 4.30 et 4.31). À Pointe-Saint-Charles, cette flexibilité des minuscules espaces privés semble répondre aux besoins de la population. Dans les cas où ces espaces n'ont pas la taille suffisante, on en retrouve une extension dans les espaces publics.



Photo 4.30: L'ajout de chaises sur les trottoirs devant les maisons à Pointe-Saint-Charles. Source: l'auteur, 2010.



Photo 4.31 : L'ajout de mobiliers sur les arrière-cours à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2010.

Les chaises et les tables ne sont pas les seuls meubles qui sont ajoutés aux trottoirs, les coursarrières et les stationnements par les habitants de Pointe-Saint-Charles. La flexibilité de ces espaces privés limitrophes avec l'espace public peut être notée aussi par la présence de sofas sur les trottoirs et dans les jardins. Néanmoins, les relevés de terrains n'ont pas permis de déterminer, dans certains cas, si les sofas étaient des pièces jetées lors d'un déménagement ou si leur présence indiquait d'autres usages des espaces (voir photos 4.32 et 4.33).



Photo 4.32 : L'ajout de sofas sur les trottoirs à Pointe-Saint-Charles, Source : l'auteur, 2010.



Photo 4.33: L'ajout de sofas devant les maisons à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2010.

Marqués par des blocs de béton, les espaces résiduels entre les cours et les stationnements des HLM situés à Pointe-Saint-Charles sont aussi des espaces très utilisés dans ce même but. Plusieurs résidents transforment ces secteurs en terrasses et en jardins, en ajoutant du mobilier comme des chaises et des tables (voir photo 4.34).



Photo 4.34 : L'ajout de chaises dans les stationnements d'un HLM à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2010.

4.4.2 Les espaces relâchés comme lieu d'activités ludiques

En ce qui concerne les lieux d'activités ludiques, plusieurs piscines en plastique ont été observées dans quelques espaces publics des *favelas*. Le cas ilustré ici se trouve dans la *favela* du Poço da Panela à Recife (voir photo 4.35). À Pointe-Saint-Charles, nous avons aussi trouvé des piscines, principalement dans des rues piétonnes qui donnent accès aux arrière-cours de certains bâtiments HLM (voir photo 4.36).



Photo 4.35: L'implantation des piscines dans les espaces publics dans une *favela* à Recife. Source: l'auteur, 2008.



Photo 4.36: L'implantation des piscines dans les espaces publics d'un HLM à Pointe-Saint-Charles.

Source: l'auteur, 2010.

Nous avons trouvé à Pointe-Saint-Charles quelques usages assez créatifs, comme par exemple un toboggan implanté dans un espace résiduel ou une bascule improvisée dans une des rues piétonnes qui donne accès aux maisons du secteur (voir photos 4.37 et 4.38).



Photo 4.37: L'espace résiduel avec l'implantation d'un toboggan à Pointe-Saint-Charles.



Photo 4.38 : L'espace résiduel avec l'implantation d'une bascule à Pointe-Saint-Charles.
Source : l'auteur, 2010.

Source: l'auteur, 2010.

« Les enfants vont souvent au-delà de l'usage prévu d'un espace donné et l'improvisent selon leurs propres besoins » (Franck et Stevens, 2007, p.10, traduction libre). Ils découvrent un nouvel ensemble de possibilités pour inventer et établir un nouveau jeu en utilisant les possibilités à portée de main, en utilisant l'espace de circulation à leur propre manière.

Dans la *favela* du Poço da Panela, à Recife, existe un groupe de femmes qui se rassemble chaque jour à la fin de l'après-midi pour jouer aux dominos. Elles appellent « leur » trottoir de *calçada da fama* (en référence au *hall of fame* de Hollywood) (voir photo 4.39). Les stationnements des HLM peuvent aussi être transformés en des terrains pour jouer à la marelle. Par rapport à leur localisation, ces stationnements se trouvent à la périphérie du quartier (voir photo 4.40).



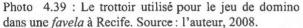




Photo 4.40: Les stationnements des HLM comme terrain de jeux à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2010.

En général, à Pointe-Saint-Charles, les usagers de ces espaces sont plutôt des enfants du voisinage et ces activités sont particulièrement importantes car dans un environnement relativement libre, les jeux en plein air peuvent stimuler chez les enfants les sentiments d'autonomie et de contrôle (Ellis, 1973), ce qui leur donne un grand plaisir. Ces espaces peuvent donc souvent leur fournir des lieux importants d'évasion (Hart, 1979; Halseth et Doddridge, 2000).

En ce qui concerne le mobilier adéquat pour la réalisation de ces activités, les meubles existants ont plutôt été produits d'une façon très informelle. Nous avons aussi remarqué qu'il n'existe pas de grands conflits d'usage car les espaces choisis pour ces activités sont en général de caractère résiduel ou sont peu utilisés par les piétons. D'ailleurs, bien qu'il n'existe pas de barrières visibles pour délimiter l'accès à ces espaces, une certaine barrière invisible apparaît, des personnes appartenant aux voisinages les plus proches utilisant ces espaces de manière exclusive. Nous pouvons donc les caractériser comme des espaces qui ont été appropriés par un groupe spécifique et qui ne peuvent plus être considérés comme des espaces totalement publics.

Il faut souligner ici l'importance des ces activités dans la création des espaces relâchés qui représentent grande partie des activités inventoriées dans cette recherche. D'ailleurs Stevens (2007) a fait un travail en explorant l'utilisation ludique des espaces publics, en montrant une grande variété de possibilités et en attirant notre attention à la multiplication croissante de ces espaces, ce qui sert pour renforcer nos relevés de terrain.

4.4.3 Les espaces relâchés comme lieu d'activités sportives

À Vila Isabel, quartier périphérique de Rio de Janeiro, nous avons constaté l'implantation d'équipements d'entrainement physique sur un trottoir, normalement réservé à la circulation piétonne, ce qui révèle un possible conflit d'usage et l'inadéquation des dimensions de l'espace à un lieu d'entraînement. Les équipements peuvent également être considérés inadéquats lorsqu'ils sont mal entretenus (voir photo 4.41). Étant donné que le sport national au Brésil est le soccer, nous trouvons aussi plusieurs exemples d'espaces résiduels qui sont convertis en terrains pour pratiquer ce sport, comme dans le cas de la *favela* du Poço da Panela à Recife (voir photo 4.42).



Rio. Source: l'auteur, 2011.



Photo 4.41: Le trottoir comme lieu d'entrainement à Photo 4.42: La place comme lieu pour jouer au soccer dans une favela à Recife. Source : l'auteur, 2008.

À Pointe-Saint-Charles, nous avons également remarqué la création de lieux adaptés pour jouer au hockey. Par rapport à leur localisation, ils sont en général situés dans le secteur nord-est du quartier, dans des espaces résiduels qui normalement étaient l'accès latéral réservé vers l'arrièrecour (voir photo 4.43). Dans ces cas, il faut souligner que quand ces espaces donnent à une ruelle, ils sont considérés formellement publics – et donc, peuvent être considérés comme des espaces relâchés. Mais s'ils donnent à l'arrière-cour, c'est un terrain privé. Ces sont ainsi des espaces privés flexibles, qui remplissent les mêmes fonctions que les espaces relâchés brésiliens. Les stationnements des HLM peuvent aussi être transformés en terrain de jeux, pour jouer au basket-ball par exemple (voir photo 4.44).



Photo 4.43: L'arrière-cours comme lieu pour jouer au hockey à Pointe-Saint-Charles. Source: l'auteur, 2010.



Photo 4.44: Les stationnements des HLM comme lieu pour jouer au *basket-ball* à Pointe-Saint-Charles. Source: l'auteur, 2010.

L'usage de ces espaces est très clairement défini comme sportif et idéalement, ils devraient être plus grands pour les différentes pratiques sportives de ses usagers. En ce qui concerne le mobilier, ils appartiennent à des usagers spécifiques, plutôt des jeunes et des enfants, du genre masculin du voisinage, c'est-à-dire les résidents de la rue. Comme nous l'avons déjà énoncé, si nous parlons de la substitution de ces espaces par rapport à ceux d'une maison, ces espaces sont utilisés comme substituts des jardins. Pour les terrains de hockey, ils pourraient exister des conflits d'usage une fois que ces espaces peuvent également servir d'accès à l'arrière-cour. Dans ce cas, il n'existe pas non plus de barrières visibles pour délimiter ces espaces, mais nous pouvons parler d'une certaine barrière invisible du fait de l'usage exclusif de ces espaces par les habitants du voisinage proche.

4.5 Les activités d'expression

4.5.1 Les espaces relâchés comme lieu de culte

Lors de nos recherches dans le quartier de Vila Isabel à Rio de Janeiro, nous avons observé la construction d'une scène utilisée par une église dans le coin d'un espace public conçu comme une « plaza mayor » Espagnole¹⁶ (voir photo 4.45). L'appropriation avec le même objectif peut aussi être trouvée dans la *favela* du Poço da Panela à Recife (voir photo 4.46).

¹⁶ En règle générale, la plaza mayor espagnole est une place rectagulaire, fermée, entièrement construite, c'est-à-dire bordée sur les quatre côtés d'édifices de caractère monumental, de même style et d'aspect identique. Un des éléments caractéristiques de cette place sont les arcades (portales ou soportales).







Photo 4.46: L'espace public comme lieu de culte dans une *favela* à Recife. Source: l'auteur, 2008.

4.5.2 Les espaces relâchés comme lieu de manifestations

Quand nous parlons des espaces relâchés comme des lieux d'activités d'expression, nous revenons à la définition classique des espaces publics, ce qui nous fait réfléchir sur la propre définition de ce que sont les espaces relâchés. En fait, un espace est considéré relâché quand il est assez flexible et adaptable pour permettre un usage non prévu. Nous faisons donc le lien avec l'essence même de l'espace public où tout n'est pas programmé. Les différents types de manifestations, représentées dans un sens large par les festivals, les activités communautaires, et tous types d'évènements du quartier, sont considérés comme des activités d'expression.

Le Sud-Ouest de Montréal est reconnu pour sa dynamique sociale, qui a servi de base au mouvement populaire et communautaire naissant, ce qui a favorisé l'émergence d'expériences de formes d'organisations originales. Par exemple, des manifestations locales supportées par un grand nombre d'associations et citoyens contre l'implantation du casino en octobre 2005¹⁷ ayant environ 700 personnes – un « non » remarquable – ou pour sauver le bureau de poste en mai 2007 avec le dépôt d'une pétition de 1000 noms contre la fermeture du centre de service de Poste Canada font partie de la scène locale (voir photos 4.47 et 4.48).

¹⁷ En 2005, Loto-Québec voulait déménager le casino de Montréal, de l'ile Notre-Dame à Pointe Saint-Charles. Selon la population du quartier, la venue du casino ne ferait qu'accentuer le phénomène de la *gentrification*, étant déjà très présente dans le Sud-Ouest (Lambert-Pilotte, 2005).



Photo 4.47: Manifestation contre l'implantation du casino en 2005 à Pointe-Saint-Charles. Source: La Pointe Libertaire, 2012.



Photo 4.48: Manifestation pour sauver le bureau de poste en 2007 à Pointe-Saint-Charles. Source: La Pointe Libertaire, 2012.

Nous avons vu aussi des manifestations beaucoup plus récentes, comme celle contre la fermeture de la SAQ en mars 2012. Des dizaines de personnes ont remis à la SAQ une pétition de plus de 4000 signatures et des bouteilles de vins vides ayant des messages dedans. En mai 2012 plus de 800 personnes étaient de nouveau dans les rues de Pointe-Saint-Charles pour réclamer que le gouvernement conservateur de Stephen Harper s'engage à maintenir les subventions à long terme qu'il verse présentement à 600 000 logements sociaux au Canada, dont 127 000 au Québec (voir photos 4.49 et 4.50). Ces espaces peuvent donc être considérés temporairement relachés par les activités d'expression qu'y ont lieu. Ces activités ont été ajoutées dans la recherche, mais il faut souligner que dans ces cas, les manifestations nous remettent à l'essence de l'espace public.



Photo 4.49: Manifestation contre la fermeture de la SAQ en 2012 à Pointe-Saint-Charles. Sour: cbc canada, 2012.



Photo 4.50: Manifestation pour interpeler le gouvernement Harper en 2012 à Pointe-Saint-Charles. Source: Defendons nos logements, 2012.

Une autre forme de manifestation que nous avons vue en Pointe-Saint-Charles était la création de l'opération "Action Jardinière autonome" en juin 2007. Des résidents de Pointe-Saint-Charles se

sont réappropriés un espace public situé sur la rue Island entre la rue St-Patrick et le canal de Lachine, laissé à l'abandon depuis plusieurs années par ses propriétaires, l'Arrondissement Sud-Ouest et Parcs Canada (voir photos 4.51 et 4.52).



Photo 4.51 : L'action jardinière autonome. Source : La Pointe Libertaire, 2013.



Photo 4.52 : Symbole d l'action jardinière autonome. Source : La Pointe Libertaire, 2013.

À l'initiative du Collectif La Pointe libertaire, un groupe de 25 à 30 personnes a réalisé l'aménagement paysager de cet espace revendiqué par l'OPA pour en faire un parc. L'intention était de montrer que les résidents du quartier n'ont pas besoin d'attendre le bon vouloir des pouvoirs institutionnels pour répondre aux besoins de la communauté, ils peuvent changer les choses de manière autonome. Enfin, nous soulignons qui même si ces manifestations semblent être des évènements ponctuels, elles sont réalisées à une fréquence si intense qu'à notre avis elles deviennent des actions que nous pouvons considérer quotidiennes à Pointe-Saint-Charles.

4.6 Les activités interdites

Les espaces relâchés peuvent permettre l'exercice d'actes de la vie privée dans l'anonymat, et peuvent surtout offrir un lieu aux personnes marginalisées de notre société, à des groupes d'âge, des groupes sociaux ou ethniques, de réaliser des activités qui ne sont pas considérées convenables dans les espaces publics conventionnels, bien supervisés (Baines, 1999). Ainsi, en ce qui concerne les espaces relâchés comme lieux d'activités interdites, lors de nos observations à Recife, la consommation et le commerce de drogues dans des terrains vacants du quartier du Poço da Panela étaient courants (voir photo 4.53).



Photo 4.53: L'espace public utilisé pour la consommation illégale de drogues à Recife. Source : l'auteur, 2008.

À Pointe-Saint-Charles, nous savons à travers des articles de journaux et de quelques échanges informels avec les résidents du quartier que quelques lieux sont aussi marqués par le commerce illégal de drogues. Cependant, étant donné qui ce sont des activités interdites, elles sont toujours cachées et ont un caractère assez temporaire, ainsi nous n'avons pas été en mesure d'identifier les endroits où elles se déroulent.

4.7 D'autres usages alternatifs des espaces publics

Dans la dernière section de ce chapitre, nous voulons mettre en évidence l'importance du thème de l'appropriation des espaces, ce qui nous conduit à nous demander d'où viennent nos idées créatives. Pendant les visites des divers espaces relâchés analysés au Brésil, nous avons pu constater d'autres exemples intéressants, que nous n'avons pas trouvé à Pointe-Saint-Charles.

Ainsi, au-delà des appropriations répertoriées considérées plutôt usuelles de l'espace public, nous avons trouvé un éventail d'usages très créatifs de ces espaces que nous ne pouvons pas laisser de côté dans cette recherche. De plus, ils ne constituent pas des usages ponctuels, vu que nous les avons observés plus d'une fois dans les lieux étudiés. Nous avons donc choisi quelques usages à ajouter dans ce chapitre : les espaces publics transformés par la créativité populaire et utilisés comme extension de la cuisine ou de l'arrière-cour (le secteur de service d'une maison).

Il convient ici de préciser que c'est justement la découverte de ces fonctions inattendues et imprévues dans plusieurs espaces publics qui transforment leur valeur (Mebirouk, Zeghiche et Boukhemis, 2005). C'est une forme d'adaptabilité de l'espace afin de répondre aux besoins des

habitants. Il faut se rappeler que planifier la ville est en même temps penser la pluralité du réel et donner effectivité à cette pensée du pluriel : c'est savoir et pouvoir articuler (de Certeau, 1994).

4.7.1 L'espace public comme extension de la cuisine et du secteur de « service »

Afin de mieux expliquer cet usage, nous sommes partis de l'idée que la majorité des activités réalisées dans ces espaces immédiatement adjacents à la résidence des *favelas* serait normalement effectuées dans des espaces privés, mais du fait de l'exigüité des maisons, ils fonctionnent comme le prolongement des espaces domestiques (Goulet, 2005). Ainsi, nous remarquons que plus riche est le ménage, moins d'intimité est exposée dans l'extension sur l'espace public. Nous avons donc observé que le niveau d'intimité s'établit dans cet ordre : Jardin \rightarrow Terrasse \rightarrow Cuisine \rightarrow Service. Ainsi, plus l'espace public est expérimenté, plus il tend au privé, mais si le contraire se produit, plus l'espace public est exclu (Yamada, 2004).

Les relations entre « public » et « privé » deviennent ainsi moins nettes : la rue, dans le contexte de logements exigus et de situations d'entassement, devenant un prolongement de l'espace domestique : le voisinage est alors vécu comme une extension de la sphère domestique (Vidal, 2000; Da Matta, 1991). Ainsi, nous avons plusieurs exemples des espaces relâchés qui substituent les cuisines ou les secteurs de services (voir photo 4.54). Nous avons également vu plusieurs cordes à linge comme élément du paysage à Pointe-Saint-Charles. Même si les cordes à linge sont dans les cours – donc dans l'espace privé – nous avons quand même trouvé important de les mentionner, une fois que cet usage est assez répandu (voir photo 4.55).



Photo 4.54: L'espace public comme extension de la cuisine et du « service » dans une *favela* à Recife. Source: l'auteur, 2008.



Photo 4.55 : L'arrière-cours comme extension du « service » à Pointe-Saint-Charles. Source : l'auteur, 2010.

4.7.2 Les toits des édifices utilisés comme espaces résiduels

Nous trouvons important d'ajouter les espaces alternatifs crées dans les toits des édifices étant donné « qu'ils offrent la forme la plus abondante et la moins reconnue d'espace résiduel » (Villagomez, 2010, p.86, traduction libre). Nous soulignons ici l'utilisation du terme « espace résiduel » (Villagomez, 2010), au lieu d'espace rélâché une fois que les toits des édifices ont un caractère clairement privé.

Des exemples très intéressants existentent à Montréal où les espaces de vieux immeubles résidentiels au niveau de la rue ont été adaptés à des activités commerciales et les toits de ces extensions commerciales, à leur tour, deveniennent des plates-formes, accessibles par des escaliers qui courent le long d'un côté de la boutique (Villagomez, 2010). Cette présence des toits verts à Pointe-Saint-Charles est bien représentée dans la figure 4.56 (voir figure 4.56).



Photo 4.56: Les toits verts à Pointe-Saint-Charles. Source : La Pointe Libertaire, 2012.

La reproduction massive de ces toits verts fait ressortir une interaction complexe de processus sociaux, technologiques et économiques qui poussent la croissance urbaine contemporaine (Villagomez, 2010). En plus, ces toits fonctionnent comme une oasis de fraîcheur dans le quartier.

Conclusion : vers les espaces relâchés analysés

En résumé, nous avons pu au long de ce chapitre préciser quelles tendances se dégagent concernant la création des espaces relâchés dans les secteurs défavorisés de la ville. Ainsi, pour démontrer cette tendance de création d'espaces, nous avons choisi comme étude de cas un quartier défavorisé à Montréal, Pointe-Saint-Charles, et d'autres exemples complémentaires au Brésil, trouvés dans les villes de Recife et de Rio de Janeiro.

À travers ce chapitre, nous avons vu l'importance de s'approprier les espaces publics, bien comme les espaces verts et gris, que ce soit dans les *favelas* des pays du Sud ou dans les quartiers défavorisés des pays du nord, l'adaptabilité et la flexibilité de ces espaces étant des facteurs essentiels dans la vie quotidienne. Les espaces relâchés créés dans les quartiers défavorisés seraient donc un reflet de cette culture qui voit dans les espaces ouverts du quartier des espaces de possibilité d'improvisation. Toutefois, nous avons remarqué que les espaces relâchés à Pointe-Saint-Charles abritent une moins grande diversité d'usages que ceux trouvés au Brésil. En plus à Montréal les espaces privés répondent plus aux besoins des résidents et donc la nécessité de s'approprier des espaces résiduels semble réduite. Il faut tenir compte que la frontière public/privé ici est floue et qu'il y a espaces qui semblent résiduels à Pointe-Saint-Charles mais qui font parfois partie du privé.

D'ailleurs nous avons identifié les secteurs plus propices à certaines activités, leurs principales caractéristiques et leurs usagers potentiels. Enfin, nous avons pu vérifier les hypothèses dégagées du chapitre 2. Ainsi, nous avons confirmé certaines caractéristiques de ces espaces, notamment qu'ils sont en général des espaces urbains, « du quartier », de tailles réduites, de caractère résiduel, sous-utilisés, accessibles et facilement adaptables et flexibles. Leurs usages sont en général inattendus et réalisés par la population résidente des quartiers plus pauvres et parfois, en voie de *gentrification*. Finalement, nous avons confirmé que les espaces relâchés peuvent être perçus comme des alternatives complémentaires aux espaces planifiés des villes pour répondre aux besoins quotidiens de la population en général.

En guise de conclusion, à partir de ces constats, nous nous sommes rendus compte de l'importance de ces espaces dans la vie quotidienne des personnes qui les utilisent, idée que nous allons développer pour conclure cette recherche.

CONCLUSION

L'IMPORTANCE DES ESPACES RELÂCHÉS DANS LES QUARTIERS DÉFAVORISÉS

Dans cette recherche, nous avons essayé de démontrer l'importance des espaces ouverts publics dans la ville, à partir de la transformation de ces espaces en espaces relâchés et de leur multiplication, appropriés par leurs usagers afin de les adapter à leurs propres besoins. Notre intention était de contribuer à la compréhension de la mise en valeur de la création d'espaces de sociabilité plus relâchés, afin de sensibiliser les acteurs – sur le plan scientifique et politique – de certains enjeux partagés dans les villes contemporaines entre les pays du Sud et les pays du Nord.

5.1 Les portées et les limites

Tout d'abord, il est important de mentionner les portées et les limites de cette recherche pour mieux expliquer les résultats que nous avons obtenu.

5.1.1 Les exemples utilisés

Le premier point important à signaler est mon regard de brésilienne sur les espaces montréalais, regard extérieur qui influence mon analyse, mais qui fournit également un aspect intéressant à ma recherche. Le bagage brésilien, construit à travers les années dédiées à l'étude des espaces produits par la créativité populaire dans ce pays, m'a beaucoup aidé à mieux cibler ce que je cherchais au Canada, même si, parfois, il a été difficile d'avoir une vision assez précise du sujet dans le nouveau contexte analysé.

Il faut donc tenir compte du contexte où j'ai vécu, au sein duquel j'ai construit et développé mon regard d'urbaniste, teinté de similitudes et de différences avec le contexte montréalais. Parmi les similitudes, nous pouvons mentionner la tendance à la privatisation des espaces publics en Amérique en général, les processus de *gentrification* dont souffrent certains quartiers défavorisés des villes moyennes et grandes du continent et leur processus de constante transformation. Les différences les plus remarquables sont associées à l'inégalité économique et sociale, la richesse et la pauvreté extrême et finalement la ségrégation de ces deux parcelles de la population.

Ainsi, un élément important de l'originalité de ce travail réside dans la transposition du concept d'espace relâché du contexte des quartiers informels des villes comme Rio de Janeiro et Recife, à celui des quartiers défavorisés des villes « prospères » comme Montréal. Évidemment, les différences entre les favelas et le quartier Pointe-Saint-Charles sont grandes et nombreuses, mais cela n'enlève pas de l'intérêt à un travail qui met à l'épreuve un concept (l'espace relâché) et un outil (la typologie d'espaces relâchés) en faisant ressortir leurs forces et leurs faiblesses lorsqu'appliqué dans un contexte comme le montréalais.

Cependant, il apparaît dans cette recherche un manque d'équivalence entre l'analyse faite à Pointe-Saint-Charles et au Brésil, mais le but clairement affiché n'a jamais été de comparer ces deux contextes, mais de permettre un assemblage des occurrences parallèles (et généralisée) à travers le monde. C'est justement pour cela que nous avons pu faire des analyses croisées assez différentes du point de vue de la précision et de l'approfondissement. Les exemples brésiliens ont induit la recherche sur Pointe-Saint-Charles et ont servi à mieux expliquer le cas en tant que tel. Ainsi, cette recherche prend « une approche délibérément interculturelle et comprend des cas de régions géographiques et des contextes sociaux différents » (Hou, 2010, p.12, traduction libre).

5.1.2 Le sujet

Un autre aspect à soulever, relatif aux deux contextes que nous avons analysé, est la question du concept de *loose spaces*, sur lequel très peu a été écrit et qui, selon les cas, ne peut pas être appliqué de la même façon. Nous avons donc choisi d'adapter le concept selon le contexte, soit quand nous mentionnons les *favelas* ou les quartiers populaires traditionnels des pays du Sud, soit quand nous mentionnons ces quartiers populaires dans les pays du Nord.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre 2 sur la méthodologie, pour cette recherche, nous avons travaillé en suivant le modèle en « spirale », tout en faisant des « allerretour » entre la théorie et la pratique. Nous avions observé des phénomènes au Brésil que nous ne savions pas expliquer, mais notre relevé des écrits nous a amené à lire les travaux de Frank et Stevens (2007), dont le concept d'espaces relâchés expliquait très bien ce que nous avions observé. Ceci nous a permis de construire une typologie que nous avons ensuite appliqué à Pointe-Saint-Charles.

Ainsi, nous sommes arrivés à la conclusion qu'à Pointe-Saint-Charles, certaines activités et formes d'appropriation sont satisfaites de manière adéquate par les espaces privés ou les espaces publics dits flexibles, mais que ce n'est peut-être pas le cas au Brésil. Finalement, nous pouvons dire que certains espaces ouverts publics qui sont considérés relâchés au Brésil, ne le sont pas dans l'étude de cas de Pointe-Saint-Charles. Ces nuances ont été remarquées à partir d'une analyse approfondie de chaque cas selon les règles d'aménagement existantes et les contextes culturels, sociaux, économiques, etc.

5.1.3 La méthodologie

L'un des avantages de ces méthodes de collecte est de ne pas perturber l'environnement des acteurs observés, mais malheureusement elles ne permettent pas de saisir l'ensemble de la réalité. L'usage et l'appropriation de ces espaces sont des actes qui comportent des dimensions cachées, insaisissables à l'œil nu. Les relevés de terrain ne renseignent pas sur le passé des acteurs ni ne permettent de capter le processus d'accès et les ressources mobilisées pour l'appropriation et le maintien de l'espace (Thérasmé, 2011).

De plus, lors de nos observations, nous avons eu des difficultés avec la prise de photos avec lesquelles nous voulions illustrer l'appropriation des espaces, à travers des signes physiques. Même si nous cherchions plutôt les indices physiques d'appropriation et la présence des usagers n'était pas nécessairement importante pour cela, elle aurait été un élément intéressant à ajouter. Or, lors de nos visites, les espaces photographiés étaient souvent déserts, même s'il y avait des indices qui prouvaient leur utilisation (des mobiliers, des barrières, etc.) et donc qui indiquaient leur appropriation (Gehl, 1987; Rapoport, 1990; Oxman, 1977; Pikusa, 1983).

Pour l'organisation et le traitement de données, nous avons établi nos catégories, mais les variables et les indicateurs ont beaucoup changé au long du processus, à cause principalement de la diversité d'exemples, brésiliens et canadiens, insérés dans un contexte très différent.

Finalement, pour l'analyse et l'interprétation de données, les résultats n'ont pas été si évidents comme nous l'avions prévu au début de la recherche et nous n'avons pas noté d'usages si créatifs ou inattendus tels qu'espérés. Différemment à ce que nous avions observé au Brésil et ce que nous avions lu dans les écrits recensés, les appropriations faites par les résidents de Pointe-Saint-

Charles sont assez « timides ».

Malgré tous ces défis, nous avons quand même réussi à vérifier l'existence d'espaces produits par la créativité populaire à Montréal, but de notre recherche. Leurs caractéristiques, usages et usagers ont été identifiés, et, avec le matériel recueilli, nous avons pu approfondir nos connaissances sur ce nouveau sujet des sciences sociales : les espaces relâchés.

5.2 En guise de conclusion

Cette recherche visait donc à répondre à la question déjà présentée dans l'introduction : comment peut-on identifier les espaces relâchés produits par la créativité populaire? Nous nous demandions alors pourquoi il existe des sites particuliers qui sont plus utilisés que les espaces publics plus conventionnels, et quels seraient les facteurs qui influenceraient le succès d'usages de certains lieux, en les transformant en des espaces relâchés, et l'abandon d'autres.

Notre but principal était de synthétiser la dynamique de la création des espaces relâchés qui a lieu de manière assez intense dans les villes actuelles. Pour ce faire, nous avons essayé de montrer les différentes formes que peut prendre l'appropriation des espaces ouverts, qu'ils soient publics ou privés, par la créativité populaire à partir de l'analyse des espaces relâchés existants. Nous avons ciblé les principaux facteurs qui contribuent à ce que certains espaces ouverts soient plus susceptibles que d'autres à l'appropriation.

Ainsi, à partir de ces premiers constats, nous avons pu dégager les caractéristiques générales de ces espaces. Afin de donner suite à notre analyse, nous avons également observé ses principaux usages et ses usagers. Nous avons ainsi compris la dynamique et l'importance des improvisations dans ces espaces ouverts, perçus comme espaces alternatifs et complémentaires des espaces publics planifiés des villes, dans la vie quotidienne de la population en général.

Nous avons noté que la création et production de ces espaces ont un rapport direct avec les activités quotidiennes des individus et leurs demandes spécifiques sur l'environnement. L'appropriation, l'adaptabilité et la flexibilité liées à la diversité d'usages et à l'identité socioculturelle créée par un groupe d'usagers sont des aspects qui nous fournissent la base pour analyser la manière dont les gens identifient les espaces relâchés en potentiel et les uilisent différemment.

Plusieurs de ces espaces possèdent des caractéristiques physiques qui invitent les gens à se les approprier pour leurs propres usages, mais quelles sont ces caractéristiques particulières? En ce qui concerne ses caractéristiques principales, ces espaces sont souvent des petits espaces urbains résiduels et/ou abandonnés, de facile appréhension physique, normalement approprié et donc appartenant à un quartier ou communauté spécifique qui s'identifie à lui. Nous avons aussi remarqué la présence de mobilier urbain adapté dans certains lieux qui donnent encore plus d'identité à l'espace.

Les usages de ces espaces ont été divisés en cinq catégories : les activités commerciales et de services, les activités artistiques, les activités récréatives, les activités d'expression et finalement, les activités dites interdites. Nous avons trouvé des exemples pour toutes les catégories, sauf qu'à Pointe-Saint-Charles, les deux dernières ne semblent pas avoir d'endroit spécifique où elles se déroulent.

D'ailleurs, concernant les usagers, les espaces relâchés sont très fréquents dans les quartiers défavorisés et peuvent répondre de différentes manières et à différents niveaux aux besoins de la population. De plus, nous avons remarqué que, particulièrement dans les pays du Sud, plus pauvre est la population, plus elle a besoin de ces espaces dans sa vie quotidienne comme extension du logement.

Ainsi, à travers l'observation et l'analyse des espaces relâchés menées dans cette recherche, nous avons pu établir un premier panorama des manifestations informelles et des appropriations qui ont lieu dans les espaces ouverts du quartier Pointe-Saint-Charles. Plusieurs interprétations ont été élaborées sur la signification de ces appropriations et les sites étudiés nous ont permis de mieux comprendre les répertoires, les références, les valeurs et les motivations des différents usagers (Gotilla, 2006).

Santos et Vogel (1985) attribuent à l'appropriation des espaces publics la fonction de « mécanismes de défense de la population visant à surmonter les modèles urbains imposés par les planificateurs ». Il est important de souligner cette signification spéciale donnée à l'appropriation de l'espace public, considérée comme un facteur pertinent pour mieux comprendre les désirs et les besoins de la population et sa relation à l'environnement urbain (Mendonça, 2007). Ces appropriations, même si elles sont intuitives et adaptées, n'impliquent

pas forcément une inadéquation ou un indice d'irrégularité ou de criminalité. Elles indiquent la créativité et la capacité de la population de mieux utiliser les infrastructures des espaces publics existants et aussi le besoin de la conception et de la construction de lieux de cette nature plus relâchée dans le futur.

Nishikawa (1984) considère les appropriations, et la possible création des espaces relâchés, comme des événements quotidiens liés à la vie urbaine, qui doivent être reconnus comme révélateurs du besoin de restructuration physique, afin de permettre une certaine flexibilité dans l'utilisation de l'espace (Mendonça, 2007). Ainsi, Nishikawa (1984) défend l'importance de la réalisation de projets urbanistiques agissant sur la structure physique, permettant aux citoyens d'exercer, sur l'espace public, leurs appropriations respectives selon leurs besoins, de façon plus sûre et adéquate (Mendonça, 2007).

Nous avons aussi constaté un *manque d'espaces publics*, car dans les secteurs mentionnés dans ce mémoire, il manque des espaces publics afin de répondre aux exigences et souhaits de la population dans leur vie quotidienne. La vie publique se déploie dans l'espace quotidien, composé non seulement des places, parcs et jardins, mais aussi des rues, trottoirs, etc. et à travers des manifestations spontanées qui apparaissent dans toute la ville. Nous pouvons ainsi remarquer que le désir de se réunir plus souvent afin de créer et préserver des relations sociales est toujours présent (Gotilla, 2006).

Nous remarquons donc que dans la plupart des cas, les espaces publics produits par les gouvernements ne sont pas suffisants, ou ne sont pas adéquats pour répondre aux besoins spécifiques de chaque population. Ainsi, hors des usages possibles indiqués par la planification de la ville, nous avons aussi identifié les possibilités intuitives, adaptées aux besoins immédiats de la population et les désirs ou intentions qui n'ont pas été satisfaits par l'aménagement de la ville (Mendonça, 2007).

Nous constatons l'importance des improvisations des espaces ouverts convertis en espaces relâchés et donc nous confirmons cette importance à partir de la description de La Varra en indiquant « un catalogue infini d'espaces informels avec les articulations innombrables (...) que littéralement occupent l'espace public urbain, dont le sens et la valeur qu'ils transfigurent » (La Varra, 2001, p.426, traduction libre). Et bien que les tailles, les formes et les activités dans ces

espaces relâchés varient considérablement, leur réinterprétation nous donne un aperçu de la façon dont nous pouvons commencer à aborder les questions afin de rendre nos espaces urbains existants plus inclusifs, et, finalement, plus vivables.

5.2.1 Des solutions créatives aux nouveaux lieux

Étant donné que les villes sont – et seront toujours – des entités dynamiques, elles sont constamment transformées de façon imprévisible en conformité avec les différentes forces exercées sur elles. Comme stratégie, la réappropriation des espaces relâchés offre un lieu pour tester des idées novatrices, non conventionnelles urbaines à travers repenser le potentiel négligé de sites sous-évalués. La créativité et l'improvisation sont inhérentes à ce processus. Ce n'est que par « la prise de responsabilité pour la création et l'évolution de l'environnement dans lequel nous vivons que nous pouvons vraiment nous diriger dans la direction d'un avenir meilleur » (Villagomez, 2010, p.95, traduction libre).

Réclamer des espaces relâchés se trouve en opposition avec les pratiques actuelles de planification de la ville et engage la ville à l'échelle intime de la personne, en se concentrant sur le potentiel des espaces ordinaires au sein de notre environnement bâti. La transformation des espaces délaissés qui existent dans nos villes est un des moyens les plus directs pour créer un environnement plus équitable et plus dynamique urbaine. En outre, la transformation de ces espaces quotidiens peut avoir de grandes répercussions sociales, économiques et écologiques sur l'habitabilité et la qualité de nos villes (Villagomez, 2010).

La ville proposée par les gouvernants et les techniciens n'est cependant pas rejetée, elle est remodelée par des pratiques sociales en pleine évolution, comme des solutions à un problème donné (travail, logement, accès aux services publics) (Semmoud, 2009). Si la création d'un environnement urbain de qualité doit inclure les espaces négligés dans les processus de régénération de nos villes, alors la production des espaces relâchés est primordiale pour cette régénération (Gaventa, 2006; Martinez, 1990).

Cette production exige des approches, des solutions innovatrices et créatives et, bien qu'il existe quelques restrictions et considérations importantes, ces espaces ont souvent un bas coût en proportion à leur intense utilisation, leur impact dans les vies des usagers et à la valeur qu'ils

peuvent ajouter à l'expérience quotidienne dans l'environnement bâti (Gaventa, 2006; Martinez, 1990).

5.2.2 Des lieux adaptés aux différents usagers

Si nous affirmons que la création des espaces publics doit être abordée en acceptant la complexité des caractéristiques de la population, il s'agit donc d'aménager les espaces publics comme support d'usages et de lieux de vie, à la disposition de la population, en prenant en compte les diversités, notamment culturelles, des usagers et leurs attentes. Il s'agit donc « de rechercher, au-delà des réponses fonctionnelles nécessaires, le confort, le beau, la nature, l'art, la rencontre, la mixité, la sociabilité, la signification des aménagements » (Toussaint et Zimmermann, 2001, p.186).

Par contre, nous trouvons difficile – pour ne pas dire impossible – de plaire à tout le monde. Un groupe social influence les différentes significations attribuées à ces espaces. De plus, la même disposition spatiale peut être perçue de manière totalement différente par deux personnes de culture ou de réalité socioéconomique différentes, en modifiant le comportement et les expressions culturelles (Yamada, 2004).

La tension entre d'un côté, la volonté de limiter les comportements « inappropriés » dans un espace public et de l'autre, les désirs de nombreux usagers pour des activités plus variées, est restée une constante depuis le XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui. La seule différence réside dans le fait que « les activités jugées controversées ont changé, comme le vélo ou les patins, différents groupes sociaux et culturels ayant des perceptions différentes de ce qu'est un comportement acceptable ou sûr » (Thompson, 2002, p.70).

Nous remarquons alors la difficulté de créer des espaces publics qui répondent aux besoins de toute la population et la formation des possibles conflits gérés par le désir de plaire à tous en même temps. Nous arrivons ainsi à une possible solution : le relâchement des lieux.

5.2.3 Le relâchement des lieux : la déprogrammation des espaces programmés

Il est important de souligner de nouveau que la variété des espaces publics dans les villes se divise en deux catégories: les espaces étanches, « programmés », et les espaces relâchés. Les

espaces relâchés sont surtout liés aux espaces résiduels ou abandonnés, auxquels la population donne de nouveaux usages. Ces espaces seraient libres, ouverts et offriraient plusieurs possibilités d'usages non prévus.

Dans l'analyse de ce concept d'espaces relâchés, il est intéressant d'explorer quelles sont les qualités qui font de ces espaces des lieux de liberté et d'évasion. Dovey (2000) les associe au processus de « devenir » : les espaces en vrac, dit-il, « ne sont pas nécessairement des lieux sans règles, mais des lieux où nous sommes continuellement poussés à inventer de nouvelles règles » (Thompson, 2002). La liberté dans les espaces relâchés, comme dans les espaces publics, est toujours relative, néanmoins, la nécessité d'une expérience riche et pas attendue dans les lieux est particulièrement importante.

Que l'ensemble du tissu urbain soit ou non modélisé autour des espaces d'attribution personnelle ou communautaire, « il existe de solides arguments en faveur d'une certaine flexibilité dans la structure urbaine, afin de permettre des activités peut-être moins conventionnelles. Il y a un besoin de « relâchement de lieux » (Thompson, 2002, p.69). Il serait intéressant de comparer les idées des professionnels qui partagent cette idée, comme Jan Gehl, et d'essayer de répondre à la question de savoir si, en pensant à la conception d'un espace public, le relâchement peut être inclus.

« Il faut donc imaginer un espace dynamique qui a le pouvoir d'attirer, de surprendre, de distraire et d'inspirer. Un espace si flexible qu'il peut s'adapter au gré des ambiances et des moments, et renforcer l'identité de votre marque » 18.

À partir de ces constats et de ces conclusions, nous arrivons à une idée plus claire de ce que sont les espaces ouverts publics dont nous avons besoin et que nous souhaitons, ce qui nous renvoie à l'origine du nom, à la définition et au développement du concept d'espace public en tant que tel. En effet, nous nous sommes rendus compte que les espaces relâchés sont plutôt une tentative de revenir à l'espace public idéalisé à son origine, ce qui nous amène à nous demander : les espaces relâchés ne seraient-ils pas l'essence même des espaces publics?

¹⁸ Publicité de Philips en France (2011): "Donnez vie à vos espaces". http://www.lighting.philips.fr/pwc_li/fr_fr/connect/tools_literature/Assets/tools_literature/Philips_Eclairage_Lumin ous textile.pdf

5.2.4 La poursuite des travaux

Dans un dernier moment, nous avons l'intention de retourner à la mise en importance des travaux portant sur les espaces relâchés pour ensuite dégager les principales questions qui pourraient être abordées de manière plus approfondie dans des travaux à suivre.

Tout d'abord, nous remarquons l'importance de documenter et d'archiver ces espaces qui risquent de disparaître avant que leur importance soit notée (Hou, Irina Gendelman, Tom Dobrowolsky et Giorgia Aiello, 2010), étant donné qu'ils sont normalement des endroits des activités temporaires (Temel, 2006). Ensuite c'est important à mentionner la grande variété de ces espaces et sa croissante production partout dans le monde, démontrant alors les exigences de la population dans la ville contemporaine, de plus en plus diversifiée ayant des besoins assez différents.

Finalement, il faut considérer l'impact de l'émergence de ces espaces dans les villes actuelles comme élément intégrateur et inclusif non seulement des groupes et individus marginalisés, mais de toute la population. Il faut aussi prendre en considération que la production de ces espaces peut ne pas exiger beaucoup d'investissement de capitaux (Villagomez, 2010), étant donné que ces espaces sont souvent en mauvais état et que de petites interventions signifient déjà des améliorations suffisamment remarquables. Ainsi des petits investissements pourraient avoir des grands résultats.

À partir de cette première analyse sur les espaces relâchés realisée avec cette recherche, nous pouvons aller plus loin en essayant de répondre de façon plus approfondie aux questions déjà contemplées en surface par d'autres auteurs (Franck et Stevens, 2007; Hou, 2010) : que pouvons-nous apprendre de ces actes de résistance du quotidien? Que révèlent-ils sur les limites et les possibilités de sphère publique dans la ville contemporaine? Comment ces relâchements contestent la compréhension conventionnelle de l'espace public et la façon de le produire? Comment ces espaces et ces activités contribuent-ils à la redéfinition et à l'élargissement des rôles, des fonctions et des significations de la population et de la production de l'espace? Telles sont les questions que nous entendons aborder dans un prochain travail.

BIBLIOGRAPHIE « »

- ACTION GARDIEN (2006, 2008, 2010). Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles. Diaponible en ligne: http://actiongardien.org/.
- ALBERNAZ, P. (2004). « Espaços e Cidades. Conceitos e Leituras » dans *Espaços e cidades*, Lima, Evelyn F. W; Maleque, M. R. (Org.). Rio de Janeiro: Ed. Sete Letras.
- ALTMAN, I. et LOW, S.M. (1992). Place attachment. New York: Plenum Press.
- ARDEOIS, A., HARROUD, M., PAGé-BÉLANGER, R. et ST-PIERRE, V. (2009). «Une réflexion sous forme de planification détaillée pour l'est de Pointe-Saint-Charles ». Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre des consultations portant sur le redéveloppement du site des Anciens Ateliers du CN. 32 p. Disponible en ligne : http://www.ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P40/9b7.pdf
- ARCHITECTURE FOR HUMANITY (ed.) (2006). Design Like You Give A Damn: Architectural Responses to Humanitarian Crisis. New York: Metropolis Books.
- ARENDT, H. (2003). A Condição Humana. Rio de Janeiro: Forense Universitária.
- AUGÉ, M. (1992). Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité. Paris: Le Seuil, 155 p.
- BAINES, C. (1999). «Background on urban open space» dans *Proceedings of the Scottish Urban Open Space Conference*. Scottish Natural Heritage/Dundee City Council, Dundee.
- BASSAND, M. et GÜLLER, P. (2001) Vivre et créer l'espace public. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.
- BÉLANGER, H. (2005). «Will professionals 'return' to the centre of Latin American cities? The residential aspirations of professional households in Puebla, Mexico ». Anuario de Espacios Urbanos. Historia Cultura Diseño, 2005(2).
- BÉLANGER, H. (2007). «Public spaces in gentrifying neighborhoods: conflicting meanings? » ENHR 2007 International Conference 'Sustainable Urban Areas'. Disponible en ligne: http://www.vrm.ca/documents/W08 Belanger.pdf.
- BÉLANGER, H. (2008). «Are revitalizing actions with respect to public spaces contributing to the gentrification process? Some preliminary results on the socioresidential dynamic of three cities». Disponible en ligne: http://www.vrm.ca/documents/BelangerH ENHR2008.pdf
- BÉLANGER, H., CAMERON, S. et DE LA MORA, C. (2012). Revitalization of public spaces in a work Class neighbourhood: Aproppriation, Identity and the urban imaginary. Chapitre dans le eBook *The Role of Place Identity in the Perception, Understanding, and Design of the Built Environment*. Authors: Hernan Casakin, Ombretta Romice and Sergio Porta (Dir.). Bentham ebooks & electure. Disponible en ligne: http://www.benthamscience.com/ebooks/forthcomingtitles.htm.
- BELL, B. (ed.) (2003). Good Deeds, Good Design: Community Service through Architecture. New York: Princeton Architectural Press.
- BELL, B. et WAKEFORD, K. (eds.) (2008). Expanding Architecture: Design as Activism. New York: Metropolis Books.
- BENJAMIN, W. (1997). Paris, capitale du XIX e siècle, le livre des passages. Paris : Cerf.Bertrand.
- BENOIT, M. et GRATTON, R. (1991). Pignon sur rue Les quartiers de Montréal. Montréal : Guérin, éditeur ltée.

- BERGER, A. (2006). Drosscape: Wasting Land in Urban America. New York: Princeton Architectural Press.
- BLOOM, B. et BROMBERG, A. (eds.) (2004). *Making Their Own Plans/Belltown Paradis*. Chicago: WhiteWalls.
- BODY-GENDROT, S. (2008). La Peur détruira-t-elle la ville ?. Paris : Bourin, p. 134.
- BOURDIEU, P. (1980). The logic of practice. Stanford: Stanford University Press.
- BUCK-MORSS, S. (1986). «Le Flâneur, l'Homme-Sandwich et la prostituée : Politique de la Flânerie» dans Wismann, Heinz (ed.) Walter Benjamin et Paris, Colloque International 27-29 Juin 1983, Paris, éd. CERF, p. 361-402.
- CARACAS, L. B. (2002). « Viver e Sentir Investigando os significados atribuídos aos espaços livres públicos da Rua da Estrela ». Dissertação de Mestrado MDU. Recife, 2002.
- CARLOS, A. F. A. (1999). « Novas contradições do espaço » dans *O espaço no fim de século, a nova raridade*, DAMIANI, A. L. et coll. São Paulo : Contexto.
- CASTELLS, M. (1975). La cuestion urbana. Buenos Aires: Siglo veintiuno editores.
- CAUSER, M. et BLANC, J-Y. (2005). « Privé— public : quelles frontières ? ». Centre de Recherche en Sciences Sociales & Faculté des sciences sociales Université Marc Bloch, Strasbourg. Revue des Sciences Sociales, n° 33.
- CBCNEWS (2012). « Pointe-Saint-Charles protests SAQ closure ». Disponible en ligne : http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/story/2012/03/02/montreal-saq-closure.html.
- CHASE, J., CRAWFORD, M., et KALISKI, J. (eds.) (1999). Everyday Urbanism. New York: Monacelli Press.
- CHEAH, P. et ROBBINS, B. (1998). *Cosmopolitcs*. Minneapolis: University of Minnesota Press. CHEN, C. (2010). « Dancing in the streets of Beijing. Improvised uses within the urban system », dans HOU, J., *Insurgent public space*. *Guerrilla Urbanism and the remaking of contemporary cities*. London et New York: Routledge, pp.21-35.
- CHOAY, F. (2003). Espacements: l'évolution de l'espace urbain en France. Paris : Skira, 127 p.
- CHOPLIN, A. (2006). « Espaces de rencontres ou territoires de conflits : Quels lieux de sociabilité à Khartoum et Nouakchott? » Manuscrit auteur, publié dans *Lieux de sociabilité urbaine en Afrique*, FOURCHARD L, GOERG O., GOMEZ-PEREZ M. (éd.), (Ed.), pp. 549-570.
- CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE-SAINT-CHARLES (2010). Portrait de la population de Pointe-Saint-Charles, introduction au Plan d'action local de santé publique 2010-2015 de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles, 4 p.Disponible en ligne: http://ccpsc.qc.ca/sites/ccpsc.qc.ca/files/Portrait%20de%20la%20population%20de%20Pointe_PAL_recensement%202006.d...pdf.
- COHEN, S. et TAYLOR, L. (1976). Escape Attempts: The theory and practice of resistance to everyday life. London: Routledge.
- COLOMBIJN, F. (1994). Patches of Padang: The history of an Indonesian town in the twentieth century and the use of urban space. Leiden: CNWS.

CONVERCITÉ (2010). « Évaluation du potentiel commercial de la rue Wellington à Pointe-Saint-Charles. Rapport final présenté à l'arrondissement Le Sud-Ouest ». Sud-Ouest montréal et Convercité. 33 p. Disponible en ligne :

 $\frac{http://actiongardien.org/sites/actiongardien.org/files/Rapport\%20final\%20Wellington\%20convercité.pdf$

- CRAWFORD, M. (1999a). « Blurring the boundaries: Public space and private life » dans John Chase, Margaret Crawford, John Kaliski, (eds) Everyday Urbanism, New York: The Monacelli Press.
- CRAWFORD, M. (1999b). « Introduction », dans CHASE, J., CRAWFORD, M., et KALISKI, J. (eds.) Everyday Urbanism. New York: Monacelli Press.
- CRESSWELL, T. (1996). In Place/Out of Place: Geography, Ideology and Transgression. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- DA MATTA, R. (1991). A casa e a rua. Espaço, cidadania, mulher e morte no Brasil. Rio de Janeiro: Editora Guanabara.
- DANTAS, E. W. C. (2005). Apropriação do espaço público pelo comércio ambulante: Fortaleza-Ceará-Brasil em evidência (1975 a 1995). Geo Crítica / Scripta Nova. Revista electrónica de geografía y ciencias sociales. vol. IX, núm. 202 Barcelona: Universidad de Barcelona. Disponible en ligne: www.ub.es/geocrit/sn/sn-202.htm.
- DE CERTEAU, M. (1990). L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire. Paris: Union Générale d'Éditions.
- DE LA MORA, C. (2007). Novas tendências de verticalização nos assentamentos populares: o caso de Chico Mendes. Projet final du baccalauréat. UFPE Université Fédéral de Pernambuco, Programme de baccalauréat en Architecture et Urbanisme. Recife. 140 p.
- DE LA MORA, C. (2008a). « Imprescindibilidad de los espacios libres públicos en los Barrios pobres ». Publié dans les annales du XIV Encuentro Red ULACAV Inserción de las problemáticas habitacionales de áreas urbanas metropolitanas (Insertion de la problématique habitacional de secteurs urbains dans la formation universitaire), Buenos Aires.
- DE LA MORA, C. (2008b). « Os espaços livres públicos são mesmo espaços de sociabilidade? » Publié dans les annales du ENEPEA 9 Encontro Nacional de Ensino de Paisagismo em Escolas de Arquitetura e Urbanismo no Brasil (Rencontre nationale d'Enseignement de paysagisme dans les écoles d'architecture et d'urbanisme brésiliennes), Curitiba.
- DE LA MORA, C. (2008c). « E se as ruas falassem? » Publié dans les annales du ENEPEA 9 Encontro Nacional de Ensino de Paisagismo em Escolas de Arquitetura e Urbanismo no Brasil (Rencontre nationale d'Enseignement de paysagisme dans les écoles d'architecture et d'urbanisme brésiliennes), Curitiba.
- DE LA MORA, C. et ALCANTRA, E. (2008). « Los espacios públicos en asentamientos precarios en el Brasil: un análisis de los usos en áreas planas y en morros ». Publié dans les annales de la V Jornada Internacional de Vivienda Social El derecho a la Ciudad y a la vivienda: propuestas y desafíos en la realidad actual, Valparaiso
- DE LA MORA, C. CANTALICE, A. et PEDROSA, M. (2008). « A relação público/privado na Praça Fleming », *Recife*. Publié dans les annales du ENEPEA 9 Encontro Nacional de Ensino de Paisagismo em Escolas de Arquitetura e Urbanismo no Brasil (Rencontre nationale d'Enseignement de paysagisme dans les écoles d'architecture et d'urbanisme brésiliennes), Curitiba.
- DE LA MORA, C. (2009). Territorialidade e sociabilidade nos espaços livres públicos dos assentamentos populares: o caso do Poço da Panela. Mémoire de maîtrise. UFPE Université Fédéral de Pernambuco, Programme de Maîtrise en Développement Urbain, MDU Mestrado em Desenvolvimento Urbano. Recife. 160 p.
- DE LA MORA, L. (2007). Introdução à Construção do Conhecimento Científico. Apostila da disciplina. Recife, 2007. Recueil du Cours «Introdução à Construção do Conhecimento»

- (Introduction à La construction du savoir). UFPE Université Fédéral de Pernambuco, MDU Mestrado em Desenvolvimento Urbano, ministré par les professeurs Luis de la Mora et Ana Rita Sá Carneiro.
- DESLAURIERS, J. P. et KÉRISIT, M. (1997). « Le devis de la recherche qualitative » dans POUPART, J., DESLAURIERS, J.P., GROULX, L.H., LAPERRIÈRE, A., MAYER, R. et PIRES, A.P., La recherche qualitative : Enjeux épistémologique et méthodologiques. Montréal: Gaëtan Morin Éditeur, pp.85-111.
- DI MÉO, G. (1991). L'homme, la société, l'espace. Paris, Anthropos, 319 p.
- DI MÉO, G. (1996). Les territoires du quotidien. Paris, L'Harmattan, 207 p.
- DI MÉO, G. (1999) Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales., Cahiers de Géographie du Québec, vol. 43, n° 118, pp.75-93.
- DOVEY, K. (1999). Framing Places: Mediating power in buiting form. London: Routledge.
- DOVEY, K. (2000). « Spaces of 'becoming' » dans Proceedings of the 16th Conference of the International Association for People–Environment Studies, Paris.
- DRIVER, E.D. (1965). The Sociology and Anthropology of Mental Illness, a Reference Guide. Boston: University of Massachusetts Press.
- DRIVER, E. D., (ed.) (1980). On Sociology and the Black Community. Chicago, London: The University of Chicago Press.
- DRIVER, E. D. et DRIVER, A. E. (1987) Social Class in Urban India. Leiden: E.J. Brill.
- DUCKWORTH, K. (2008). The influence of context on attainment in primary school: interactions between children, family and school contexts. London: Centre for Research on the Wider Benefits of Learning, Institute of Education.
- ELLIS, M. (1973). Why People Play?. New Jersey: Prentice-Hall.
- ERDENTUĞ, A. et COLOMBIJN, C. (2002). Urban ethnic encounters: the spatial consequences. London et New York: Routledge, 256 p.
- FLEURY, A. (2007), Les espaces publics dans les politiques métropolitaines. Réflexions au croisement de trois expériences : de Paris aux quartiers centraux de Berlin et Istanbul, Thèse de doctorat en géographie, Université de Paris 1, 675 p. (http://tel.archives-ouvertes.fr/tel...).
- FRANCIS, M., CASHDAN, L., et PAXSON, L. (1984). Community Open Space: Greening Neighborhoods through Community Action and Land Conservation. Washington, DC: Island Press.
- FRANCK, K. (2000). When are Spaces Loose? dans Proceedings of the 16th Conference of the International Association for People–Environment Studies. Paris.
- FRANCK, K. et STEVENS, Q. (2007). Loose space: possibility and diversity in urban life. New York: Routledge.
- FRAPRU (2012). « Defendons nos logements ». Disponible en ligne : http://defendonsnoslogements.ca
- FRASER, N. (1990). « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy », *Social Text*, 25/26: 56–80.
- FISCHER, G. N. (1994). *Psicologia social do ambiente*. Lisboa: Instituto Piaget Sociedade Gráfica Ltda.
- FRÉMONT, A. (1976). La région, Espace vécu. Paris : Presses universitaires de France, 223 p.
- FRÉMONT, A., CHEVALIER, J., HÉRIN, R. et RENARD, J. (1984). Géographie sociale. Paris: Masson.

- FRÚGOLI, H. (2007). Sociabilidade urbana. Rio de Janeiro: ZAHAR.
- GALLAIS, J. (1984) Hommes du Sahel. Paris: Flammarion.
- GAUTHIER, B. (2003). Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données . Sillery: Presses de l'Université du Québec.
- GAVENTA, S. (2006). New public spaces. London: Mitchell Beazley.
- GEHL, J. (1987). Life between buildings. New York: Van Nostrand Reinhold.
- GEHL, J. et GEMZOE, L. (2007). Novos espaços urbanos. Barcelona: Editorial Gustavo Gili.
- GENDELMAN, I., DOBROWOLSKY, T. et AIELLO, G. (2010). « Urban Archives. Public memories of everyday places », dans HOU, J., *Insurgent public space. Guerrilla Urbanism and the remaking of contemporary cities.* London et New York: Routledge, pp.181-193.
- GEORGE, A. L. et A. BENNET. (2004). Case studies and theory development in the social sciences. Cambridge: BCSIA Harvard Univers.
- GUÉRIN-PACE, F. et FILIPPOVA, E.(dirs.) (2008). Ces lieux qui nous habitent. Identité des territoires, territoires des identités. Paris : La Tour d'Aigues, INED-L'Aube, 276 p.
- GIBSON, J. (1979). The ecological approach to visual perception. Boston: Houghton Mifflin.
- GIL, A. C. (1995). Métodos e técnicas de Pesquisa social. São Paulo: Editora Atlas S.A.
- GILLOCH, G. (1996). Myth and Metropolis: Walter Benjamin and the city. Cambridge: Polity Press.
- GODELIER, M. (1984). L'idéel et le matériel. Paris : Fayard.
- GOFFMAN, E. (1973). La mise en scene dans la vie quotidieme. Paris: Les Éditions de Minuit.
- GOFFMAN, E. (1980). Behaviour in public places. Westport, CT: Greenwood Press.
- GOMES, P. C. C. (2002). A condição urbana: ensaio de geopolítica da cidade. Rio de Janeiro: Bertrand Brasil.
- GOTILLA, J. Q. B. (2006). *Apropriação informal dos espaços livres públicos*. Universidade De São Paulo / USP. SBPC. Disponible en ligne: http://www.sbpcnet.org.br/livro/58ra/JNIC/RESUMOS/resumo 1894.html
- GOTTDIENER, M. (1985). The social production of urban space. Austin: University of Texas Press, 318 p.
- GOTTDIENER, M. et FEAGIN, J. R. (1988). « The paradigm shift in urban sociology ». Urban Affairs Quarterly, 24(2):163-732.
- GOULET, J. (2005). « Les bidonvilles. Une forme urbaine viable? », dans DELORME, P. (dir.), La ville autrement. Québec : Presses de l'Université du Québec, pp.155-174.
- GRAÇA, M. S. (2005). Espaços públicos e uso colectivo de espaços privados. Tese de doutorado. Programa "Problemas de la Arquitectura y Ciudad Moderna: Teoría, Historia, Proyectos". Universidad de Valladolid. Espanha, 2005. <a href="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?hl=ptBR&q=usos+dos+espa%C3%A7os+p%C3%BAblicos&btnG=Pesquisar&meta="http://www.google.com.br/search?
- GRANT, B. (2003). « PBS Documentaries with a point of view : What is gentrification? » Public Broadcasting Service. June 17, 2003. Disponible en ligne : http://www.pbs.org/pov/flagwars/special gentrification.php#.UOSRnKViBUQ
- GRAVEL, F. (2012). La revitalisation de Pointe-Saint-Charles à Montréal : un cas de transformation des quartiers ouvriers péricentraux. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en études Urbaines. UQAM/INRS. Juillet 2012. 174 p. Disponible en ligne : http://www.archipel.uqam.ca/4893/1/M12566.pdf
- GRENIER, G. (2008). L'opération populaire d'aménagement de Pointe-Saint-Charles: vers une appropriation du quartier par les citoyens sous l'initiative de la table de concertation

- action-gardien? Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie. UQAM. 11 novembre 2008. 164 p. Disponible en ligne : http://www.archipel.uqam.ca/2201/1/M10929.pdf
- GROTH, G. et CORJIN, J. (2005). « Reclaiming urbanity : Indeterminate spaces. Informal actors and urban agenda setting ». *Urban studies*. 42, p.503-526.
- HABERMAS, J. (1983). Mudança Estrutural da Esfera Pública. Rio de Janeiro: Tempo Brasileiro.
- HABERMAS, J. (1987). Théorie de l'agir communicationnel. Paris : Fayard. (1e éd. 1981).
- HABERMAS, J. (1993). L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Paris : éditions Payot, 324 p.
- HABERMAS, J. (1997). Droit et Démocratie. Paris : Gallimard, (1e éd. 1940).
- HÄGERSTRAND, T. (1970). « What About People in Regional Science? » dans Papers of the Regional Science Association, 24: 7-21.
- HÄGERSTRAND, T. (1975). « Space, Time and Human Condition » dans *Dynamic Allocation of Urban Space*, KARLQVIST, A. (ed.). Farnborough: Saxon House.
- HÄGERSTRAND, T. (1978). Survival and Arena: On the Life-History of Individuals in Relation to their Geographical Environment dans Making Sense of Time, vol. 2: Human Geography and Time Geography. CARLSTEIN, T. (ed.). Londres: Arnold.
- HALSETH, G. et DODDRIDGE, J. (2000). Children's cognitive mapping: a potential tool for neighbourhood planning. Environ. Plann. B: Plann. Design 27, 565–582.
- HART, R. (1979). Children's Experience of Place. New York: Irvington Publishers.
- HEGEL G. W. F., Principes de la philosophie du droit, Paris, Gallimard, 1940 (1e éd. 1821).
- HESTER, R. T. (2006). Design for Ecological Democracy. Cambridge, MA: MIT Press.
- HIDALGO, M. C. et HERNANDEZ, B. (2001). « Place attachment: conceptual and empirical questions », *Journal of Environmental Psychology*, Vol.21, pp. 273-281.
- HOLLAND, C., CLARK, A., KATZ, J. et S. PEACE. (2007). Social interactions in urban public places. Bristol: The policy Press.
- HOLSTON, J. (1998). « Spaces of Insurgent Citizenship », dans Sandercock, L. (ed.) Making the Invisible Visible: A Multicultural Planning History. Berkeley: University of California Press.
- HOU, J., JOHNSON, J. M., et LAWSON, L. J. (2009). Greening Cities, Growing Communities: Learning from Seattle's Urban Community Gardens. Seattle: University of Washington Press.
- HOU, J. (2010). Insurgent public space. Guerrilla Urbanism and the remaking of contemporary cities. London et New York: Routledge, 276 p.
- HUMMON, D. M. (1992). Community attachment: Local sentiment and sense of place. In I. Altman, & S. Low (Eds.), Human behavior and environments: Advances in theory and research. Volume 12: Place attachment. New York: Plenum Press, pp. 253-278.
- HUXLEY, A. (2002). Le Meilleur des Mondes. Paris : Pocket (1e éd. 1932).
- IMAGES MONTRÉAL (2012). La référence sur les gratte-ciel et bâtiments historiques de Montréal. Disponible en ligne: http://www.imtl.org/quartier/Pointe_Saint-Charles.php
- IVESON, K. (1998). « Putting the public back into public space ». *Urban Policy and research*. 16, p. 21-23.
- IVESON, K. (2003). « Justifying Exclusion: the politics of public space and the dispute over access to McIvers ladies' baths », Sydney dans Gender, Place and Culture, 10(3): 215-228.

- IVESON, K. (2009). "Putting the public back into public space", dans Urban Studies Society, Paddison, R. (ed), Sage.
- JACOBS, J. (1961). The Life and Death of Great American Cities. New York: Random House.
- JIMENEZ-DOMINGUEZ, B. (2007). «Urban Appropriation and Loose Spaces », In: Franck K. A. & Stevens Q. (2007) Loose space: possibility and diversity in urban life, New York, Routledge.
- KILIAN, T. (1998). « Public and private, Power and space », in LIGHT, A. & SMITH, J.M. (eds.), The production of Public Space, Lanham et al., Rowman & Littlefield, pp.115-134.
- KAHN, L. I. (1996). Les espaces et l'architecture. Silence et lumière. Paris: Éditions du Linteau.
- KOROSEC-SERFATY, P. (1976). Appropriation of space. Proceedings of the Strasbourg conference. IAPC-3. Strasbourg-Lovaine La Neuve: CIACO.
- KOROSEC-SERFATY, P. (1988). « La sociabilité publique et ses territoires places et espaces publics urbains ». University of Kansas. School of Architecture and Urban Planning. Marvin Hall dans Arch. & Comport / Arch. Behav., vol.4, n°2.
- KOROSEC-SERFATY, P. (1990). « Le public et ses domaines Contribution de l'histoire des mentalités à l'étude de la sociabilité publique et privée » dans *Espaces et Sociétés*, n° 62-63, p. 29-63.
- LAGUERRE, M. S. (1994). The Informal City. Berkeley: University of California Press.
- LAMBERT-PILOTTE, G. (2005).Un casino à Pointe St-Charles, et quoi encore?! Publié initialement dans le journal de quartier La Ruebrique http://laruebrique.org/9 octobre 2005. Disponible en ligne: http://parolecitoyenne.org/extraits/media/g lambert pilotte rubrique1.pdf
- LALLI, M. (1992). « Urban related identity: Theory, measurements, and empirical findings » dans *Journal of Environmental Psychology*, 12, 285-303.
- LA POINTE LIBERTAIRE (2012). Quartier autogéré/quartier libéré. Disponible en ligne : http://www.lapointelibertaire.org/.
- LA VARRA, G. (2001). « Post-It City: The Other European Public Space », *Mutations*. New York: Actar.
- LAWSON, L. (2005). City Bountiful: A Century of Community Gardening in America. Berkeley: University of California Press.
- LEFEBVRE, H. (1974). La production de l'espace. Paris : Ed. Anthropos.
- LEFEBVRE, H. (1991). Critique of everyday life. Londres: Verso.
- LEFEBVRE, H. (1996). Writings on cities. Oxford: Blackwell.
- LEGATES, R. et STOUT, F. (eds.) (2003). The City Reader, 3rd Ed. New York: Routledge.
- LEGER et LEGER. (1995). « Perception des habitants du sud-ouest de l'île de Montréal sur le contexte socio-économique de cette zone ». Montréal.
- LÉVY, J. et LUSSAULT, M. (2003). Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés. Paris, Belin, 1033 p.
- LEY, D. (1996). « The New Middle Class in Canadian Central Cities », dans: Caufield J. & Peake L. (ed) City Lives and City Forms: Critical Research and Canadian Urbanism, Toronto & Buffalo & London, University of Toronto Press, 15-32.
- LIMA, S. (2003). Découpage entre espace et territoire : la fin de limites ?. Thèse, Université de Poitiers, 532 p.
- LOW, S., TAPLIN, D., et SCHELD, S. (2005). Rethinking Urban Parks: Public Space &Cultural Diversity. Austin: University of Texas Press.
- LOW, S. et SMITH, N. (2006). The politics of public space. New York: Routledge.

- LYMAN, S. et SCOTT, M. (1975). The drama of socialreality. New York: Oxford university Press.
- LIPTON, (2002). The Value of Public Space. Foreword. York: CABE Space.
- LYNCH, K. (1960). A imagem da cidade. Lisboa: Edições 70.
- LYNCH, K. (1990). Wasting away. San Francisco: Sierra Club.
- LYNCH, K. et CARR, S. (1968). «Open Space: Freedom and Control». reprinted in T. Benerjee et M. Southworth (eds) (1995). City sense and city design: Writings and prospects of Kevin Lynch, Cambridge, MA: MIT Press.
- MARQUES, I. S. (2008). A rua como espaço público de expressão de desejos e de diferentes potencialidades. Mémoire. Universidade Federal do Espírito Santo Centro de Artes Programa de Pós Graduação em Arquitetura e Urbanismo.
- MALONE, K. (2002). « Street life: youth, culture and competing uses of public space », Environment and Urbanization, 14, pp 157-68.
- MARTIN, J-Y. (2006). « Une géographie critique de l'espace du quotidien ». L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre.
- MARTÍNEZ, C. (1990). Arquitectura Urbana. Elementos de teoría y diseño. Madrid: Librería Editorial Bellisco.
- MARTINEZ, A. C. P. (2008). Pequenas intervenções em espaços livres públicos: itinerância, flexibilidade e interatividade. Dissertação de Mestrado. Programas de Pós-graduação da CAPES. UFRJ/URBANISMO. Arquitetura e Urbanismo.
- MARTINUS, K. (2010). « Planning for production efficiency in knoledge-based developments', Journal of Knowledge Management, 14(5), 726-743.
- MEBIROUK, H. (2002). Les espaces publics dans les grands ensembles : Rapports entre espaces conçus et espaces vécus. Cas de Annaba, Mémoire de Magister, Département d'Architecture et d'Urbanisme, Université de Constantine, 255 p.
- MEBIROUK, H., ZEGHICHE, A. et BOUKHEMIS, K. (2005). Appropriations de l'espace public dans les ensembles de logements collectifs, forme d'adaptabilité ou contournement de normes ? Cas des ZHUN d'Annaba (Nord-Est algérien), pp. .59-77.
- MENDONÇA, E. M. S. (2007). Apropriações do espaço público: alguns conceitos. Estudos e Pesquisas en Psicologia, UERJ, RJ, v. 7, n. 2, p. 296-306, ago. 2007.
- MERKER, B. (2010). « Taking place. Rebar's absurd tactics in generous urbanism », dans HOU, J., Insurgent public space. Guerrilla Urbanism and the remaking of contemporary cities. London et New York: Routledge, pp.45-58.
- MILON, A. (1999). L'étranger dans la ville, du rap au graff mural. Collection « Sociologie d'Aujourd'hui ». Paris : PUF.
- MINAYO, M. C. S. (1993). O desafio do conhecimento. São Paulo: Hucitec-Abrasco,
- MINAYO, M. C. S. (2004). Pesquisa Social: Teoria, método e criatividade. Rio de Janeiro: Vozes.
- MITCHELL, D. (1995). «The end of public space? People's park, definitions of the public, and democracy », Annals of the Association of American Geographers, 85, pp 108-33.
- MITCHELL, D. (2003). The Right to the City: Social Justice and the Fight for Public Space. New York: Guilford Press.
- MORANTA, T. V. (2005). « La apropiación del espacio : una propuesta teórica para comprender la vinculación entre las personas y los lugares ». Anuario de Psicología 2005, vol. 36, no 3, 281-297, Facultat de Psicología Universitat de Barcelona
- MOUCHTOURIS, A. (2007). Sociologie de la culture populaire. Paris : L'Harmattan, 198p.

- MUNICIPALITÉ RÉGIONALE D'HALIFAX (2010). Redonner les rues aux personnes: Cafésterrasses au centre-ville d'Halifax, rue Argyle. Disponible en ligne: http://www.tc.gc.ca/fra/programmes/environnement-pdtu-cafesterrasses-254.htm
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (1990). « L'espace limitrophe : Entre le privé et le public, un no man's land ? La pratique urbaine au Maroc » dans *Espaces et Sociétés*, n° 62-63, p. 135-159.
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (1992). « Les espaces publics dans les villes marocaines », Les Annales de la Recherche Urbaine, n°57-58. Disponible en ligne : http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/annales/boucha.htm.
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. et DANSEREAU, F. (1998). « Les stratégies résidentielles dans la ville fragmentée », dans Gestion du développement urbain et stratégies résidentielles des habitants, DANSEREAU (F.), NAVEZ-BOUCHANINE (F.) (dir.). Paris : L'Harmattan, p. 19-65.
- NIELSEN, T. (2002). « The return of the excessive: superfluous landscapes ». Space and culture. 5, p. 53-62.
- NISHIKAWA, A. (1984). O espaço da rua articulado ao entorno habitacional em São Paulo. Mémoire en Architecture et Urbanisme Programme de Postgraduation de la faculté d'Architecture et Urbanisme, Université de de São Paulo, São Paulo.
- OLDENBURG, R. (1989). The Great Good Place: Cafés, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You through the Day. New York: Paragon House.
- ÖNCÜ, A. et WEYLAND, P. (1997). Space, culture, and power: New identities in globalizing cities. London and New Jersey: Zed Books.
- ONU (2006). Centre d'actualités de l'ONU. Disponible en ligne : http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=12942&Cr=annan&Cr1=havane#.UOS5h6ViBUR.
- OPÉRATION POPULAIRE D'AMÉNAGEMENT (2007). Parcs et espaces verts du quartier Pointe St-Charles. Mémoire présenté à l'Arrondissement Sud-Ouest.
- ORWELL, G. (1949). 1984. Paris: Gallimard.
- OXMAN, R. (1977). « Flexibility in supports: an analysis of the effect of selected physical design variables upon flexibility of support type housing systems, » Mémoire, Technion-Israel Institute of Technology, Haifa.
- PALLERONI, S. (2004). Studio at Large: Architecture in Service of Global Communities. Seattle: University of Washington Press.
- PAQUOT, T. (2006). Editorial . Revue Urbanisme Villes sociétés cultures. Dossier Espace(s) public(s). Janvier/Février/2006 N° 346. France.
- PAQUOT, T. (2009). L'Espace public. Paris: La Découverte, coll. Repères, 125 p.
- PENA, A. C. (1996). Pequenas intervenções em espaços livres públicos: itinerância, flexibilidade e interatividade. Dissertações. UFRJ Urbanismo. Mestrado, 2008.
- PHILIPS (2011). « Donnez vie à vos espaces ». Publicité de Philips: "Donnez vie à vos espaces". Publicité de Philips en France. Disponible en ligne : http://www.lighting.philips.fr/pwc_li/fr_fr/connect/tools_literature/Assets/tools_literature/Philips_Eclairage_Luminous_textile.pdf.
- PIKUSA, S. (1983), « Adaptability: designing for functional adaptability: a lesson from history » dans *Architecture Australia*, 72, p.62-67.

- POITRAS, C. (2007). Le collectif CourtePointe, Pointe Saint-Charles : un quartier, des femmes, une histoire communautaire. Montréal: Les Éditions du remue-ménage, 2006, 286 p.
- POL, E. (1994). Seis refleiones sobre los procesos psicológicos en el uso, organización y evaluación del espacio construido. En Amérigo, M., Aragonés, J., Corraliza, A. El comportamiento en el medio natural y construido. España. Agencia del medio ambiente.
- POL, E. (1996). La apropiación del espacio. En L. Íñiguez y E. Pol (Eds.), Cognición, representación yapropiación del espacio. Col·lecció Monografies Psico-Socio-Ambientals (vol. 9, pp. 45-62). Barcelona: Publicacions de la Universitat de Barcelona. (Original, 1994, en Familia y Sociedad, 12, 233-249).
- POL, E. (1997). Symbolism a priori. Symbolism a posteriori. En A. Remesar (Ed.) Urban regeneration. A challenge for public art. Col·lecció Monografies Psico/Socio/Ambientals (vol. 6, pp. 71-76). Barcelona: Publicacions de la Universitat de Barcelona.
- POL, E. (2002a). El modelo dual de la apropiación del espacio. En R.García Mira, J.M. Sabucedo y J.Romay (Eds.), Psicología y Medio Ambiente. Aspectos psicosociales, educativos y metodológicos (pp.123-132). A Coruña: Asociación galega de estudios e investigación psicosocial.
- POL, E. (2002b). City-Identity-Sustainability (CIS). Environment and Behavior, 34(1). [Número monográfico]. Proshansky, H.M., Fabian, A.K. y Kaminoff, R. (1983). Place-Identity: Physical world socialization of the self. Journal of Environmental Psychology, 3, 57-83.
- PROCHANSKY, H. M. (1978) «The City and Self-Identity», Environment and Behavior, 10(2), 147-169.
- PROSHANSKY, H. M., FABIAN, A. K. et KAMINOFF, R. (1983). « Place identity: Physical world socialization of the self », Journal of Environmental Psychology, 3: 57-82.
- PUTNAM, R. (1995). «Bowling Alone: America's Declining Social Capital», *Journal of Democracy*, 6 (1): 65–78.
- QUIRINO, J. F. (2007). *Como Cresce a Cidade?*. Dossiê Cidades, no5,1990. Disponível em: www.usp.br/revistausp/n5/artigo4.pdf. Acesso em: fevereiro de 2007.
- RAFFESTIN, C. (1980). Pour une géographie du pouvoir. Paris : LITEC, 249 p.
- RAFFESTIN, C. (1986). « Ecogénèse territoriale et territorialité », dans Espaces, jeux et enjeux, Auriac F. et Brunet R. (dir.), Paris : Fayard-Fondation Diderot.
- RAPOPORT, A. (1985). «Thinking about Home Environments» dans *Home Environments*, Altman I. & Werner C. M. (eds.). New York: Plenum Press.
- RAPOPORT, A. (1990). «Flexibility, open-endedness and design», keynote paper presenté dans People and Environment Research Conference, Brisbane, Autralia.
- REITZ, J. et BANERJEE, R. (2007). « Racial Inequality, Social Cohesion and Policy Issues in Canada » dans *Belonging? Diversity, Recognition and Shared Citizenship in Canada*, Keith Banting, Thomas J. Courchene et F. Leslie Seidle, (eds.). Institut de recherche en politiques publiques, Montréal.
- RELIER (2011). Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural. Disponible en ligne: http://www.reseau-relier.org/Rencontres-Urbanisme-participatif
- REMY, J. et VOYÉ, L. (2000). A cidade: Rumo a uma Nova Definição?. Porto: Afrontamento.
- RIVLIN, L. (2000). « The Nature of Found Spaces » dans Proceedings of the 16th Conference of the International Association for People–Environment Studies. Paris.
- RIVLIN, L. (2006). « Found Spaces: Freedom of Choice in Public Life », dans FRANCK, K. A. AND STEVENS, Q. (eds.) Loose Space, London: Routledge.
- ROGERS, R. (1997). Cities for a Small Planet. London: Paperback, 191 p.

- ROJAS, J. (2010). « Latino urbanism in Los Angeles. A model for urban improvisation and reinventation », dans HOU, J., *Insurgent public space. Guerrilla Urbanism and the remaking of contemporary cities*. London et New York: Routledge, pp.36-44.
- ROMERO, M.A.B. (2001). Arquitetura bioclimática do espaço público. Brasília: Editora Brasiliense.
- ROUSSEAU, J. J. (1971). Du Contrat social. Paris: éd. Sociales (1e éd. 1762).
- ROY, S. N. (2003). « L'étude de cas » dans Recherche sociale : De la problématique à la collecte de données, sous la dir. de B. Gauthier, p. 159-184. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- SACK, R. D. (1986). «Human territoriality. Its Theory and History». Cambridge : Cambridge University Press.
- SANTOS, C. N. F. (coord.) et VOGEL, A. (1985). Quando a rua vira casa: a apropriação de espaços de uso coletivo em um centro de bairro. Rio de Janeiro: FINEP/IBAM, Projeto.
- SANTOS, C. N.F. (1988). A cidade como um jogo de cartas. Niterói: Universitária.
- SEMMOUD, B. (2009). « Appropriations et usages des espaces urbains en Algérie du Nord ».Cahiers de géographie du Québec, vol. 53, n° 148, 2009, p. 101-118. Disponible en ligne: http://id.erudit.org/iderudit/038144ar
- MICHEL, G. (2000). Enjeux de redéveloppement et morphologie urbaine aux abords du canal de Lachine: Petite-Bourgogne et Pointe-Saint-Charles. Mémoire présenté pour l'obtention de la maîtrise en Études Urbaines de l'INRS/UQAM sous la direction du professeur Gilles Sénécal.
- SENNETT, R. (1971). The uses of disorder: Personal identity and city life. Harmondsworth: Penguin.
- SENNETT, R. (1974). The Fall of Public Man. New York: Norton.
- SENNETT, R. (1979), Les tyrannies de l'intimité. Paris : éditions Seuil, 288 p.
- SENNETT, R. (2001). La Chair et la Pierre. Paris: Éditions de la Passion, pp. 17-18.
- SERPA, A. (2007). O espaço público na sociedade contemporânea. São Paulo : Editora Contexto.
- SHIELDS, R. (1989). « Social spatialization and the built environment: The West Edmonton mall ». Environment and planning D. 7, p. 147-164.
- SIBLEY, D. (1988). «Survey 13: Purification of space». Environment and planning D. 6, p. 409-421.
- SIMMEL, G. (1983). Sociologia. São Paulo: Ática.
- SÖDERSTRÖM, O. et ZEPF M. (1998), « L'image négociée », dans : *DISP*, revue d'urbanisme de l'Institut für Orts-, Regional- und Landesplanung der ETH Zürich, n° 134, Juillet pp. 12-19.
- SOMMER, R. (1974). Tight Spaces: Hard Architecture And How To Humanize It. Englewood Cliffs, N.J: Prentice-Hall, 150 p.
- SORKIN, M. (ed.). (1992). Variations on a Theme Park: The New American City and the End of Public Space. Berkeley: University of California Press.
- STAKE, R. E. (2000). Case studies. In N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds.), *Handbook of qualitative research* (2nd ed., pp. 435-454). Thousand Oaks, CA: Sage.
- STATISTIQUE CANADA (2001, 2006 et 2011). Profil de Quartier Pointe-Saint-Charles. Recensements de la population.
- STEVENS, Q. (2007). The ludic city Exploring the potential of public spaces. New York: Routledge,

- STOKOLS, D. (1981). « The environmental context of behavior and well-being » dans Social psychology, D. Perlman & C. Cozby (Eds.). New York: Holt, Rinehart, and Winston, 442-472.
- TECHER, S. (2005). La structuration de l'espace : de l'espace vécu à l'espace représenté. http://www.reunion.iufm.fr/Recherche/Expressions/28/Techer.pdf
- TEMEL, R. (2006). « The Temporary in the City », dans HAYDN, F. et TEMEL, R (eds.) Temporary Urban Spaces: Concepts for the Use of City Space. Basel: Birkauser.
- THERASME, K. (2011). Dynamiques sociales et appropriation informelle des espaces publics dans les villes du Sud : le cas du centre-ville de Port-au-Prince. Thèse de doctorat sous la direction de sylvie Paré, UQAM Université de Québec à Montréal.
- THOMPSON, C. W. (2002). Urban open space in the 21st century. Landscape and Urban Planning 60 (2002) 59–72. Edinburgh College of Art, Heriot-Watt University, 79 Grassmarket, Edinburgh EH1 2HJ, UK.
- TOUSSAINT, J-Y. et M. ZIMMERMANN (dir.). (2001). User, observer, programmer et fabriquer l'espace public. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes.
- TUAN, Y. (1974). Espace et lieu. La perspective de l'expérience. Lausanne: In Folio.
- TURNER, V. (1969). The ritual process: structure and anti-structure. Harmondsworth: Penguin.
- VALENTINE, G. (1996). « Children should be seen and not heard », Area, 17, pp 205-20.
- VALERA, S. et POL, E. (1994). El concepto de identidad social urbana: una aproximación entre la psicología social y la psicología ambiental. *Anuario de Psicología*, 62, 5-24.
- VALERA, S. (1996). Análisis de los aspectos simbólicos del espacio urbano. Perspectivas desde la Psicología Ambiental. *Revista de Psicología Universitas Tarraconenses*, 18, 63-84.
- VALERA, S. (1997). Estudio de la relación entre el espacio simbólico urbano y los procesos de identidad social. *Revista de Psicología Social*, 12, 17-30.
- VALERA, S., GUARDIA, J., et POL, E. (1998). A study of the symbolic aspects of space using nonquantitative techniques of analysis. *Quality & Quantity*, 32, 367-381.
- VIDAL, T., POL, E. GUARDIA, J. et PERÓ (2004). Un modelo de apropiación del espacio mediante ecuaciones estructurales. *Medio Ambiente y Comportamiento Humano*, 5, 27-52.
- VIDAL, D. (2000). « Vulnérabilité et rapport à l'espace. Être pauvre et citadin à Recife », dans Cahiers des Amériques Latines, vol.35, n⁰3, pp.91-108.
- VIGNEAUT, G. (1965). « Ronde précieuse » dans Quand les bateaux s'en vont, Ed. de l'Arc, Ouébec.
- VILLAGOMEZ, E. (2010). « Claiming residual spaces in the heterogeneous city », dans HOU, J., Insurgent public space. Guerrilla Urbanism and the remaking of contemporary cities. London et New York: Routledge, pp.81-95.
- VILLE DE MONTRÉAL (1989). « Document de travail : problématique et enjeux d'aménagement, sud-ouest », juin 1989. Montréal.
- VILLE DE MONTRÉAL (1990). « Arrondissement du sud-ouest : Rapport de la concertation sur les enjeux d'aménagement et de développement », juin 1990. Montréal.
- VILLE DE MONTRÉAL (1990). « Plan des abords du Canal de Lachine », octobre 1990. Montréal.
- VILLE DE MONTRÉAL (1992). « Plan des abords du Canal de Lachine : réponse du comité exécutif aux recommandations du CCA sud-ouest », mai 1992. Montréal.
- VILLE DE MONTRÉAL (1992). « Étude publique du projet de plan directeur de l'arrondissement sud-ouest », octobre 1992. Montréal.

- VILLE DE MONTRÉAL (1993). « Plan des abords du Canal de Lachine », juin 1993. Montréal.
- VILLE DE MONTRÉAL (1997). « La mise en valeur du Canal de Lachine : un projet intégré de développement », avril 1997. Montréal.
- VILLE DE MONTRÉAL (2012). Le bulletin du Sud-Ouest. Disponible en ligne : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUME NTS/BULLETINSO_DEC_2012.PDF
- VIVANT, E. (2009). Qu'est-ce que la ville creative? Collection La ville en débat. Paris: Presses Universitaires de France.
- WATSON, S. (2006). City Publics: The (Dis)enchantments of Urban Encounters. New York: Routledge.
- WHYTE, W. H. (1980). The social life of small urban spaces. Washington, DC: Conservation Foundation.
- WHYTE, W. H. (1988). City: rediscovering the Center. New York: Doubleday.
- WU, P. (2010). « How outsiders find home in the city. ChungShan in Taipei », dans HOU, J., Insurgent public space. Guerrilla Urbanism and the remaking of contemporary cities. London et New York: Routledge, pp.135-146.
- YAMADA, A. C. F. (2004). A alma da cidade. Personagens urbanos de Florianópolis. Florianópolis.
- YIN, R. K. (2005). Estudo de caso: planejamento e método. Porto Alegre: Bookman.
- ZUKIN, S. (1995). The Culture of Cities . Oxford: Blackwell.